



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre. 2018, Université Paris Descartes. hceres-02028346

HAL Id: hceres-02028346

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028346v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Arts, lettres, langues

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Institut national des langues et civilisations
orientales - INALCO
Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris Descartes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurence Denooz, Sébastien Lefait,
Michel Petit, Didier Plassard,
Mathieu Schneider, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Les établissements réunis dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) proposent une offre de formation variée, complète, et souvent originale dans le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), qui se compose de 57 mentions : 18 licences (L), 12 licences professionnelles (LP), 27 masters (M).

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 y contribue avec un ensemble de 22 formations axées sur les lettres, les langues, les sciences du langage, les arts et les médias. Le groupe de formations soumis à l'évaluation réunit sept mentions de licence : *Arts (Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels)*, *Arts du spectacle*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres et Sciences du langage* (SDL), quatre mentions de licence professionnelle : *Scénographie théâtrale et événementielle*, *Conception costume de scène et d'écran*, *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, *Conseil en écriture professionnelle et privée*, *Écrivain public*, auxquelles viennent s'ajouter onze mentions de master. Parmi ces dernières, on trouve d'abord des formations présentées dans leur intitulé comme s'inscrivant naturellement dans la continuité des mentions de licence : les mentions de master *Arts (Médiation culturelle)*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres*, et *Sciences du langage* (SDL), cette dernière mention possédant la particularité d'être coaccréditée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13. Les deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Théâtre* prolongent l'offre de formation de la licence *Arts du spectacle*, constituée de deux parcours « *Études cinématographiques et audiovisuelles* » et « *Études théâtrales* ». Cette offre déjà abondante au niveau master est augmentée de trois mentions dont la cohérence avec les mentions de licence n'est pas le seul atout : *Études européennes et internationales* (EEI), *Didactique des langues* (DDL), et *Traduction et interprétation* (T&I), cette dernière mention de master étant intégrée à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, l'ESIT, qui est une référence dans son domaine.

L'Université Paris Descartes, dont l'offre de formation est essentiellement centrée sur les sciences de l'homme et de la santé, propose néanmoins six mentions dans le domaine ALL : une licence généraliste *Sciences du langage* ; trois licences professionnelles (LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers de la communication : chef de projet communication*) ; un master *Création artistique*, axé sur l'art thérapie et cohabilité avec le département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi qu'un master *Sciences du langage* également en coaccréditation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

L'offre de formation de l'Université Paris Diderot se constitue dans le domaine ALL d'un total de 11 formations, organisées comme suit. Cinq licences généralistes : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sciences du langage-Linguistique* (SDL), cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, *Lettres et Arts du spectacle* (parcours *Études cinématographiques*) ; une licence professionnelle (LP) *Métier de la communication : chargé de communication* du domaine *Sciences, technologies, santé* (ensuite présentée dans le dossier comme LP *Rédacteur technique*) ; et cinq masters : *Études anglophones* ; *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) ; *Lettres* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), cohabilité avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) ; et *Sciences du langage* (SDL), cohabilité avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

L'Université Paris 13 propose une offre de formation pluridisciplinaire qui couvre un spectre très vaste, comprenant les sciences humaines et sociales au sens large, la santé, les sciences et technologies et les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. Ces formations sont regroupées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement en cinq grands domaines. L'un d'entre eux, intitulé *Arts, langues, lettres* (ALL), fait l'objet du présent rapport ; pour les besoins de l'évaluation, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a proposé d'y adjoindre les formations du domaine de la

culture et de la communication. Le bouquet de formations ainsi constitué regroupe 14 formations, et notamment quatre mentions de licence : *Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* ; trois licences professionnelles : *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qui propose une formation délocalisée à Rabat au Maroc) ; *Métiers du jeu vidéo* ; et *Techniques du son et de l'image* ; enfin, huit mentions de master : *Communication des organisations* ; *Création numérique* ; *Études anglophones* ; *Information-communication* ; *Littératures, cultures, arts* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Traitement automatique des langues* (TAL), qui fait l'objet d'une codiplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne) et *Sciences du langage* (une spécialité *Contrastif, lexicque, discours*). Le périmètre scientifique de ce domaine comprend l'étude des civilisations et des textes qui les ont constituées, les langues et leurs modes de fonctionnement, de diffusion et de transformation, et les techniques et supports de communication, avec un fort accent porté sur les nouvelles technologies et le numérique.

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) propose un ensemble de formations qui couvre le champ désigné par le nom de l'établissement, et qui comporte : une mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), organisée en parcours régionaux (sous-parcours par langue) et, à partir de la deuxième année, régionaux et professionnalisants ; une licence professionnelle *Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* ; et des mentions de master, intitulées respectivement *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), coaccréditée pour certaines spécialités avec l'Université Paris Diderot ; *Métiers de l'international* (MI) ; *Didactique des langues* (DDL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Descartes ; *Sciences du langage* (SDL), coaccréditée partiellement avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; *Traitement automatique des langues* (TAL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. A ces mentions de master s'ajoute la collaboration avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris dans le cadre d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (MEEF).

L'USPC a proposé de présenter les formations du domaine ALL selon les champs suivants, de portée inégale :

- Un champ regroupe des formations de tous les établissements concernés (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO) : *Sciences du langage, didactique des langues, traduction et interprétation* (neuf formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de quatre établissements : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO pour *Langues, littératures, cultures, sociétés du monde* (14 formations) ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 pour *Littérature et arts* (huit formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de deux établissements (*Arts, médias, communication* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – 16 formations ; *Études internationales, métiers de l'international* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, INALCO – trois formations).

Si les formations sont présentées selon des intitulés de champs communs à différents établissements, aucun dossier champ ou document de politique de formation ne présente les offres de formation en faisant référence à ces champs.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'INALCO ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Diderot ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine ALL de l'Université Paris Descartes.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

AVIS GLOBAL

L'évaluation de l'ensemble des formations a été rendue parfois peu aisée du fait de l'absence de dossier de champ et de la présentation souvent fragmentée (par parcours) des dossiers de mention et de leurs annexes ainsi que d'un certain manque de précision sur des aspects structurels (l'avant-propos du dossier de master mention LLCER évoque ainsi l'existence de six mentions de master) ou terminologiques (la notion de « formation double diplôme » en licence avec l'Indonésie et la Malaisie ne paraît pas correspondre à l'obtention d'une double licence par les étudiants de l'INALCO).

Le potentiel d'affichage stratégique global est toujours bien identifié, à l'échelle nationale comme au niveau international, par référence au nom de l'établissement et à sa vocation ancienne de spécialisation et d'expertise dans un vaste champ de langues et civilisations orientales. Si la spécificité de l'établissement et de ses formations est naturellement évidente pour ce qui concerne les langues-cultures non représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur, elle paraît toutefois devoir être réaffirmée, y compris dans le cadre des coaccréditations ou collaborations, pour les langues qui sont désormais aussi enseignées ailleurs. Elle paraît aussi devoir être précisément argumentée pour certaines spécialisations existant aussi ailleurs (commerce international ou sciences du langage par exemple), notamment lorsque la nature de l'activité visée fait une place moins importante à la langue orientale elle-même (FLE par exemple). Un renforcement de l'affichage spécifique des « filières » de l'établissement pourrait être de nature à renforcer le positionnement de ses formations à visée professionnelle dans l'environnement socio-économique et leur attractivité.

L'ensemble des formations évaluées constituant le champ unique de l'offre de formation de l'établissement en matière de diplômes nationaux de premier et deuxième cycles (licence et master), son inscription dans la politique de formation est immédiate. On peut toutefois s'interroger sur son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'établissement (diplômes d'établissement, stages intensifs, etc.), notamment en ce qui concerne les publics dont les dossiers déposés soulignent qu'ils ne sont pas tous strictement en formation initiale. La faiblesse des effectifs de licence et master dans certaines spécialisations et du nombre de diplômés, au regard du nombre de premières inscriptions, sont également à prendre en compte à cet égard.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble sont globalement assurées par référence à l'identité traditionnelle de l'établissement. L'offre de formation de master apparaît conforme aux orientations de l'établissement et lisible, même si l'on peut penser que les deux spécialisations, Commerce international et Relations internationales, de la mention MI seraient plus visibles comme mentions séparées - ce qui serait d'ailleurs plus conforme à leur fonctionnement effectif. Il est en revanche plus difficile de reconnaître spontanément l'organisation et la cohérence de l'offre de licence, avec sa mention désormais unique (LLCER) et ses quatre parcours régionaux (et les sous-parcours par langue) et cinq parcours professionnalisants. Le dossier déposé explique comment l'établissement a été conduit à concevoir cette mention unique pour s'adapter aux nouvelles conditions en matière de licence. Peut-être pourrait-il explorer dans ce cadre la possibilité d'une organisation fondée sur la distinction entre LLCER, LEA, et Sciences du langage, qui, sans préjudice pour la spécificité « orientale » de l'établissement, serait également plus proche de celle du master actuel ou de ses évolutions envisagées. Le dossier du master LLCER annonce à cet égard une réflexion en cours sur « l'architecture des parcours-types » et sur l'alternative « parcours-types disciplinaires renforcés, ou bien [...] parcours-types aréaux (actuelles spécialités) plutôt pluridisciplinaires ». Cette réflexion sur l'articulation entre les dimensions aréales et disciplinaires apparaît effectivement importante pour le master et ne peut qu'être fortement encouragée aussi pour la licence.

La capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations constitue, compte tenu de la diversité du champ des langues, un enjeu dont on mesure le caractère théoriquement et pratiquement crucial. Elle implique dans son principe différents acteurs : au niveau central, le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent ; au niveau « de proximité », les « départements » et les « filières ». Cette organisation, sans doute adaptée aux particularités de l'établissement et à son expérience pratique, met en lumière le rôle plus restreint des instances de pilotage des mentions elles-mêmes là où elles existent.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques sont exposés de façon variable selon les diplômes et leurs parcours et selon l'orientation de ces diplômes ou parcours. Ils comportent généralement la maîtrise d'au moins une langue orientale et la connaissance civilisationnelle du domaine « aréal » (aire culturelle) dont relève cette langue, maîtrise et connaissance qui pourraient être plus explicitement définies en termes de niveau visé selon le cycle et en termes d'approche de type LLCER ou LEA selon la finalité du diplôme ou du parcours. Ils comportent aussi, pour les formations à finalité professionnelle, les connaissances et compétences relatives au domaine professionnel visé (commerce international ou traitement numérique par exemple). L'explicitation des compétences à acquérir n'est pas toujours suffisante pour permettre l'analyse détaillée de l'adéquation des plans de formation avec les objectifs, notamment professionnels.

Les objectifs en termes de poursuite d'études sont précisés pour la licence et les parcours à finalité recherche du master. Les débouchés professionnels visés sont, dans les dossiers d'évaluation, diversement présentés selon les formations en termes de fonctions-types (licence professionnelle), concours administratifs et de recrutement d'enseignants ou fonctions et/ou secteurs d'activité (licence LLCER), secteurs d'activité et métiers associés (master), et inégalement détaillés. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes formations sont plus précises. Si les débouchés apparaissent dans l'ensemble variés et étendus (enseignement, diplomatie, commerce, journalisme, etc.), le potentiel d'insertion dans chaque catégorie de métier ou secteur n'est pas précisé. Il serait utile de connaître, par exemple, le nombre de places ouvertes aux concours ou les besoins de recrutement du monde du journalisme dans telle ou telle spécialisation.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local ou national est naturellement marquée par la longue tradition de spécialisation de l'établissement dans ce champ et son exclusivité de représentation dans l'enseignement supérieur national de certaines langues-cultures. Elle se traduit au niveau local par le biais de coaccréditations ou autres formes de coopération ponctuelle. Si, au niveau licence, certaines langues sont également enseignées ailleurs, leur présence continue à se justifier par la proposition d'un cursus ici complet, ou des approches multilingues. On remarque par ailleurs l'offre originale de « bi-cursus » de licence « ASTER » (Arabe-Sciences de la Terre) avec l'Institut de physique du globe de Paris. En master, les formations qui pourraient être redondantes sont coaccréditées ou mutualisées, notamment avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot, ainsi qu'avec l'université Paris-Nanterre. D'autres coopérations, dont le fonctionnement devrait être précisé, existent également dans certaines formations ponctuelles avec d'autres institutions académiques françaises.

L'articulation avec la recherche est satisfaisante pour la licence et les masters à finalité non professionnelle. Dès la licence, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités des nombreux laboratoires de recherche de l'établissement, ainsi que de la participation forte des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le master mention LLCER est adossé à 15 laboratoires de recherche, tandis que le master mention TAL bénéficie de l'expertise des différents laboratoires des trois établissements coaccrédités. Dans les formations à visée professionnelle en revanche, bien que la présence d'enseignants-chercheurs soit mise en avant dans les dossiers, l'articulation avec la recherche reste limitée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels apparaît plus contrastée. Qu'il s'agisse de diplômes à finalité professionnelle ou non, l'établissement bénéficie de multiples partenariats avec des institutions gouvernementales ou culturelles, telles que les ministères chargés de la défense ou des affaires étrangères ou encore le Musée du Quai Branly, susceptibles d'accueillir des étudiants pour des stages, voire la préparation de certains concours. Au niveau des mentions et spécialisations à visée professionnelle s'ajoute une relation avec le milieu socio-économique par le biais d'intervenants extérieurs ou d'entreprises accueillant des étudiants en stage. Les échanges avec ces dernières ne semblent cependant pas systématiques.

La coopération à l'international n'est peut-être pas aussi pleinement développée dans toutes ses dimensions que l'on pourrait s'y attendre compte tenu du champ. L'établissement a noué quelque 200 accords divers avec des institutions étrangères, dont de nombreuses conventions permettant aux étudiants d'effectuer des séjours d'études dans les pays de la langue qu'ils étudient ou des universités l'enseignant, parfois dans le cadre de doubles diplômes. Pour les formations professionnelles en revanche, la coopération se fait surtout par le biais de contributions ponctuelles de chercheurs invités ou de co-encadrants, sans qu'il ne soit fait précisément mention de relations fortes avec des partenaires socio-économiques étrangers.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas facilitée par les ajustements et modifications qu'a dû faire l'établissement, en fonction des contraintes du cadre national — comme l'explique notamment l'introduction du dossier de licence LLCER —, en ce qui concerne le nombre, la nature et l'intitulé des mentions. Il est compréhensible que, compte tenu de la spécificité du champ couvert, il puisse en résulter une certaine hétérogénéité structurelle et terminologique entre spécialisations de rang comparable au sein d'une mention et dans la continuité d'un cycle à l'autre. Ceci ne permet pas toujours de reconnaître facilement ce qui constitue une spécialité, un parcours, un parcours-type, etc., ni, dans les maquettes, ce qui relève d'un véritable tronc commun, d'enseignements transversaux communs ou optionnels, etc. De façon générale, l'organisation des formations, envisagée au niveau structurel correspondant à leur finalité (parcours de licence LLCER, spécialité de licence professionnelle, mention et/ou spécialités et/ou parcours de master), paraît pouvoir répondre aux objectifs fixés pour ce niveau structurel. L'organisation de la licence LLCER vise, avec ses quatre « blocs d'enseignements » (fondamentaux, transversaux disciplinaires ou aréaux, d'approfondissement, d'ouverture) et l'introduction des parcours professionnalisants à partir de la L2, une spécialisation progressive. L'organisation du master LLCER, qui comporte notamment une importante UE de « compétences avancées en langues » et une UE de modules optionnels offrant un choix très riche, renvoie à la question du nombre d'inscrits, comme le fait le dossier déposé, qui mentionne comme point faible que « [c]ertains départements linguistiques et aréaux proposent un choix trop important d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants inscrits ». On peut également s'interroger sur la façon dont, pratiquement, sont intégrés dans le fonctionnement des formations les enseignements de chacune des nombreuses langues offertes (plus de 50), notamment au regard des niveaux des étudiants et des caractéristiques de progression propres à chaque langue. Il serait à cet égard utile de préciser l'organisation pédagogique en ce qui concerne les langues enseignées dans plusieurs établissements à Paris et en France (par exemple, le russe ou le chinois) et les langues que seul l'établissement propose (par exemple, l'ouzbek ou le wolof).

La professionnalisation apparaît, au sein des formations à visée professionnelle, dans le contenu des cours, la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique grâce à une structure dédiée (Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, SIOIP). On peut regretter que, obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger et sont potentiellement accompagnés d'un rapport de stage/mémoire à rédiger et soutenir par la suite. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre, qui n'est néanmoins pas toujours détaillée, par exemple, étonnamment, pour la licence professionnelle. Les effectifs, les modalités de fonctionnement, les missions et le calendrier de la formation en alternance ne sont pas précisément décrits pour la licence professionnelle ou la mention MI du master (M2). L'établissement encourage, par le biais de la Commission de la solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE), les projets d'initiative permettant aux étudiants de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans la formation professionnalisante.

La place de la recherche, qui découle de la culture d'établissement et de la place et du rôle des enseignants-chercheurs dans les formations, est significative dans les parcours à finalité recherche, notamment en master. Elle est naturellement plus réduite dans les spécialisations à visée professionnelle, y compris en termes d'adossement du fait de la composition de l'équipe pédagogique.

La place du numérique est variable d'une formation à l'autre. Tantôt au cœur de la formation, comme dans le master mention TAL du fait de son objet, qui propose la mise en place de sites internet ainsi que des cours en ligne ou à distance, elle est parfois plus traditionnelle et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle (en licence professionnelle par exemple). La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

L'international constitue nécessairement, compte tenu du champ de spécialisation de l'établissement, une dimension essentielle de l'organisation pédagogique des formations. Sa place tient naturellement à la fois aux objets et contenus d'enseignement et aux modalités de mise en œuvre, notamment périodes d'étude ou de stage à l'étranger dans le cadre des nombreux accords et conventions de l'établissement. Elle est à confirmer pour la licence professionnelle. La maîtrise de l'anglais est dans certains cas présentée comme un pré-requis (licence professionnelle par exemple) et l'enseignement de l'anglais des affaires comporte parfois des volumes proches de ceux de la langue orientale elle-même (semestres 1 et 3 du parcours Commerce international du master mention MI par exemple). La mobilité étudiante, entrante ou sortante, est parfois limitée par des contraintes extérieures et, de manière générale, semble encore perfectible.

Pilotage des formations

De façon générale les éléments des dossiers tels qu'ils sont présentés conduisent à identifier les aspects relatifs au pilotage comme largement perfectibles.

La composition des équipes pédagogiques, généralement indiquée par parcours, inclut, dans des proportions variables selon les parcours et leur finalité, des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'établissement et des enseignants et intervenants professionnels extérieurs. Les données présentées ne permettent pas facilement d'apprécier l'équilibre de leur composition, les responsabilités de leurs membres (autres que, dans certains cas, la direction d'études), le volume horaire des extérieurs, etc. et peuvent conduire à s'interroger sur leur fonctionnement d'équipe.

Si le pilotage de l'ensemble de formations est clairement assuré au niveau central par le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent, la responsabilité du pilotage de chacune des formations est moins nettement identifiée, au-delà du nom du responsable de diplôme. Elle paraît être en pratique largement partagée avec un certain nombre d'autres acteurs, instances des « départements » et des « filières » et responsables délégués au niveau des spécialisations. Ceci explique un certain manque d'unité ou d'homogénéité au sein des mentions, qui se traduit aussi dans la présentation par parcours ou spécialités de certaines parties des dossiers (y compris annexes). Les structures de pilotage et la participation des étudiants au pilotage varient d'une formation à l'autre. L'établissement évoque des conseils de perfectionnement, notamment dans les spécialisations professionnelles, mais les dossiers manquent de précision sur leur composition et leur fonctionnement. Les étudiants de la licence LLCER participent au pilotage de la formation et évaluent chaque année les formations proposées, tandis que les étudiants du master mention LLCER évaluent la formation une fois tous les cinq ans, cette évaluation étant par la suite prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont parfois imprécises dans les dossiers. La question des règlements d'examen manque de précision ; les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas non plus inscrites dans les maquettes mais sont communiquées par les enseignants après le début des cours. Le contrôle continu est fortement privilégié. Le supplément au diplôme peut paraître trop général pour permettre aux étudiants de véritablement personnaliser leur parcours.

Les dossiers ne donnent pas d'indications précises sur les modalités de recrutement, ni les passerelles. Il existe différents dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorat, soutien individuel, etc.) ainsi que des formations de mise à niveau et renforcement dans certaines langues enseignées dans le secondaire (chinois et russe en L1 et L2, arabe en L1).

Résultats constatés

Les résultats en termes d'effectifs, de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, diversement et plus ou moins précisément présentés et documentés dans les dossiers d'évaluation de mention et les tableaux annexes, apparaissent variables, à chaque niveau de mention, selon les parcours et spécialisations.

Les effectifs, importants en licence LLCER, y sont stables dans certains parcours, en diminution nette dans d'autres (Europe-Eurasie, Commerce International, Didactique des langues). Ils sont très faibles en licence professionnelle, ce qui peut être en partie dû à son ouverture encore récente mais mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur son positionnement et son attractivité. En master, les effectifs de la mention LLCER sont en augmentation (à l'exception des études chinoises) ; ils sont plus réduits dans les mentions professionnelles (moins d'une trentaine d'inscrits en M1). On observe, sur l'ensemble des effectifs, de fortes disparités selon les aires régionales et les langues et des nombres d'inscrits très faibles dans certaines langues « rares ». S'il est certainement important de préserver cette spécificité, revendiquée et assumée par l'établissement, dont les quelques éléments mis à disposition concernant le devenir des diplômés montrent la pertinence (débouchés dans les institutions gouvernementales, la diplomatie, etc), la faible demande dans certaines langues pourrait conduire à s'interroger sur l'adéquation effective des formules du cadre licence-master au public potentiel, compte tenu de l'existence d'autres formules plus souples dans l'offre de l'établissement.

Les taux de réussite sont faibles en licence, marquée par une forte diminution des inscrits en cours de cycle, avec notamment des échecs et abandons nombreux en première année. On observe également une déperdition importante en master LLCER, entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2), où il n'est toutefois pas possible de déterminer précisément s'il s'agit d'échecs ou d'étalement d'études.

Le suivi des diplômés apparaît largement perfectible. Un suivi des diplômés est réalisé chaque année pour la licence, dont les chiffres ne figurent pas dans le dossier. En master, le suivi est effectué par le biais d'enquêtes ponctuelles auprès des diplômés (avec une participation entre 30 et 50 %). Les données présentées sur la base de ces enquêtes pour les mentions TAL et *Métiers de l'International* laissent augurer d'une répartition équilibrée entre poursuite d'études dans des institutions scientifiques et insertion professionnelle majoritairement en adéquation avec la nature du diplôme.

De façon générale, une approche plus systématique, permettant la collecte et l'analyse de données plus complètes et régulières par une structure dédiée, serait souhaitable et assurément utile pour les travaux du CFVE (et/ou d'une commission spécialisée assistant le CFVE) et pour une évaluation précise des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de leur évolution et de leur adéquation aux objectifs affichés des formations.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention suivants, qui renvoient à plusieurs des aspects mis en lumière lors de l'évaluation de l'ensemble de formations, peuvent être signalés en vue de la construction d'un projet pour la prochaine période contractuelle.

Les trois premiers points d'attention sont de portée générale :

- Pilotage des mentions. Le projet devrait, sans compromettre le rôle nécessaire des instances de coordination (CFVE, départements, filières), veiller à se donner les moyens de renforcer significativement, au niveau de chaque mention, l'organisation du pilotage des mentions elles-mêmes (telles qu'elles sont actuellement délimitées, ou telles qu'elles pourraient être redéfinies). Il devrait en particulier veiller à s'assurer que les instances concernées puissent disposer de toutes les données nécessaires, notamment en termes de suivi des diplômés.
- Nombre, intitulé et organisation interne des mentions. Le projet pourrait, sous réserve des dispositions du cadre national et de la culture d'établissement, chercher à améliorer la lisibilité de l'organisation des spécialisations au sein de chaque cycle et dans la continuité entre le premier et le deuxième cycle en termes de nombre et d'intitulé des mentions. Il pourrait en particulier s'interroger sur l'opportunité de reconnaître sous forme de mentions autonomes certains des groupes de parcours de l'actuelle mention unique de licence LLCER.
- Positionnement des mentions dans l'établissement. Le projet gagnerait, compte tenu de la spécificité d'une partie des publics de l'établissement qui, comme l'indiquent les dossiers, ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme national, à préciser les conditions d'articulation entre l'offre de formation correspondant aux diplômes nationaux de licence et master et le reste de l'offre de formation, notamment en termes de langues concernées (une cinquantaine en licence et master LLCER sur plus de cent pour l'établissement).

Les autres points d'attention, de portée plus spécifique, concernent les aspects suivants :

- le positionnement dans l'environnement socio-économique, qui paraît pouvoir être renforcé, notamment en cherchant à développer des liens directs avec des entreprises étrangères ;
- le taux d'échecs et/ou d'abandons en licence LLCER, ainsi que la faiblesse des effectifs en licence professionnelle ;
- le fonctionnement concret de certaines collaborations nationales ou internationales (« doubles diplômes », etc.) ou offertes en alternance.

UNIVERSITÉ PARIS 13

AVIS GLOBAL

Le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique pour l'Université Paris 13 qui peut, par son biais et si elle le renomme en le dotant d'une identité particulière, donner aux étudiants franciliens une offre de formation originale et cohérente dans les domaines des langues, des lettres et de la communication. Moyennant quelques aménagements ou mutualisations, il est à même de prendre sa place dans l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de contribuer utilement à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Certaines formations particulièrement pointues ou originales, notamment les licences professionnelles (LP), lui permettent de se positionner aux niveaux national ou international, notamment par le biais de codiplômations ou de délocalisations. Ce positionnement pourrait encore être renforcé par une politique de relations internationales plus ciblée, plus stratégique et associant aussi plus largement la recherche et les enseignants-chercheurs.

Dans le domaine ALL, l'accent est clairement mis sur la professionnalisation, à la fois en termes de débouchés et en termes d'organisation pédagogique, et s'inscrit par conséquent dans la politique de l'établissement visant à offrir un ascenseur social aux populations habitant en Seine-Saint-Denis et dans les environs. L'exigence d'excellence, qui constitue l'autre pilier stratégique de l'Université Paris 13, est moins directement visible dans les formations du domaine ALL qui devront encore progresser sur un certain nombre de points : l'aide à la réussite, le suivi des cohortes, l'évaluation des formations et des enseignements et la démarche qualité.

Nonobstant ces problèmes dont l'établissement paraît conscient et pour lesquels il devra conséquemment investir dans les prochaines années, le domaine ALL est scientifiquement et professionnellement cohérent. Il s'appuie sur des unités de recherche labellisées (et sur un laboratoire d'excellence - LabEx), dont le potentiel scientifique devrait être encore mieux exploité et distillé dans les formations, de deuxième cycle surtout. Il est fait par ailleurs état de collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels qui passent toutefois plus par la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques que par des partenariats structurés autour de projets tutorés à visée professionnelle ou de stages (la politique dans ce domaine reste encore trop peu cadrée).

La visibilité que pourront amener, dans les prochaines années, les opérations immobilières en cours (notamment le Campus Condorcet) peut être de nature à accompagner une structuration de ce maillage territorial. Ces nouveaux bâtiments seront peut-être aussi de nature à encourager des mutualisations d'enseignements au sein du domaine ALL et l'édification souhaitable d'une vraie politique de formation au niveau des champs, en articulation avec les stratégies portées par l'établissement et par la ComUE. Probablement est-ce à ce dernier niveau que pourront se positionner certains outils de suivi et de pilotage qui pourraient utilement être mis à la disposition des équipes pédagogiques déjà bien engagées sur le terrain.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation du domaine ALL est lisible et compréhensible, tant par les étudiants que par leurs futurs employeurs. Les intitulés des mentions sont clairs et renvoient directement soit à des formations-types (lettres, langues, *etc.*), soit à des métiers clairement identifiables par les professionnels (édition, traduction, communication, *etc.*). Cela n'empêche pas certaines formations d'indiquer des débouchés qui ne correspondent pas aux métiers auxquels elles préparent réellement. C'est notamment le cas de la licence *Lettres* dont les débouchés dans le journalisme ou la traduction ne sont pas immédiats ; cela l'est plus encore pour le master *Information-communication* dont la présentation laisse penser que des débouchés sont possibles dans le journalisme ou la communication événementielle, ou pour le master *Traitement automatique des langues* (TAL) dont certains métiers listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (professorat des écoles, animation de site multimédia, *etc.*) s'éloignent des emplois auxquels peuvent réellement prétendre les diplômés.

Malgré ces quelques incohérences, l'offre de formation du domaine ALL est clairement structurée avec de réelles possibilités de poursuites d'études entre la licence et le master au sein du même établissement. On regrette cependant que dans la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Il conviendrait là, conformément aux attendus des LP, de renforcer la vocation professionnalisante de la formation. Il semblerait que la LP *Métiers du jeu vidéo* suive la même tendance.

Enfin, à destination des bacheliers, l'Université a fait un travail méritoire d'explicitation des spécificités des mentions et des parcours au travers d'un certain nombre de dispositifs : Journées Portes Ouvertes (depuis peu, coordonnées entre les différentes unités de formation et de recherche - UFR), pré-rentree (comme dans la licence *Information-communication*), etc.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL a le potentiel de s'afficher comme un domaine de formation original, homogène et compétitif de l'Université Paris 13. Il est toutefois regrettable que l'établissement n'ait pas fait le choix d'assumer ce découpage de l'offre de formation. On pourrait penser *a priori* que la raison en est l'absence de stratégie. Or le chapitre consacré à la formation dans le rapport d'autoévaluation de l'Université Paris 13 prouve qu'au contraire, la politique dans ce domaine est sous-tendue par des lignes fortes. Plutôt que de ramener la large palette de formations dispensées à cinq domaines qui reprennent des dénominations assez génériques, l'établissement aurait intérêt à cultiver la singularité de son offre et d'identifier de véritables champs de formation, au sein desquels les différentes mentions pourraient trouver une réelle articulation (par exemple entre communication et linguistique) et qui permettraient de dégager des synergies. L'absence de découpage en champs tient peut-être d'une louable honnêteté intellectuelle, visant à ne pas évaluer un bouquet de formations qui n'a pas fonctionné comme tel durant les cinq dernières années. Mais elle peut aussi signifier une difficulté à identifier, ou à faire admettre, des regroupements de formations qui outrepassent celui des composantes. Cette attitude est toutefois compréhensible dans le sens où elle remettrait en cause l'organigramme de l'Université et les modalités de sa gouvernance.

Outre cette réserve, le domaine ALL dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique au niveau parisien, et ce malgré une offre de formation pléthorique et foisonnante. Celle-ci rend *a priori* difficile pour un établissement récent, comme l'Université Paris 13, de trouver sa place. Malgré tout, en proposant à la fois des formations généralistes (langues, lettres, information-communication) et des formations plus originales, cette université a su se créer une singularité. Celle-ci est surtout visible au niveau des licences professionnelles et des masters. Ainsi, la LP *Métiers du jeu vidéo* n'a quasiment pas d'équivalent en France. Même au sein des licences, l'Université Paris 13 est parvenue à se démarquer : la licence *Information-communication* est complémentaire et non concurrente des autres licences du même type proposées par la ComUE USPC. Enfin, des licences plus généralistes comme *Lettres* ou *Langues étrangères appliquées* (LEA) ont aussi su trouver leur spécificité : la première dans la part accordée aux sciences du langage, la seconde par une spécialisation dans le domaine des assurances.

Au niveau du master, la singularité de l'offre de formation est plus évidente. Dans les cas où des masters similaires existent au sein de la ComUE (c'est par exemple le cas du master TAL, aussi présent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Université Paris Diderot), on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de mutualisation ou de tentative de travailler en commun. *A contrario*, le master *Littératures, cultures, arts* permet à ses étudiants de suivre des séminaires au sein d'autres établissements.

Même si les poursuites d'études en doctorat restent rares, les sept mentions de master s'appuient sur cinq unités de recherche, dont un LabEx, ainsi que sur la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. Il est toutefois dommage que les liens entre ces unités et les formations soient insuffisamment décrits. La lecture des rapports des formations et de l'établissement laisse penser que le lien naturel se fait par les enseignants-chercheurs, là où il y a sûrement lieu à le développer plus fortement, par exemple par des journées-recherche des étudiants en master, du soutien à l'organisation de colloques, etc. Cela inciterait certainement les étudiants à poursuivre leurs études dans la voie de la recherche.

L'ancrage des formations dans le tissu social, économique et culturel de la Seine-Saint-Denis est globalement bon, bien qu'inégal. Le master *Métiers du livre et de l'édition* entretient des liens remarquables avec les éditeurs et les professionnels du secteur, même au niveau international, puisqu'il a des relations privilégiées avec le bureau international de l'édition française à New York ou le bureau français de la Foire du livre de Francfort. Les licences ont aussi des liens avec le monde professionnel, qui passent toutefois plus par la

présence d'enseignants vacataires au sein des équipes pédagogiques que par la mise en œuvre de projets tutorés. Les licences professionnelles font bien sûr exception, faisant même état de réalisations remarquables comme l'adhésion de la LP *Métiers du jeu vidéo* au *cluster Capital Games* et la participation des étudiants à la Paris Game Week ou à la IndieCade (festival international des jeux vidéo indépendants). À l'autre extrême, on trouve la licence *Information-communication* dont on regrettera les liens trop ténus avec le secteur professionnel, là où, pourtant, les possibilités ne manquent pas.

Enfin, au niveau international, l'Université Paris 13 fait état de 563 conventions d'échange, la majorité avec des pays européens (474 conventions). Malgré cela, les mobilités sortantes ne représentent que 1 % du nombre total d'étudiants, soit 247 étudiants en 2016-2017 ; la mobilité entrante est encore plus décevante, avec seulement 137 étudiants pour la même année. Le domaine ALL ne fait pas exception à cette règle et affiche des taux très bas qui s'expliquent d'un côté par les difficultés sociales auxquelles doivent faire face les étudiants de Seine-Saint-Denis qui viennent étudier à l'Université Paris 13 et, d'autre part, par l'attractivité limitée de la banlieue parisienne pour les étudiants étrangers. Une réelle ambition politique de l'établissement tente de lever ces obstacles, notamment par l'affectation d'un budget de 40 000 euros en compensation de l'arrêt des fonds de l'Initiative d'excellence (IdEx) pour la mobilité sortante. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été conclus, avec la Pologne notamment (codiplômation du master TAL avec Cracovie et plusieurs conventions avec le master *Littératures, cultures, arts*), mais un gros travail reste à faire : certains accords ne sont pas encore formalisés (master *Communication des organisations*) et la mobilité enseignante est à développer, car elle est le levier de la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations du domaine ALL repose sur une grande diversité de parcours, pensés de manière cohérente et progressive surtout en licence. Si l'on excepte la LP *Métiers du numérique* qui ne respecte pas le principe des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) par semestre et une préparation insuffisante de la deuxième année de la licence LEA à la spécialisation en assurance en troisième année, les cursus de formation sont construits avec une vraie logique de spécialisation progressive.

On regrette que la place accordée au numérique demeure cantonnée aux outils classiques (plateforme pédagogique, espace numérique de travail, *etc.*), sauf dans les formations propres à ce domaine, et que les dispositifs de professionnalisation, notamment les stages, tiennent une place encore trop modeste. Si l'on peut défendre le principe que les licences sont conçues pour une poursuite d'études en master, elles devraient justement proposer une première expérience professionnelle sous forme de stage. Seule la licence *Information-communication* propose stages et projets professionnels. En master, les stages sont facultatifs (master *Études anglophones*) ou absents (master TAL ainsi que certains parcours du master *Littérature, cultures, arts*). Il serait bon de les rendre obligatoires, ou au moins de les cadrer dans un document de politique générale. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de développer une politique structurée de certifications (informatique, langues) en licence, car ce sont des compétences demandées lors de nombreux entretiens d'embauche.

En master, l'offre de formation du domaine ALL est dense. On y trouve une grande diversité de parcours qui manque parfois de cohérence, notamment dans l'articulation entre la première année (M1) et la deuxième (M2). Cela concerne particulièrement la mention TAL et, dans une moindre mesure, le master *Information-communication*. On y lit les traces de l'ancien cursus « maîtrise-diplôme d'études approfondies (DEA) » qui n'a pas encore trouvé une véritable cohérence au sein d'une formation en deux ans, ce qu'est et doit être le master. Dans le même ordre d'idées, la formation à la recherche, dans la plupart des masters, est encore trop limitée au mémoire, élément évidemment central de la formation à la recherche, mais non suffisant. D'autres mises en situation professionnelle (communication scientifique, poster, participation à des manifestations scientifiques, *etc.*) pourraient utilement être mises en œuvre.

Pilotage des formations

Dans le domaine ALL, ont été mis en place, partiellement au moins, des outils de pilotage permettant de suivre les cohortes d'étudiants et l'efficacité des formations. Il peine en revanche à se les approprier pour entrer dans une vraie démarche qualité qui consisterait à prendre en considération les résultats dans une optique d'amélioration continue. Hormis les licences LEA et *Lettres*, toutes les mentions du domaine se sont dotées de conseils de perfectionnement. Leur composition assure une représentativité tant au corps enseignant qu'aux étudiants et aux partenaires. On aurait souhaité disposer d'une synthèse des points

abordés lors de ces conseils et, plus encore, connaître les mesures prises par les responsables de formation pour remédier aux difficultés ou problèmes soulevés. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'Université Paris 13 a fait de la réussite des étudiants l'un des piliers de sa politique d'établissement et que la prise en compte, tant des échanges des conseils de perfectionnement que des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, est un des éléments clés du succès. D'ailleurs, cette évaluation des enseignements est encore à un stade insuffisamment mûr. L'Université Paris 13 ne fait pas exception dans le paysage français puisqu'il s'agit là d'une procédure au fond relativement récente que les établissements ont dû mettre en œuvre en plus d'autres dispositifs d'accompagnement et de suivi des formations, plus anciens (orientation, insertion, politique de stages, *etc.*), dans un budget contraint. On ne peut donc qu'encourager l'établissement à accompagner les responsables de formation dans leur mission de pilotage en dotant l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de moyens permettant d'effectuer un suivi optimal. Cela vaut aussi d'ailleurs pour les cohortes d'étudiants dont les résultats et le devenir ne sont que trop inégalement suivis par les formations.

Enfin, si l'évaluation des étudiants se fait selon des modalités bien définies et cohérentes avec les connaissances et compétences à évaluer et si l'établissement a fait le choix assumé de miser sur une large part de contrôle continu, on peut regretter que l'évaluation par compétences ne soit pas assez développée, notamment pour ce qui est du suivi de leur acquisition au moyen de portefeuilles de compétences. Il y aurait là un moyen de mieux valoriser les acquis des étudiants au cours de leur formation et de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de travail. L'Université Paris 13 pourrait ainsi davantage atteindre son objectif politique de permettre une meilleure ascension sociale de ses étudiants.

Résultats constatés

L'Université Paris 13 a encore un gros effort à faire pour améliorer ses taux de réussite. Le taux d'abandon dans certaines filières est très élevé : dans le domaine ALL, moins de 20 % des inscrits en première année (L1) obtiennent leur troisième année (L3). Ce taux est particulièrement bas dans certaines mentions, comme en licence *Lettres*. Il a toutefois tendance à se redresser dans les dernières années, sous l'effet conjugué d'une meilleure information en direction des lycéens et de dispositifs de soutien et d'aide à la réussite (Cordées de la réussite, « Clés de la réussite » pour la méthodologie, *etc.*). Ainsi, par exemple, le taux de réussite en L1 *Information-communication* est-il passé de 69 % à 76 % durant le dernier contrat. Il semblerait toutefois utile de renforcer davantage l'aide à la réussite des étudiants par un suivi plus personnalisé, des tutorats ou des dispositifs de remédiation (la licence *Information-communication* a mis en place des outils intéressants à ce sujet, comme le carnet de bord numérique). Cela a certes un coût, mais vu les résultats actuels, cet investissement pourrait rapidement porter ses fruits.

En licence professionnelle et en master, les taux de réussite sont bien meilleurs. En master se pose toutefois le problème de l'attractivité des formations qui, quelquefois, affichent des effectifs particulièrement faibles. C'est le cas des masters *Études anglophones* et TAL, même si dans ce second cas, les effectifs sont repartis à la hausse. L'attractivité en licence, elle, ne pose pas de problème particulier, ce qui signifie bien que l'Université Paris 13 est plutôt identifiée comme une université de premier cycle et qu'elle peine encore, malgré une offre de master diversifiée dans le domaine ALL, à garder ses étudiants au-delà de la licence. Les contingences matérielles poussent certainement les étudiants à s'orienter vers des études courtes ; leurs propres représentations sociales jouent probablement aussi.

L'Université Paris 13 affiche l'ambition d'être une université à la fois des cycles courts et des cycles longs, ce qui peut sembler en apparence une contradiction, mais qui, dans son environnement territorial, implique de permettre une sortie à bac+3 (d'où l'offre de LP) et une qualification à bac+5. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un accompagnement accru des étudiants dans leurs projets d'études et professionnel et dans le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. On ne peut alors qu'enjoindre l'établissement à renforcer le réseau de ses *alumni* (comme cela est fait dans les masters *Communication des organisations* ou *Métiers du livre et de l'édition*), pour motiver les étudiants à poursuivre leurs études et leur permettre une entrée dans le monde du travail, à un niveau de qualification supérieure. Les LP se sont plus naturellement engagées dans cette voie, via les réseaux sociaux ou les associations étudiantes. Une incitation de l'établissement en direction des autres formations du domaine ALL serait souhaitable.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention concernant les formations sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* fait l'objet de deux points d'attention : le pilotage de la mention portée par l'Université Paris 13 a été délégué au Centre de formation d'apprentis (CFA) ; l'Université doit veiller à rester maître de sa formation ; le parcours *Concepteur et intégrateur web et mobile* de la mention portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny se rapproche en fait des licences dénommées *Conception, Développement et Test de logiciel* et devrait s'en démarquer pour justifier son intitulé différent.
- Le master *Traitement automatique des langues* a construit une première année qui n'est pas attractive (entre trois et six étudiants) et qui ne propose qu'un nombre trop faible d'heures d'enseignement (162 heures, sans travaux dirigés - TD ni travaux pratiques - TP). Seule la deuxième année du master est correctement construite et attractive. Il convient de donner une vraie cohérence à cette mention et de la doter d'un pilotage efficient.
- Le master *Études anglophones* a des effectifs très faibles ; il n'a pas de politique active en matière de relations internationales ; il intègre un parcours *Enfances, cultures et sociétés* dont le lien avec les objectifs pédagogiques et scientifiques de la mention sont très discutables.

Les points d'attention concernant le domaine ALL et l'établissement sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- Une prise en compte encore insuffisante du public étudiant accueilli et de ses difficultés, générant des taux de réussite bas, surtout en licence.
- Une démarche d'autoévaluation et une politique qualité encore trop peu développées.
- Une politique de relations internationales à structurer.
- Une professionnalisation qui s'appuie encore insuffisamment sur les stages et les projets professionnels.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

AVIS GLOBAL

Même si la rédaction des dossiers n'est pas aussi précise ni claire qu'on pourrait l'attendre, le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques donnent lieu à une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion dans le monde professionnel ou à la poursuite d'études. La volonté d'amélioration est manifeste au travers non seulement de la prise en compte des précédents rapports d'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), mais aussi dans les processus d'auto-évaluation mis en place, bien qu'ils ne soient pas suffisamment formalisés.

L'ensemble de l'offre de formation en arts, lettres, langues (ALL) se distingue par un réel désir de se positionner sur des spécificités, des éléments originaux ou des formations rares, voire uniques aux plans régionaux, nationaux ou même européens. La politique d'affichage est en effet clairement fondée sur une accentuation du caractère d'originalité dans l'offre de formation du bassin parisien, toutes les équipes ayant pris soin d'explicitier leurs choix pédagogiques par un souci de différenciation et de diversification. Outre un accroissement de la visibilité et de l'attractivité des formations, cette stratégie peut avoir un effet sur l'inscription des mentions au niveau international : ainsi, avec ses quatre spécialités artistiques, le master *Création artistique* est-il clairement unique en Europe. Il peut envisager des co-labellisations avec des établissements québécois aux objectifs identiques.

Le haut taux de poursuite des études pour les licences professionnelles - LP (entre 30 et 60 %) interroge sur la pertinence de maintenir ces mentions sous cette modalité, d'autant plus que certaines équipes pédagogiques vont jusqu'à présenter le master comme la suite naturelle de la formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations ont été clairement pensées en fonction des débouchés principaux en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, si bien qu'elles semblent toujours en adéquation avec les objectifs et emplois visés. Ainsi, la capacité à prendre en compte les évolutions et les besoins du marché professionnel et à y adapter les parcours (développement du numérique dans les métiers du livre et de la communication), voire à stimuler leur déploiement (création d'une formation d'art-thérapeutes) est-elle une caractéristique significative du domaine ALL. Il est d'autant plus regrettable que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme, bien que systématiquement présentes, manquent d'exhaustivité, en particulier pour les LP : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place. Les LP autour des métiers du livre pourraient constituer une seule mention, avec un tronc commun et des spécialités. Cela pourrait mettre en valeur leur originalité, et mutualiser les savoir-faire et les acquis des équipes. Pour renforcer l'attractivité des formations, il serait souhaitable de renforcer les cohérences / passerelles possibles entre la licence généraliste et les LP du domaine. De même, le master *Création artistique* doit encore renforcer sa réflexion sur les débouchés et sur les potentialités de la transversalité des spécialités artistiques. Les dossiers d'autoévaluation des formations exposent clairement et systématiquement les connaissances et compétences à acquérir, ainsi que les objectifs pédagogiques et socio-professionnels. Il est regrettable aussi que ces efforts n'empêchent pas une faible insertion professionnelle des diplômés de LP, en regard des nombreuses poursuites en master (qui concernent entre 30 et 60 % des diplômés).

Si la polyvalence des enseignements des formations ALL fait l'originalité de l'enseignement et l'attractivité de l'offre, elle est cependant aussi à l'origine dans certains cas d'un déficit d'identité disciplinaire : ainsi, résultat de la pluridisciplinarité des enseignements de linguistique, les poursuites d'études de la licence *Sciences du*

langage (SDL) sont souvent éloignées de la discipline et réorientées vers d'autres masters, notamment le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Une réflexion sur l'intitulé du master *Création artistique*, qui allie la dimension artistique, l'écriture et les thérapies psycho-corporelles, s'impose, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre et valoriser la spécificité et l'originalité de cette formation dans le panorama académique et socio-professionnel.

En conclusion, les formations proposées par le domaine ALL font état de leur pertinence tant sur le terrain des formations que pour les métiers ou les poursuites d'études auxquels elles préparent. Il serait cependant souhaitable que des liens plus précis continuent à se construire entre théorie et pratique, culture et ancrage professionnel.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL de l'Université Paris Descartes a su trouver, développer et faire évoluer historiquement des créneaux de formation propres et originaux, aux plans régional (SDL), national (les trois LP) ou européen (master *Création artistique*, dont l'inscription dans les quatre champs artistiques – Art thérapie, Danse thérapie, Drama-thérapie et Musicothérapie – le distingue explicitement et accroît son attractivité). Outre ces particularités disciplinaires, le domaine a aussi réussi à établir des modalités d'enseignement qui le démarquent des autres formations concurrentielles, comme la formation continue ou en alternance fondée sur un partenariat unique avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Edition-Asford ou avec le CFA CERFAL.

Le master *Création artistique* fait l'objet d'une cohabitation avec le Département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont il est malaisé de comprendre les modalités d'articulation entre les deux établissements. L'unique délocalisation proposée l'est pour la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de l'IUT de Paris Descartes : le dossier reste cependant assez vague sur l'organisation et l'intérêt de la répartition des interventions sur le site de Versailles et dans les 13^e et 16^e arrondissements de Paris.

Les ouvertures vers les autres formations sont considérées comme un atout non négligeable et les collaborations entre les différentes mentions du domaine sont donc valorisées. Quatre des cinq formations évoquent et/ou analysent les collaborations avec les autres universités du regroupement Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Dans les faits, cependant, les formations du domaine ALL semblent mener leur activité dans leur propre domaine disciplinaire ou professionnel, en se confrontant aux formations similaires et concurrentielles, mais sans aucun effort d'intégration dans l'offre de formation de l'Université ou de l'USPC. Il serait peut-être souhaitable d'étudier la question de l'intérêt de réactiver la dynamique des collaborations.

Le positionnement à l'international peut se traduire de manière emblématique par l'existence de nombreux accords Erasmus (90 accords échanges pour la licence SDL) et Erasmus + (35 % des Accords Erasmus + de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences humaines et sociales - SHS pour la licence SDL), qui, bien qu'ils n'aboutissent qu'à un flux sortant extrêmement limité, ne témoignent pas moins de l'aura internationale des parcours proposés par l'Université Paris Descartes. Une particularité notable, à porter à l'actif de la licence SDL et peut-être à étendre à d'autres formations, est le partenariat avec le campus de Paris de la *New York University* pour des tandems linguistiques. De même, la spécificité des formations se traduit notamment par le recrutement d'un quart des étudiants à l'étranger. Pour le master *Création artistique*, les conventionnements envisagés entre l'Université Paris Descartes et des institutions internationales (Grands Ballets de Montréal, universités québécoises), s'ils se concluent effectivement, feront incontestablement des parcours spécifiques une plaque tournante d'orientation professionnelle et de recherche vers les différents milieux et associations socio-culturels, mais aussi vers les poursuites d'études, tant à Paris Descartes que dans les autres universités membres de l'USPC. Cette expérience pourrait avec profit être étendue à toutes les formations du domaine, souvent franco-centrées et dont l'inscription européenne mériterait de ce fait d'être repensée.

L'ouverture à la recherche en licence généraliste et en master est effective par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation ainsi qu'au travers de l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de l'Université Paris Descartes. Le dossier de master se concentre sur les poursuites en doctorat (10 % des diplômés) et sur la continuité de leurs thématiques avec la formation. Les liens avec les laboratoires et l'inscription des enseignements dans les axes essentiels des équipes de recherche sont bien présents, mais restent vagues et mériteraient d'être repensés. Toutefois, la licence SDL se distingue par l'insertion de pédagogies innovantes, développées autour de l'acquisition de méthodologies récentes d'analyse linguistique.

Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique est développé au travers de partenariats professionnels classiques : stages ou apprentissages, enseignements dispensés par des professionnels ou encore des projets tutorés. Des partenariats plus innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. La formalisation des collaborations serait aussi un atout et un gage de pérennisation des relations avec le milieu professionnel.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du domaine ALL sont caractérisées par une spécialisation disciplinaire ou professionnelle immédiate. L'organisation pédagogique est claire et cohérente, fondée sur la triple démarche d'un socle disciplinaire fort, d'une formation à des outils communs permettant d'éventuelles réorientations et d'options d'ouverture incitant à la découverte de filières professionnelles. À noter toutefois que la grande spécialisation des LP les amène à ne pas laisser de choix d'enseignements aux étudiants. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux/travaux dirigés et tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Le cas particulier du master *Création artistique*, en cohabilitation entre les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle Paris 3, lui confère un statut spécifique et un pourcentage important d'inscriptions en formation continue, entraînant un regroupement des deux cents heures d'enseignement sur quatre semaines par semestre.

Les modalités d'enseignement sont globalement en présentiel, avec cependant des capacités d'adaptation à un public étudiant spécifique : la mise en accessibilité de certaines formations est facilitée par le système de formation continue (particulièrement pour le master *Création artistique*). Cependant, il est très regrettable que le contact entre les formations et la mission handicap de l'Université Paris Descartes ne soit jamais mentionné : rien n'est indiqué sur la présence ou non d'un référent handicap dans les UFR ou de la mise aux normes des locaux pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Les formations semblent souffrir d'un manque important de salles/de places pour tous les étudiants.

La modalité de contrôle de connaissances la plus pratiquée est le contrôle continu. À l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue.

La place de la professionnalisation est importante dans toutes les formations évaluées. Cela se traduit par des systèmes de formation en alternance, la possibilité de faire des stages, des enseignements dispensés par des intervenants professionnels extérieurs à l'université, des mises en situation en classe, des projets tutorés et/ou des ateliers pratiques. Pour constituer et mener leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par les équipes pédagogiques pendant des cours dédiés, par leurs maîtres d'apprentissage et de stage ou directeurs de recherche et par les intervenants extérieurs. En filières professionnelles, les étudiants bénéficient des partenariats entre l'université et des entreprises de leurs spécialités.

Concernant la place du numérique, on note une disparité en fonction des formations, qu'une réflexion au niveau des UFR pourrait uniformiser. Il est en effet regrettable que seules certaines formations exploitent les plateformes Moodle et Rosetta et donnent une place conséquente à l'outil numérique et à l'utilisation des logiciels (ex. modules de e-Learning, apprentissage de logiciels ADOBE, ...). Le recours aux pédagogies innovantes semble généralisé dans les LP (pédagogie par projet, cours sur la communication numérique, les réseaux sociaux et la fabrication de livres numériques). L'expérience n'a pas encore été étendue à la licence SDL, qui prévoit cependant de tester les classes inversées dans un avenir proche. De même, il est souhaitable de généraliser la préparation aux certifications en langues (*test of english for international communication - TOEIC*, *test of english as a foreign language - TOEFL*).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est principalement portée par les enseignants-chercheurs lors de leurs enseignements. De façon générale, le lien avec la recherche semble être marginal (participation des étudiants à des séminaires). On notera toutefois une passerelle plutôt bien exploitée vers la recherche dans le master *Création artistique*. De plus, certaines formations professionnelles (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*) offrent à leurs étudiants la possibilité d'assister, voire de participer, à des colloques sur leurs thèmes de spécialités.

Les échanges internationaux sont d'importance variable selon les formations. Le flux de sortants est, en général, assez faible, malgré l'existence de très nombreux partenariats. La LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* tente de compenser cette faiblesse par l'offre de cours dispensés en anglais, sans toutefois en analyser suffisamment l'intérêt ni l'efficacité.

Les formations proposées sont ambitieuses et originales pour la plupart. Il importe de poursuivre et d'approfondir les partenariats, d'une part en accentuant l'indispensable lisibilité de leur fonctionnement, qui semble souvent tenir à l'investissement d'une petite équipe, d'autre part, en assurant la pérennité des accords avec le monde socio-économique.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble équilibrée et cohérente, manifestant à la fois la volonté de s'ancrer équitablement dans le milieu académique et dans le monde professionnel, à l'exception de la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, dont l'équipe est particulièrement floue, constituée d'intervenants se répartissant de manière inégale entre les différents groupes de spécialité, ce qui peut faire craindre un risque d'émiettement et de superficialité dû au nombre élevé de courtes interventions de professionnels différents. En général, les responsables pédagogiques, membres actifs de l'équipe pédagogique, sont clairement identifiés, facilement repérables et accessibles aux étudiants. Alors que les formations de premier cycle ont une vraie spécificité, le master *Création artistique* semble peiner à trouver une identité globale, même si le fait que chaque spécialité soit pilotée indépendamment des autres, par son propre binôme chercheur / professionnel, est compensé par deux réunions semestrielles de l'équipe pédagogique. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement bien renseignées et justifiées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont cependant parfois absents des dossiers. Lorsque les informations sont mentionnées, elles semblent cohérentes. Le portefeuille de compétences n'est pas présent dans toutes les formations. Les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés auprès des étudiants. Les attentes et objectifs des différents cours sont clarifiés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes.

Des réunions d'équipe pédagogique sont organisées pour toutes les formations, à fréquence variable mais régulière. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie dans les dossiers, si bien qu'il est difficile de savoir si les étudiants et les professionnels y sont systématiquement représentés. L'absence de représentation des étudiants dans les conseils des LP et, pour le master *Création artistique*, d'artistes, y est particulièrement regrettable. Les filières ont cependant mis en place pour la plupart un lieu plus ou moins formalisé d'échanges avec les étudiants. De même, si l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, la majorité des formations a recours à des questionnaires, exploités par la suite pour l'amélioration des cours ou de la formation.

Résultats constatés

Quatre des cinq formations bénéficient d'une attractivité importante. Seule la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* affiche un nombre d'inscrits inférieur à ses capacités d'accueil. Les cinq formations ne fournissent que les chiffres de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'insertion professionnelle des diplômés, sans prendre soin de les analyser ni de les exploiter.

En analysant les chiffres donnés, on peut noter un taux de réussite important pour toutes les formations (80 % en licence SDL, des taux voisins de 100 % en LP et 95 % en master). Les diplômés de la licence générale poursuivent les études à 85 %, mais surtout en master MEEF, et très peu en sciences du langage ou en linguistique. Les LP ont un taux d'insertion professionnelle très faible et privilégient une poursuite d'études en master, élément qui devrait faire l'objet d'une réflexion sur les débouchés et les objectifs de la formation. Les étudiants du master *Création artistique* s'insèrent diversement sur le marché du travail (entre 58 % et 80 % en fonction des spécificités artistiques) à 30 mois de la fin du diplôme, ce qui n'est pas très élevé. S'y ajoutent 10 % d'inscrits en thèse.

POINT D'ATTENTION

Le haut taux de poursuite des études pour les trois LP et le fait que les responsables de mention, notamment de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, incitent les étudiants à poursuivre, amènent à s'interroger sur la pertinence de maintenir ces LP en l'état.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

AVIS GLOBAL

Le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques est particulièrement perceptible dans la rédaction des dossiers, globalement – à quelques exceptions près (master *Lettres*, licence *Arts du spectacle*) – clairs et précis, témoignant d'une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou à leur poursuite d'études. Ces formations du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'Université Paris Diderot sont, dans l'ensemble, inscrites dans les dossiers comme spécifiques et/ou complémentaires au sein de la ComUE Université Sorbonne Paris-Cité (USPC).

Le domaine se caractérise par une architecture de grande envergure mettant en relation, à des degrés divers, l'ensemble des unités de formation et de recherche (UFR) : Linguistique, Études interculturelles de langues appliquées (EILA), Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO), Lettres, arts et cinéma (LAC) à laquelle est rattachée l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Études anglophones, Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Par le jeu des éléments constitutifs de l'unité de formation (ECUE), des unités d'enseignement (UE) libres, des cours transversaux ou des UE de découverte se créent, entre les mentions, des possibilités de réorientations ou d'évolutions au sein du domaine, voire de domaines connexes. Ce maillage étroit crée les conditions à la fois de l'ouverture et de la complémentarité des parcours et confère au domaine une force d'originalité tout en lui procurant un terrain fertile aux expérimentations pédagogiques et à l'orientation vers l'inter- et la transdisciplinarité dans le monde contemporain. Ainsi, l'architecture organisationnelle dont fait état le domaine ALL de l'Université Paris Diderot ouvre les portes de spécialisations fortes, ancrées dans la recherche et de la professionnalisation, ouvertes sur des disciplines connexes mais aussi parfois plus distales. Cependant, la plupart des dossiers ne réussit pas à démontrer ni à suffisamment valoriser la cohésion de la mention et donne l'impression de disparités et de déséquilibres entre les spécialités en masters.

La politique des partenariats pédagogiques (conventionnements, coopérations, cohabilitations) avec des établissements prestigieux (INALCO, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes études (EPHE), École normale supérieure (ENS) de Cachan, ENS de Lyon, autres universités publiques) est cohérente avec la volonté de proposer des formations de grande qualité. De même, globalement, la construction des programmes d'enseignement s'appuie efficacement sur une connaissance approfondie du tissu socio-économique dans lequel les formations évoluent.

Si la composition des équipes pédagogiques est extrêmement équilibrée – à l'exception notable de celle de la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* qui souffre d'un risque d'instabilité dû à un nombre d'enseignants-chercheurs très inférieur à celui des intervenants professionnels extérieurs –, on regrette, dans plusieurs disciplines, un sous-encadrement important et croissant qui, à terme, pourrait être problématique.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La lecture des dossiers indique que la finalité majeure des formations proposées et animées par des équipes investies est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances mais surtout des compétences destinées à les préparer au monde contemporain et à ses mutations tant technologiques que philosophiques et sociologiques. Globalement, les licences et masters du domaine, orientés recherche ou professionnalisation, exposent clairement les connaissances et compétences liées aux parcours proposés : si les formations de licence ont été pensées en fonction des possibilités de poursuite d'études, plutôt qu'en termes d'insertion professionnelle, à l'inverse, les formations de licence professionnelle (LP) et de master, ainsi que la licence langue étrangère appliquée (LEA), visant une intégration directe dans le monde socio-économique, font une analyse approfondie des objectifs professionnels, bien ciblés, pertinents et réalistes, comme l'indique notamment l'adéquation des insertions effectives des diplômés avec les métiers visés. Ainsi

les formations proposent-elles des enseignements qui visent à permettre l'acquisition des connaissances et compétences annoncées et relayées dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme, quasi systématiquement présentes et exhaustives. Les étudiants en sont informés par divers supports et en diverses occasions. Les brochures exposant l'ensemble des informations requises sont en ligne sur les sites et présentées lors des salons et rentrées. De même, les poursuites d'études sont systématiquement fléchées et l'organisation des enseignements les rendent quasiment toujours possibles grâce aux liens entre les disciplines, les filières et les unités de formation et de recherche (UFR) et aux partenariats avec d'autres établissements parisiens.

La professionnalisation est étayée par les stages et professionnels intervenants mais aussi par l'alternance, y compris pour les licences généralistes et masters à visée professionnalisante. Très actif et efficace, un réseau d'anciens diplômés, notamment dans la spécialité *Linguistique et informatique de Science du langage* (SDL) et dans les mentions des disciplines artistiques, très bien insérés professionnellement, sert d'appui au suivi des diplômés et de relais pour l'insertion et les stages des étudiants actuels : le principe pourrait être étendu aux autres mentions du domaine ALL.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'Université Paris Diderot dans le domaine ALL occupent une place de choix tant au plan local que national, voire plus rarement internationale (master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - LLCER*).

Elles se distinguent par un effort de mise en synergie non seulement entre les mentions du domaine mais aussi entre plusieurs UFR. Les parcours ainsi créés sont souvent rares par leurs intitulés, les articulations qu'ils offrent avec des départements ou UFR du domaine ou connexes, les enseignements communs sous la forme de séminaires et du dispositif majeure/mineure, présenté comme positif par toutes les équipes pédagogiques, en dépit de difficultés de mise en œuvre. Ces panachages, à la fois spécifiques et éclectiques, permettent ainsi élargissement et ouverture sur d'autres parcours, ou des combinatoires qui introduisent de fortes dimensions culturelles dans des compétences techniques précises. Un autre avantage de ces collaborations pédagogiques internes est de permettre la mise en œuvre de la formation sur des « compétences communes », qui sous-tendent l'exercice de plusieurs métiers. L'originalité de ces mentions tient aussi aux modalités d'enseignement, prévoyant notamment des formations en alternance pour les parcours professionnels tant en licence qu'en master. Il est d'autant plus regrettable que ces spécificités ne soient pas suffisamment mises en valeur : en dehors de la renommée acquise de l'université, les formations auraient parfois à faire un effort de positionnement par rapport aux autres universités. Si quelques analyses sont fournies pour l'espace parisien, très peu le sont pour la France. Aucune tentative de positionnement sur le marché de l'offre européenne de formation n'est faite.

La finalité affichée des partenariats pédagogiques, scientifiques et professionnels est cohérente avec les objectifs des formations. Les partenariats avec les établissements universitaires parisiens (Paris Sorbonne Nouvelle, Paris Sorbonne, Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 13) ou écoles (INALCO, EPHE, EHESS, ENS de Cachan, ENS de Lyon...) visent à initier les étudiants à la recherche et/ou les préparer à l'agrégation. L'existence d'un Institut des écoles doctorales au sein de l'Université Paris Diderot permet d'espérer une réflexion approfondie pour pallier la baisse des inscriptions en doctorat des diplômés des masters.

Pour renforcer la formation à la professionnalisation, le domaine ALL s'appuie sur des partenariats ciblés avec les milieux socio-professionnels : chaque parcours a su adapter des relations idoines avec les milieux respectifs et veiller à l'implication des professionnels et à la désignation de tuteurs de stage, de façon à rendre constant le suivi des évolutions des attendus du milieu socio-professionnel. Il serait cependant plus fructueux de formaliser ces accords avec des secteurs de métiers visés, plutôt que de se contenter de liens individuels avec les formateurs professionnels ou avec des lieux d'accueil de stage. Des partenariats innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. Une exception notable, cependant : la seule action réellement innovante est celle de la spécialité *Coréen* du master *LLCER*, qui organise des rendez-vous avec des entreprises coréennes en France.

Les conventions à l'international se font davantage au niveau de l'Université et/ou des UFR que des mentions, à l'exception notable des mentions de langues étrangères. Même si des chiffres comparatifs ne sont pas cités pour attester du succès des échanges Erasmus, on regrette qu'au côté de flux entrants élevés, les flux sortants restent faibles, hormis dans les parcours *LLCER* ou *Études Anglophones* pour lesquels les échanges sont

obligatoires. Le faible taux de mobilité sortante devrait conduire le bureau des relations internationales (BRI) et les équipes pédagogiques à déterminer des stratégies d'incitation à la mobilité et à faciliter les procédures.

Organisation pédagogique des formations

La richesse de l'offre d'options et de spécialités est expliquée et détaillée de façon inégale dans les dossiers : l'organisation et le contenu sont clairement présentés pour la licence et le master LLCER et pour le master *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) mais trop brièvement dans les dossiers d'autres formations, en particulier des mentions *Lettres*.

Il ressort pourtant de l'étude des dossiers une grande cohérence des stratégies pédagogiques qui animent les équipes, afin de permettre à l'étudiant d'être en capacité de traiter les connaissances de manière plurielle, dans une perspective à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. La macro-architecture du domaine ALL de l'Université Paris Diderot fait apparaître que la philosophie d'ancrage spécialisé est systématiquement mise en perspective par des apports issus d'autres spécialités, tant par le jeu des majeures/mineures que par les cours interdisciplinaires liés à la proximité et aux partenariats avec les UFR du même domaine, voire d'autres domaines. Il est cependant à noter que les spécialités de langues asiatiques de la licence *LLCER*, destinées aux débutants, ne peuvent pas pousser les diversifications de contenus aussi loin que dans la spécialité *Anglais*, dont les étudiants ont déjà une certaine maîtrise de la langue étudiée en fin de lycée. À noter aussi que le nombre d'heures d'UE « libres » est étonnamment élevé dans le master *LLCER* en spécialité *Vietnamien*, et que, du fait de sa complexité, le système de la licence *LLCER* en partenariat avec d'autres UFR n'a pas fonctionné en licence *SDL*.

La spécialisation progressive des formations est généralement claire et bien mise en évidence. Les modalités d'enseignement sont cohérentes et varient en fonction de la spécialité de la formation et de ses objectifs professionnalisants ou non. Les formations « générales » sont souvent accessibles à un public varié et présentant des spécificités d'accueil ou ayant des contraintes particulières (validation des acquis de l'expérience (VAE), situation de handicap, sportifs, salariés, etc.). Certains dossiers mentionnent leur collaboration avec la mission handicap de l'Université Paris Diderot, ce qui favorise la prise en charge des étudiants qui en dépendent ainsi que le bon fonctionnement de leur scolarité. Toutefois, l'enseignement des langues secondes semble poser souci : certains cours se faisant à distance, en ligne et non en présentiel, la progressivité des enseignements et la vérification des acquis en communication orale sont incertains. De même, si les formations à visées professionnelles utilisent régulièrement des logiciels propres à leur domaine et que certaines formations « générales » cherchent à former leurs étudiants aux bases de la bureautique, il est regrettable que, en dehors de la plateforme d'enseignement en ligne (Moodle), le recours au numérique soit inégal et qu'il ne fasse pas l'objet d'une réflexion sur son intérêt, sur son efficacité ni sur les modalités de mise en œuvre.

Si les certifications en langues (*test of english for international communication-TOEIC*, *test of english as a foreign language-TOEFL*) et en informatique (certification informatique et internet-C2i) sont encouragées, les formations gagneraient à réfléchir à l'établissement d'un processus efficace pour y préparer les étudiants.

Globalement, les formations sont construites en connaissance et en cohérence du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent. La formation à la professionnalisation est développée au travers de partenariats professionnels, relativement classiques : stages de quelques semaines à plusieurs mois, apprentissage ou alternance, enseignements dispensés par des professionnels ou encore projets tutorés. Des modules, ateliers et autres formes de cours autour de la préparation aux stages, à la pratique du domaine étudié et/ou à la connaissance du contexte professionnel des formations sont proposés aux étudiants. Les stagiaires ont un tuteur parmi le corps enseignant. Les formations professionnalisantes proposent un livret de stage, des cours de retours sur expériences en stage et des visites de stages par les enseignants-référents.

La recherche est au cœur des processus de formation tant par les enseignants qui y contribuent et leur implication dans des laboratoires (équipe d'accueil - EA et/ou unité mixte de recherche - UMR), disciplinaires ou transdisciplinaires – Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA, UMR 8225), Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967), Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC, EA 4410), Laboratoire de linguistique formelle (UMR 7110) et Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR 7597) – que par leurs publications et leur capacité à organiser des colloques internationaux auxquels ils associent les étudiants, et ce, dès la licence. Les enseignants nourrissent la plupart du temps leurs enseignements avec le fruit de leurs recherches. Les étudiants de master peuvent même s'entraîner à la

valorisation de leurs travaux lors de colloques organisés par leur formation, notamment au travers de la présentation de posters. Le fort tuilage fait entre les ateliers du parcours *Études cinématographiques* de la troisième année (L3) de licence *Arts du spectacle* et le master *CDM* crée une architecture qui renforce l'efficacité de l'initiation à la recherche en licence et l'attractivité du master, ce qui pourrait être étendu aux autres disciplines.

L'internationalisation des formations est inégale selon les domaines de formation : outre les nombreuses possibilités d'échanges européens et internationaux, notamment vers l'Asie et les États-Unis, les spécialités de langues se distinguent par l'établissement d'un double diplôme LLCER avec le Japon et la construction d'un diplôme en *Études anglophones* en cursus intégré avec quatre autres universités européennes et une université américaine.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble cohérente, avec cependant la notable absence d'enseignants de langues secondes. Globalement, la proportion d'enseignants-chercheurs oscille entre un tiers et deux tiers de l'effectif total en fonction des spécialités. Un sous-encadrement généralisé, plus particulièrement encore dans la licence *Arts du spectacle* et dans la spécialité *Coréen* de la licence LLCER, incite cependant à engager une réflexion sur les enjeux d'un renforcement de l'équipe de formation. La question est extrêmement préoccupante pour la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique*, où un déséquilibre important est observable : la faible proportion d'enseignants-chercheurs (un quart des enseignements), au regard du nombre d'intervenants professionnels extérieurs, interroge sur la réalité de l'ancrage universitaire de la formation.

Pour l'orientation la plus adaptée des futurs étudiants et pour l'information des inscrits, les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés en début d'année. Les attentes et objectifs en termes de connaissances et de compétences à acquérir sont transparents, clarifiés et diffusés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes. L'aide à la réussite (domaine oral ou écrit), lorsqu'elle est proposée, se fait sous la forme de dispositifs variés : jeux de rôle, notes de synthèse, carnets de bord, tutorat en licence et en master par le biais de doctorants...

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et sont assumées, en général, par des membres actifs et titulaires de l'équipe pédagogique. Des réunions d'équipe sont organisées, à fréquence variable selon les formations. Si la présence des représentants des étudiants n'est pas toujours mentionnée, celle des intervenants extérieurs est non négligeable, et ce dans toutes les formations à l'exception des mentions de *Lettres* pour lesquelles l'information est absente. Le rôle des étudiants semble globalement négligé dans le processus d'autoévaluation ou d'amélioration continue de la formation. La question du renforcement du rôle du conseil de perfectionnement se pose pour toutes les formations du domaine. Une mention particulière doit être faite à la licence SDL, qui gagnerait à repenser son usage du conseil de perfectionnement auquel elle ne semble pas trouver d'utilité en l'état. À noter à l'actif de la grande majorité des formations, le recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est cependant regrettable que tous les dossiers ne fassent pas état de la prise en compte des résultats des diverses procédures d'évaluation des formations. La mise en place de conseils et de lieux d'échanges (conseil de perfectionnement, conseil de département, conseil pédagogique) permettrait aux formations évaluées de bénéficier d'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation et d'une plus grande réactivité pour une amélioration continue.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement variées (50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal, sur la base de travaux écrits et oraux), bien renseignées et en cohérence avec les objectifs de la formation. Les informations sur la constitution du jury d'examen, son rôle et ses modalités de réunion sont parfois absentes des dossiers. La mise en œuvre systématique du portefeuille de compétences améliorerait les chances d'insertion professionnelle des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables ou en légère hausse, avec une forte attractivité notamment en licence LLCER et LEA pour les spécialités de langues asiatiques (*Vietnamien* exclu). Les cursus de master ont des étalements d'études en particulier pour les étudiants qui font stage et mémoire et qui ne parviennent pas à terminer le

second par manque de temps la première année. Presque toutes les formations ont connu des effectifs à la hausse, plus faible cependant pour la LP *Rédacteur technique*. Le recrutement est à dominante locale et en formation initiale, mais les cursus de langues recrutent à l'international (en particulier en *Chinois* et en master *SDL*). On constate cependant peu de reprises d'études et de formation continue. Pour le master *Etudes anglophones*, il est à remarquer que la spécialité professionnelle *Intelligence et innovation culturelle*, par apprentissage, est la plus attractive.

Les taux de réussite sont voisins ou supérieurs à 50 % en fin de licence (inférieurs en *LEA anglais-allemand*), voisins de 70 % en master (supérieurs en *CDM*, mais inférieurs en *LLCER* spécialités *Chinois, Coréen, Japonais, Vietnamien*).

Le suivi des diplômés pose problème aux équipes pédagogiques. Pour sept des 11 formations, les données sont à revoir. Il s'agit d'enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), le plus souvent, qui ne rencontrent que rarement le succès escompté et, en outre, peu analysées et exploitées par les équipes pédagogiques. Toutefois les enseignants-chercheurs qui animent les formations s'efforcent de faire des enquêtes en interne, sauf en licence *Lettres*. Les diplômés des licences généralistes s'engagent généralement dans une poursuite d'études, souvent dans la même université (50 % d'*Arts du spectacle* et de *LEA*, depuis l'ouverture des spécialités de langues asiatiques, 35 % de *SDL*). En ce qui concerne les diplômés de master, 60 à 90 % trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les données relatives à l'adéquation entre la formation et le domaine et le niveau d'insertion professionnelle sont réduites, peu fiables et/ou difficilement exploitables et comparables : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les enquêtes internes présentent en effet des résultats contradictoires, en particulier pour le master *LLCER*. La poursuite en doctorat est à revoir pour certains masters, peut-être avec le renforcement du positionnement de la dimension recherche. Si le master *LLCER* spécialité *Japonais* et le master *SDL* spécialité *Linguistique et informatique* (50 % des étudiants avec convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ou allocation doctorale) ont des taux de poursuite en doctorat importants, les autres masters se distinguent surtout par une faible poursuite en thèse.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention devrait être porté sur les équipes pédagogiques : si leur composition est extrêmement équilibrée, on regrette un sous-encadrement important qui, à terme, pourrait être problématique.

Outre un fort déséquilibre de l'équipe pédagogique, la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* est caractérisée par des incohérences dans le dossier, plutôt désorganisé et difficile à lire et à évaluer. L'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé ; de même une formalisation des nombreux contacts avec le monde professionnel et une participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités extérieures à l'établissement, permettraient de mieux anticiper les changements du milieu socio-professionnel, de moderniser les pratiques et de faire évoluer une formation qui a tendance à rester sur ses acquis.

Licence suspendue, la L3 *Sciences du Langage* devrait s'interroger sur l'opportunité de créer une licence complète.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

AVIS GLOBAL

Le présent rapport établit un bilan sur la base de l'évaluation de vingt-deux formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui n'ont pas été présentées selon leur champ précisant leurs affinités scientifiques, ou donnant simplement une idée de leur cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus étonnant que, dans son document global d'autoévaluation, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 affirme de manière très pertinente disposer d'un positionnement stratégique clair dans certains domaines bien identifiés.

Si cela ne pose pas de problème de lisibilité, les formations en question étant dotées d'intitulés relativement classiques pour la plupart, il en résulte l'impression regrettable, même si une étude détaillée tend à prouver qu'elle est sans doute erronée, que l'offre de formation est structurée à partir d'éléments disparates plutôt que pensée de manière globale. Cela est d'autant plus regrettable qu'un effort en la matière aurait pu apporter un début de réponse logique à une spécificité souvent soulignée dans les documents d'autoévaluation fournis par les responsables de formation, à savoir la localisation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans un environnement parisien et francilien particulièrement concurrentiel, où la clarté de l'affichage peut constituer un gage supplémentaire d'attractivité.

Les formations regroupées ici présentent un certain nombre de qualités indéniables et reconnues par les étudiants invités à s'exprimer à leur endroit. Elles sont généralement bien construites, en fonction d'objectifs scientifiques et pédagogiques à la fois clairement définis et mûrement réfléchis, mais également en tenant compte des particularismes de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de son histoire (certaines disciplines, comme les études théâtrales, y sont apparues pour la première fois en France dans le champ universitaire) et de son environnement immédiat. Cela s'inscrit dans une logique visant à pérenniser une attractivité réelle dans un espace géographique concurrentiel, où l'offre de formation tend à se diversifier. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne fait pas le choix de l'innovation à tout prix, ce que l'on ne peut lui reprocher tant les formations en question ont fait la preuve par le passé de leur efficacité.

De plus, les formations ménagent une certaine souplesse. Cela implique notamment un recours de plus en plus fréquent à un système de majeures / mineures, et la multiplication des enseignements transversaux, pour tenir compte de la nécessité toujours possible d'une réorientation et proposer aux étudiants d'être acteurs et auteurs de leur plan d'études. L'efficacité de ce système est d'ailleurs garantie par l'existence d'un Bureau des enseignements transversaux (BET) qui centralise et pilote l'offre d'enseignements et permet de repérer plus rapidement les passerelles, dans un contexte où les croisements multiples et multilatéraux pourraient nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Par le jeu des passerelles et le nombre de ramifications entre unités d'enseignement (UE), en plus d'une structuration autour d'un tronc commun cohérent, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 offre l'accès à des débouchés multiples, à l'aune des possibilités pléthoriques en matière de disciplines et de langues proposées à l'étude. L'on note même quelques raretés, à commencer par le sanskrit. Sauf pour le master *Études européennes et internationales* (EEI), cependant, les passerelles ne font pas l'objet d'un guidage formalisé, lequel est délégué au BET – du moins peut-on le supposer à la lecture des documents fournis.

L'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est par conséquent très vaste. On remarque d'emblée le caractère extrêmement pointu, voire unique à l'échelon national et peut-être international, de certaines formations. Plusieurs d'entre elles abordent en effet des aires culturelles ou des périodes historiques sans les associer, comme cela se fait souvent par ailleurs, à un contexte plus large (domaine lusophone, monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme, pour ne citer que deux exemples significatifs). D'autres se positionnent d'emblée sur des terrains de formation innovants, comme par exemple la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* ou le parcours *Muséologie et nouveaux médias* du master *Arts (Médiation culturelle)*.

Les formations regroupées ici participent donc pleinement au renforcement de la réputation déjà bien assise de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comme université de premier plan dans le domaine des arts et celui

des lettres et sciences humaines (LSH). Seul pourrait nuire à cette réputation un effet de doublon avec les formations proposées par des universités proches, comme l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Diderot. Il était jusqu'à il y a peu question d'empêcher cette redondance au moyen du projet de fusion entre ces trois partenaires, en particulier, et même d'autres proposant des formations moins proches, au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). On peut craindre que l'abandon partiel de ce projet, qui verra sa voilure réduite pour ne préserver qu'une partie des partenariats, ne soit synonyme d'isolement, ce que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pense raisonnablement pouvoir compenser par une relocalisation de certaines formations. L'équipe présidentielle fait en effet état de perspectives d'avenir ambitieuses, caractérisées par un projet immobilier dans le quartier de la Nation à Paris et un autre à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis (Campus Condorcet). Gageons que ces nouveaux locaux permettront à l'Université de compléter le maillage socio-économique existant et de donner une nouvelle envergure aux partenariats avec d'autres établissements de formation tels que l'École normale supérieure (ENS), l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) ou les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré. Cependant, si des mutualisations d'enseignements sont parfois proposées, elles se font essentiellement avec des partenaires externes (entre le master *Didactique des langues* - DDL et l'École pratique des hautes études - EPHE, par exemple). Au sein du groupe de formations soumis à l'évaluation, rien ne permet d'attester une capacité de coordination ou de mutualisation entre éléments constitutifs d'un tout cohérent.

Enfin, il est regrettable que manquent toujours à l'appel, dans quelques mentions, certains éléments pourtant obligatoires. Le stage est absent de formations où il devrait figurer, ainsi parfois que le supplément au diplôme (SD). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quand elles existent, ne sont pas toujours suffisamment lisibles. Le conseil de perfectionnement, lui aussi obligatoire, existe parfois sans bénéficier d'une composition conforme aux attentes en la matière, et se réunit, dans certains cas, de manière trop épisodique. Il conviendra de remédier à ces manquements dans les meilleurs délais afin de mettre les formations en adéquation avec la réglementation en vigueur.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont présentés de manière très claire, et correspondent au but affiché d'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Quelques formations, toutefois, mériteraient de présenter plus clairement leurs objectifs et de gagner par là en lisibilité : ainsi de la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* pour ce qui concerne les différents contextes professionnels visés, ou du master *Théâtre* dont les finalités sont explicitées pour la mention mais insuffisamment détaillées par parcours.

L'adéquation des compétences acquises avec les débouchés prévus est en général très bonne, que l'éventail de métiers visés soit large ou plus restreint. Les débouchés sont parfois très nombreux (masters *Langues étrangères appliquées* - LEA, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER). Les maquettes sont généralement bien construites en fonction des emplois auxquels les formations préparent. De la même manière, les objectifs scientifiques sont pensés à partir d'une réflexion pertinente sur le bassin d'emploi. La qualité d'ensemble est entachée d'un nombre relativement réduit d'exceptions. On note par exemple que, pour la mention de master EEI, les objectifs ne sont pas assez clairement définis. Certaines formations présentent par ailleurs comme seul débouché les concours de l'enseignement, d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence *Sciences du langage* - SDL, master DDL, master EEI). La dimension professionnalisante semble dans certains cas inexistante. Le dossier d'autoévaluation de la licence LLCER, par exemple, n'aborde pas assez cet aspect. Quatre formations se contentent également de déléguer les modules de professionnalisation au BET.

Sauf pour de rares exceptions, les intitulés des formations sont généralement en cohérence avec les contenus et les objectifs visés. Il faut cependant signaler que la licence *Arts* gagnerait en lisibilité en optant pour l'intitulé *Médiation culturelle*, et que le partage très inégal entre les enseignants venus des études théâtrales et ceux venus des études cinématographiques et audiovisuelles au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* crée inévitablement un déséquilibre entre ces deux

composantes dans la formation dispensée. De façon comparable, on peut regretter l'intitulé choisi pour la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle*, puisque la scénographie événementielle apparaît dans cette formation comme un domaine connexe et non central, contrairement à ce que laisse penser l'appellation choisie. Enfin, l'intitulé de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* paraît limitatif, car la conception n'est qu'une petite partie du métier de créateur de costumes.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans le domaine des arts et médias, les formations s'inscrivent dans une histoire de l'enseignement des universités parisiennes à l'intérieur de laquelle elles ont pu jouer un rôle fondateur (ainsi pour les études théâtrales, créées en 1959) qui leur confère aujourd'hui encore un fort positionnement symbolique. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été en effet l'une des premières, en France, à intégrer dans le monde académique des disciplines liées à l'art de la représentation et à sa culture. S'il convient de souligner que l'offre de formation s'est depuis lors grandement enrichie à Paris et dans la région Ile-de-France (des parcours similaires existant à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à l'Université Paris Diderot), conséquence de la forte attractivité de ces disciplines pour les étudiants, la diversité de celle proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 contribue à préserver son originalité dans un contexte tendu où l'emploi a tendance à se raréfier. Il convient par ailleurs de relever que le domaine s'enrichit de la présence d'une des rares mentions de licence en médiation culturelle à l'échelle nationale.

Dans le domaine des lettres et des langues, concernant le positionnement, les responsables de formation ne nient pas ce qui est de l'ordre de l'évidence, à savoir leur situation dans un environnement fortement concurrentiel. Pour pallier cette difficulté, la solution envisagée, fort pertinente, consiste à innover en matière de spécificité en s'appuyant sur l'adossement des formations à une recherche de tout premier plan. La marge de progrès dans ce domaine reste toutefois grande. Certaines unités de recherche ne sont pas suffisamment impliquées dans les formations, qui ne profitent parfois pas d'un adossement scientifique (licence LEA, master LLCER). Une autre stratégie, tout aussi cohérente, consiste à gommer l'effet de concurrence en mettant en place des partenariats avec d'autres formations dispensées dans les universités voisines (entre le master LEA et les départements de Langues étrangères appliquées de Paris Diderot et Paris 13, entre la licence SDL et l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC pour la mineure *Professorat des écoles*). Enfin, les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (master DDL, master *Lettres modernes* et licence LEA).

Malgré ce constat globalement positif, il existe une réelle possibilité d'amélioration, qui passera par l'aplanissement des différences de niveau d'exposition au monde professionnel entre les formations, celui-ci restant, pour certaines, insuffisant (licence LEA, licence *Lettres modernes*, licence LLCER, master SDL, master EEI), et, bien souvent, insuffisamment réfléchi. En effet, si les mentions de licence et de master font dans l'ensemble un effort en ce sens, le master EEI n'est pas assez lié à son environnement professionnel et quelques autres formations doivent encore considérablement s'améliorer dans ce domaine.

Un équilibre entre les formations généralistes et les formations professionnelles en arts a pu être trouvé : des passerelles et des mutualisations internes ont été mises en place, voire des parcours conjoints avec d'autres établissements dont les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré, l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École normale supérieure, l'Université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense, ainsi qu'un partenariat avec le Centre de formation d'apprentis Formasup Paris.

Des stages longs sont parfois obligatoires en deuxième année de master (M2) et souvent recommandés pour une durée plus réduite en première année (M1). On note cependant que, dans certains cas, le stage, même d'une durée moins importante, n'est toujours pas mis en place. En master SDL, comme en master LEA, l'obligation d'effectuer un stage n'est pas respectée dans toutes les spécialités, contrairement aux normes en vigueur. Les stages, ainsi que les projets réalisés par les étudiants, offrent pourtant un cadre idéal pour la mise en place ou la préservation de partenariats socio-économiques, qui existent bel et bien pour certaines formations, avec des organismes publics ou privés. On note simplement que ces collaborations gagneraient souvent à être formalisées, par exemple par l'appartenance à des réseaux, comme c'est le cas pour l'*European Masters on Conference Interpreting* (EMCI). Par ailleurs, seuls quelques masters (LLCER, EEI, *Traduction et interprétation* - T&I) proposent d'accompagner les étudiants dans la construction individualisée de leur projet professionnel.

En termes d'ouverture internationale, on apprécie tout particulièrement l'originalité du parcours *International Master in Audiovisual and Cinema Studies* (IMACS) du master *Cinéma et audiovisuel*, conçu comme une formation internationale délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de certaines formations (licence LEA, master EEL) ; et, d'une manière générale, d'initier ou de consolider une culture de l'autoévaluation en continu et non uniquement sur sollicitation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en profitant plus des instruments de suivi.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations s'articule autour d'enseignements qui s'effectuent en présentiel dans la plupart des cas. Il est parfois possible de suivre un cursus intégralement à distance, mais en s'acquittant d'un tarif d'inscription à part, dont le montant n'est pas précisé (parcours *Anglais* de la mention de licence LLCER). Néanmoins, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose dans certains cas une solution originale, le présentiel enrichi, c'est-à-dire couplé à une part d'enseignement numérique et à distance (ENEAD). Cela relève d'un bon degré de réflexion sur la place du numérique au sein des formations, qui proposent un éventail de possibilités incluant cette solution hybride. Certaines formations ont même recours à la plateforme *Dailymotion* pour les cours (master DDL). On peut malheureusement déplorer que d'autres formations limitent l'usage du numérique à la mise à profit d'outils collaboratifs d'enseignement à distance (de type Moodle), voire se dispensent d'aborder l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur dossier d'autoévaluation. Les formations du domaine Arts et médias se caractérisent toutes par la richesse des enseignements proposés aux étudiants qui ont ainsi accès à un très large éventail de cours et d'expériences. La construction d'un socle théorique disciplinaire et la spécialisation progressive sont privilégiées dès la licence (par exemple pour la licence *Arts du spectacle* où sont distingués deux parcours-types), ce qui est une assurance de qualité. On peut cependant craindre que la multiplication des enseignements de mineures, en licence, ne soit source de perplexité pour de jeunes étudiants. Il importe donc, tout en préservant cette richesse, de dessiner plus nettement des itinéraires de formation adaptés aux besoins et aux projets personnels des étudiants.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont correctement renseignées et transmises aux étudiants, de même que les informations sur leur organisation. Seuls manquent, trop souvent, le détail de la composition du jury d'examen, ainsi que des précisions sur la manière d'acquérir les connaissances. Mais si, dans l'ensemble, l'organisation pédagogique permet de répondre à ce qui est attendu des formations, on note certaines disparités, en termes de lisibilité ou de capacité à réaliser concrètement les objectifs. Les rédacteurs et rédactrices des dossiers d'autoévaluation en ont bien conscience. Ils ou elles soulignent fréquemment un manque croissant d'adéquation entre les ambitions, salutaires et cohérentes, des formations dont ils ou elles sont responsables, et un manque parfois criant de moyens humains idoines, voire, dans le pire des cas, des conditions matérielles nécessaires à atteindre en toute sérénité les objectifs fixés. En matière de formation comme ailleurs, les meilleures intentions ne sauraient s'accommoder de conditions pratiques qui empêchent des intervenants de haut niveau de fournir un travail efficace et productif, à la hauteur de leur qualité.

Par conséquent, il serait bon d'imaginer de quelle manière il est globalement envisageable de niveler les disparités entre formations, pour éviter que quelques exceptions n'entachent une offre en Lettres et Langues dans l'ensemble très satisfaisante. Ces disparités flagrantes entre les formations sont signe d'un manque d'harmonisation, plutôt que de cohérence. Elles peuvent nécessiter un rééquilibrage des moyens alloués à certaines formations, ou une incitation, de la part de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), à mettre en place, ou du moins à mieux mettre à profit, les outils de l'autoévaluation. Plus globalement, il serait salutaire que les services centraux de l'Université puissent doter les formations des moyens humains et des conditions matérielles nécessaires à une meilleure répartition des tâches de pilotage et à la mise en place des humanités numériques, pour assurer à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 un rayonnement pérennisé par sa capacité à relever ces nouveaux défis.

Un effort évident apparaît dans l'ensemble des formations en Arts et médias quant à la place réservée au numérique et aux innovations pédagogiques : il se manifeste très clairement, en particulier, dans le parcours *Applications Informatiques : Gestion, éducation aux médias, E-formation* (AIGEME) du master *Information-Communication*. Il faut aussi signaler le recours aux dispositifs pédagogiques innovants au sein de la licence

Arts du spectacle, notamment le développement d'une pédagogie par projet, ou encore les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Cependant, toutes les formations ne sont pas aussi explicites dans leur présentation détaillée de ces domaines.

Pilotage des formations

En ce qui concerne le pilotage, on observe une fois de plus de grandes disparités. Car si la politique de l'Université en matière de ressources humaines est présentée comme poursuivant un but de stabilisation malgré des contraintes budgétaires croissantes, les documents livrés font état d'une baisse du nombre des enseignants titulaires au profit des enseignants contractuels. On trouve ainsi peu de titulaires notamment dans les matières non linguistiques en LEA, alors que l'encadrement par des titulaires est jugé très bon en licence SDL. Les licences professionnelles sont sous la responsabilité d'un universitaire (enseignant-chercheur ou professeur agrégé détaché du secondaire - PRAG) et leurs équipes sont renforcées de la présence d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires (pour les licences professionnelles *Conception costume de scène et d'écran* et *Scénographie théâtrale et événementielle*). Il existe également un hiatus entre les formations dont l'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et celles qui doivent s'accommoder d'une équipe pédagogique à la composition moins homogène, voire moins nombreuse. Car même quand le ratio entre enseignants-chercheurs et chargés de cours est confortable, cela ne suffit pas toujours à proposer un taux d'encadrement acceptable.

L'implantation en région francilienne et les liens avec le tissu socio-économique permettent de faire intervenir des professionnels majoritairement positionnés en cœur de métier. On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, master DDL, master EEI). Dans la majorité des cas, les responsabilités respectives des uns et des autres sont réparties de manière uniforme. Il est cependant à déplorer que, pour trois formations, les données nécessaires pour évaluer la cohérence du pilotage ne soient pas fournies (licence LEA, licence LLCER, master EEI). Il faut néanmoins souligner que, si les équipes pédagogiques ne sont parfois pas suffisamment étoffées, on note un fort investissement de leur part. De ce fait, la charge de travail supplémentaire ne permet pas toujours la mise en place ou l'appropriation des outils visant normalement au développement d'un pilotage opérationnel. On peut donc estimer que l'absence, dans certains cas, de dispositifs d'aide à la réussite ou d'un conseil de perfectionnement (licence LEA) s'explique au moins partiellement par un ratio enseignants/étudiants défavorable. On peut difficilement émettre la même conclusion concernant le supplément au diplôme, qui est souvent inexistant (seul le SD du master LEA est réellement opérationnel), puisque sa réalisation est normalement déléguée à un service spécifique de l'Université.

Résultats constatés

Pour ce qui est des résultats constatés, les formations sont globalement attractives à très attractives : on peut citer, entre autres exemples, les environ 12.000 candidatures en licence *Information-Communication*, ou encore 1.200 à 1.500 candidatures pour le master *Cinéma et audiovisuel*. Certaines formations comptent même un nombre important d'étudiants venus d'autres universités françaises et étrangères. On compte, par exemple, jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers/ères en master DDL. Certains taux de réussite et d'insertion professionnelle sont de haute tenue. Par exemple, le master T&I affiche environ 90 % de taux de réussite et entre 80 et 100 % d'insertion professionnelle à 30 mois. Le master LLCER affiche quant à lui un taux de réussite de 100 % en M2 pour les spécialités *Management des projets internationaux* et *Journalisme européen*. Certains taux d'échec interpellent pourtant, de même que la manière dont les équipes évitent d'y voir un problème (master SDL). Dans des cas plus rares, le taux de passage de M1 en M2 est faible, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'abandon ou d'échec (master *Lettres modernes*). Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours disponibles ou exploitables. Ainsi, le type d'emploi obtenu et son adéquation par rapport à l'emploi visé n'est parfois pas renseigné (master DDL et master LLCER). Le niveau de suivi des diplômés est quelque peu erratique, ainsi que la capacité de certaines formations à analyser, et encore plus à résoudre, le problème des taux d'abandon entre une année de formation et les suivantes. Ce manque est particulièrement criant en master, où le suivi des non diplômés est rarement existant, et où les équipes ne semblent pas disposer du temps suffisant pour tenter de comprendre certains taux d'abandon ou d'échec entre M1 et M2.

Si les formations du domaine Arts et médias sont très attractives, elles souffrent d'un grave manque de visibilité sur la provenance de leurs étudiants et, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur leur devenir après l'obtention du diplôme, leurs éventuelles poursuites d'études ou leur insertion professionnelle. Même les

données concernant l'abandon en cours d'études, les taux de réussite et d'échec semblent parfois insuffisamment connues. Quant aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, le faible – voire le très faible – taux de réponses obtenues invalide presque complètement les données recueillies. Cette gestion à l'aveugle des flux étudiants est d'autant plus préoccupante qu'elle a déjà été soulignée dans de précédentes évaluations, et que l'absence d'un suivi précis de l'insertion des diplômés se retrouve jusque dans certaines licences professionnelles où les effectifs très réduits devraient pourtant faciliter sa mise en œuvre.

On relève également une insatisfaction importante des étudiants dans certaines spécialités, alors que le niveau de satisfaction est excellent dans d'autres. Il convient de relativiser ces données en se rappelant que si l'évaluation par les étudiants est utile, il est naturel que les plaintes soient plus souvent exprimées que les motifs de satisfaction, et que tous les étudiants ne répondent pas au questionnaire.

Si l'on observe un progrès en la matière, la démarche visant à mettre en place une véritable culture de l'autoévaluation est lente à aboutir, pour des raisons dont on peut penser qu'elles sont simplement pratiques. Néanmoins, l'autocritique positive et constructive permanente, avec, notamment, une prise en compte raisonnée de l'avis des étudiants et une exploitation systématique des données statistiques, permettrait d'envisager des solutions à certains problèmes récurrents rencontrés par les formations, sans que leur ampleur différencie l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 de la majeure partie des universités françaises (taux de réussite bas pour certaines formations, taux de poursuite d'études insuffisant de licence en master, ou de master en doctorat, pour certaines formations également, taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant, par exemple).

POINTS D'ATTENTION

Il est urgent de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement dans toutes les formations, d'en mettre la composition en conformité avec la réglementation, et de le faire vivre quand ses réunions ne sont pas régulières (licence LEA, master LLCER, master LEA, master EEI).

Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations (y compris à finalité « recherche ») au niveau master. Ainsi il n'y a actuellement pas de stage obligatoire en master EEI parcours recherche ; en master LEA spécialité *Langues de spécialité, corpus, traductologie* (LSCT) ; en master *Lettres modernes* ; en master *Théâtre* ; dans les spécialités recherche du master LLCER ; dans deux parcours du master *Cinéma et audiovisuel* ; dans les parcours « recherche » et la spécialité *Phonétique et phonologie* du master SDL.

Il est indispensable que l'établissement délivre un supplément au diplôme en bonne et due forme pour toutes les formations.

Pour les formations qui n'en disposent pas (masters LEA, LLCER, T&I), il faut absolument fournir une fiche RNCP lisible.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
- Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- Master Création artistique

Fiches d'évaluation des formations relevant de la synthèse de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 :

- Master Didactique des langues
- Master Sciences du langage

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage (SDL)* donne aux étudiants une formation complète en linguistique traduite en connaissances et en compétences dans les domaines qui traitent du langage et des langues (phonétique, phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, énonciation). Elle affirme par ailleurs son inscription dans le champ des sciences humaines et sociales (SHS) par l'offre d'enseignements d'ouverture. Enfin, elle propose trois parcours en troisième année (L3) : le premier est dit général, le deuxième traite de français langue étrangère (FLE) et le troisième prépare au professorat des écoles (PE). Les enseignements se déroulent au Centre Henri Piéron à Boulogne-Billancourt et au Centre universitaire des Saints-Pères dans le sixième arrondissement de Paris.

ANALYSE

Finalité

La licence *SDL* de l'Université Paris Descartes offre ce qui se fait classiquement au niveau licence en *SDL*, et des ouvertures vers l'enseignement (FLE et PE) qui donnent une certaine polyvalence (voire attractivité) à cette licence.

Le dossier propose une liste de compétences, distinguées en savoirs (connaissances théoriques dans les domaines de la linguistique, de la didactique, dans des domaines spécifiques) ; savoir-faire (recueil et analyse de corpus, problématique et traitement, communication, interprétation) ; savoir-être (éthique, autonomie, abstraction). Les domaines d'insertion professionnelle sont la communication, l'enseignement, les métiers des langues, la culture, l'orthophonie, et les concours administratifs. Ces orientations professionnelles semblent être effectivement accessibles aux diplômés. La distinction des compétences permet de mettre en valeur les transpositions concrètes des enseignements en linguistique, et est cohérente avec les débouchés professionnels.

Le fait que cette licence *SDL* donne, après obtention, accès à des licences professionnelles (LP) proposées en institut universitaire de technologie (IUT) est discutable dans son principe, dans la mesure où les étudiants sont orientés vers une régression de niveau. Elles sont trois : *Intervention sociale : accompagnement social* – parcours Assistance (préparée par un enseignement de deuxième année (L2) et un de L3), *Métiers de la communication : chef de projet communication* (IUT, un enseignement en première année (L1), deux en L2 et un en L3) et *Métiers du livre : édition et commerce du livre* (un enseignement en L2). Le dossier n'indique pas combien d'étudiants se sont réorientés vers une LP.

La licence *SDL* donne aussi un accès privilégié à quatre masters de la même université, des enseignements préparant les étudiants à chacun d'eux durant les trois années de la licence : *Signes, discours et monde*

contemporain (anciennement Linguistique et sémiologie générale), *Expertise en sémiologie et communication*, *Didactique des langues* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*.

L'indication des enseignements qui permettent aux étudiants de se représenter le contenu de chacune des LP ou des masters de l'établissement et avec lesquels la licence *SDL* a un lien privilégié relève d'une carte des formations bien conçue.

Positionnement dans l'environnement

La licence *SDL* propose une étude de la langue en tant que pratique sociale (étudiée en sociolinguistique, sémiotique, sémiologie, analyse de discours, ethnolinguistique, sociolinguistique, psycholinguistique) et offre un parcours PE. Ces deux caractéristiques la différencient des licences *SDL* proposées à l'Université Paris Diderot (L3 seulement) et à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Le positionnement dans l'environnement, à la fois des licences en *SDL* à Paris, et dans la faculté, confère à cette formation une place originale et cohérente.

La licence *SDL* est adossée à quatre laboratoires : Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS, unité mixte de recherche (UMR) 8070), Centre population et développement (CEPED, UMR 196), le laboratoire Éducation, discours et apprentissages (EDA, Équipe d'accueil (EA) 4071) et l'équipe de Philosophie, d'épistémologie et de Politique (PHILÉPOL, composante de l'EA 4569 Éthique, politique et santé). Ces laboratoires sont les lieux de rattachement des enseignants-chercheurs et doctorants qui enseignent en licence *SDL*, mais ce sont aussi des lieux de stages pour les étudiants.

Le réseau tissé avec des associations (d'alphabétisation, d'aide aux migrants, de soutien scolaire), des associations savantes (de sciences du langage ou de FLE), des entreprises du secteur tertiaire (de communication, d'édition) et d'établissement du premier degré est présenté comme étant dense. Ceci est utile pour les stages des parcours PE (obligatoires) et FLE (optionnels).

L'université a de nombreux accords d'échange (35 universités partenaires dans le cadre des accords Erasmus+), mais, pour ce qui concerne la licence *SDL*, le nombre de mobilités sortantes est bien plus réduit que celui des entrantes chaque année : aucune pour 13 en 2014-2015, aucune pour 18 en 2015-2016 et une pour 16 en 2016-2017. Les raisons du faible nombre de départ ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique. Une meilleure transmission des informations et des modalités pratiques (aides), et une plus forte incitation à partir sont souhaitables.

Des tandems entre étudiants de *SDL* et de la New York University de Paris permettent « depuis quelques mois » de faire fructueusement travailler anglais et français aux étudiants.

Organisation pédagogique

Les parcours ne débutent qu'en L3. Un tableau récapitule les parts relatives des fondamentaux disciplinaires (de 53 % du volume horaire en L1 à 80 % en L3) des enseignements d'ouverture (20 à 5 %) et des compétences transversales (27 à 14 %). La construction pédagogique de la progression est donc bien mise en œuvre. Le commentaire qui suit ce tableau expose très clairement la teneur des blocs et les motifs des évolutions horaires (corrélées aux évolutions de leurs nombres de crédits européens).

Concrètement, en L1, les grands domaines de la linguistique sont abordés (linguistique générale, phonétique-phonologie, sémiologie, ainsi que d'autres items plus spécifiques : langues et cultures, histoire et géopolitique des langues du monde). Les étudiants ont aussi accès en L1 au « portail inter disciplinaire » qui ouvre à la découverte des sciences sociales. La L2 permet la consolidation des apprentissages avec des contenus plus précis (sous-disciplines de la linguistique : syntaxe, lexicologie, histoire du français, histoire de la linguistique, etc. ainsi que l'introduction de la linguistique appliquée aux métiers avec un choix d'options). La L3 oriente vers un parcours qui peut ensuite mener à l'intégration d'un master correspondant.

Le contrôle continu est d'usage (de manière argumentée) et, en cas d'échec et de passage en deuxième session, la meilleure des deux notes est conservée. Un chevauchement d'années est possible si 48 des 60 crédits européens de l'année précédente ont été obtenus.

La professionnalisation est abordée lors de l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant (qui donne lieu à des enquêtes), du stage, d'ateliers de prise de parole par des mises en situations professionnelles et d'un enseignement obligatoire. Certaines des options de L1 et L2 ont en outre des orientations professionnelles (« Linguistique et orthophonie », « Communication, médias et édition », etc.) et donc des intervenants professionnels.

Les stages sont considérés comme importants, mais l'incitation concrète à en effectuer et leur réalisation

effective sont difficiles à mesurer : l'équipe pédagogique communique et accompagne les étudiants dans leurs démarches, mais des systèmes d'incitation plus forts conduiraient probablement à une meilleure professionnalisation, puisque les outils et viviers de stages sont identifiés. En L1 et L2 ce sont actuellement des stages optionnels de découverte libres (105 h), sauf en parcours PE, qui comporte un stage de 70 h obligatoire. En L3 parcours PE, un stage de 70 h en école primaire est obligatoire, alors que dans les autres parcours il doit durer 140 h et être effectué dans des entreprises, associations ou institutions publiques. Les stages donnent lieu à un rapport de stage, mais pas à une soutenance.

Concernant le recours au numérique, la plateforme Moodle concerne l'essentiel des pratiques de l'équipe. Le dossier donne peu de précisions sur les usages concrets. Il est toutefois fait mention de cours hybrides et de classes inversées qui seront testés dans le futur proche grâce à la plateforme Moodle.

Des ateliers d'aide à la réussite de 12 h semestrielles font travailler les compétences communicationnelles des étudiants, améliorent leur culture générale, les informent sur les domaines professionnels, etc. En cas de réorientation vers la licence SDL, des mises à niveau en linguistique sont proposées.

Un enseignement d'anglais est présent chaque semestre et les étudiants ont accès à l'application d'autoformation Rosetta Stone. En L3 les étudiants peuvent passer des certifications DICt (*Descartes International Communication test*) puis le TOEIC (*Test of English for International Communication*) et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*).

Les étudiants sont aussi incités à obtenir le C2i (certificat informatique et Internet) et le certificat Voltaire (certification portant sur le niveau en orthographe).

En termes de perspectives d'évolution, un projet de licence bidisciplinaire en sciences du langage et sciences de l'éducation est mentionné ainsi qu'un projet de partenariat avec une ou plusieurs universités des pays du monde arabe, mais les indications fournies ne permettent pas d'apprécier l'avancement de ces projets ni leur viabilité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est riche et bien équilibrée. Elle est bien dotée en intervenants professionnels.

L'équipe qui pilote la formation se réunit mensuellement ainsi que lors des jurys et compte un responsable de diplôme, trois responsables d'années et un du parcours PE.

Le Conseil du département SDL se réunit aussi mensuellement.

Le Conseil de perfectionnement se réunit annuellement depuis septembre 2012. Il compte six étudiants (deux par parcours), cinq universitaires, trois professionnels. Son rôle est important pour la communication entre étudiants et enseignants. Les représentants des étudiants ont la possibilité d'y formuler des demandes qui peuvent par exemple conduire à des modifications de modalités d'évaluation. Le passage à des réunions semestrielles et avec des étudiants de L1 et de L2 et de master (issus de la licence) est souhaité par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

La licence *SDL* semble bien fonctionner, et répondre aux objectifs fixés. Elle a des effectifs importants : sur les années 2012-2013 à 2016-2017, les effectifs de L1 sont compris entre 150 et 199, ceux de L2 entre 87 et 106 et ceux de L3 entre 68 et 93, sans qu'il y ait de corrélation entre les effectifs d'une année sur l'autre (l'année où le L1 a eu son plus faible effectif, par exemple, n'a pas donné l'année suivante un L2 à faible effectif mais l'un de ses meilleurs au contraire). L'analyse des profils des étudiants inscrits qui suit le tableau des effectifs est très fine, elle témoigne d'un suivi minutieux et continu. Elle indique que les étudiants proviennent de différentes filières de baccalauréats (35 % de ES, 16 % de S, 16 % de L et 14 % de filières technologiques) et que 19 % ne sont pas diplômés du baccalauréat mais qu'ils entrent en licence par le biais d'une équivalence.

En L3, de 2012-2013 à 2015-2016, le rapport admis/inscrits est de : 58/71, 57/68, 63/74, 81/93, soit plus de 80 % d'admis et une légère progression annuelle, ce qui est un bon chiffre. Répartis par parcours ces taux sont de 64 % en parcours général, 86 % en FLE et 84 % en PE.

Le suivi des diplômés est effectué par l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (OFIVE), donc en externe, à 12 mois. Sa synthèse (en annexe) montre que, en 2014-2015, 85 % des diplômés poursuivent leurs études (77 % le font à l'Université) alors que 5 % ont un emploi, 5 % sont en année de césure, 3 % occupent un emploi ponctuel et 2 % ne travaillent pas. Si la réflexion sur les compétences acquises existe (et est intégrée à l'annexe descriptive du diplôme), l'insertion professionnelle après le L3 n'est donc pas privilégiée par les

étudiants. Dans le dossier, les résultats de cette enquête sont finement analysés. Il est notamment observé que 77 % des diplômés avaient poursuivi leurs études universitaires, mais seulement 11 % dans les masters de l'Université, ce qui a conduit le conseil de perfectionnement à examiner cette question et à observer des orientations préférentielles en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et dans d'autres masters hors SDL selon les projets professionnels. Le questionnaire transmis aux diplômés est affiné en fonction des questions que soulèvent les réponses des diplômés précédents. Le souci de suivi est donc bien réel. Le décalage entre la formation en licence et les possibilités offertes en masters SDL, Traitement automatique des langues (TAL) et FLE devra faire l'objet d'un travail de coordination.

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) met en place une enquête sur la formation en questionnant les étudiants de L3 une année, puis de L2 la suivante, puis de L1, afin de toucher chaque année et chaque promotion. La rotation est astucieuse. Certains enseignants-chercheurs proposent aussi des questionnaires plus informels en fin de semestre. Le Conseil de perfectionnement veille à ce que les problèmes soulevés dans les enquêtes trouvent une remédiation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un sérieux remarquable dans le pilotage de la formation, tant pour ce qui concerne la connaissance des étudiants et leur suivi que pour les réflexions sur les améliorations à apporter à la formation.
- Une organisation pédagogique cohérente qui donne des bases solides en sciences du langage.
- Une approche de la linguistique en tant que science humaine et en articulation avec d'autres sciences humaines, qui est originale en licence SDL.
- Une attention particulière portée à l'aide à la définition par chaque étudiant d'un projet professionnel.
- Un taux de réussite stable et élevé en L3.

Principaux points faibles :

- Un manque de lien avec les masters de l'université (11 % seulement des diplômés de la L3 poursuivent leurs études vers un des masters).
- Des possibilités offertes aux étudiants en termes de stages en laboratoire ou de contacts avec la recherche qui ne semblent pas être concrétisées.
- Très peu de mobilité internationale sortante.
- Une autoévaluation rédigée avec des redites (par souci de fournir toutes les données au sein de chaque rubrique pertinente) qui auraient souvent gagné à être remplacées par des renvois (afin de bien valoriser les informations nouvelles).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence *SDL* de l'Université Paris Descartes propose une formation originale en intégrant pleinement la linguistique aux SHS. La formation propose un panel important d'opportunités qui sortent du cœur de métier d'une licence *SDL* classique, mais elles ne semblent pas être assez mises en valeur auprès des étudiants. Ainsi, les incitations à la mobilité, à la réalisation de stages et à l'intégration des masters de l'université pourraient valoriser le travail réalisé par l'équipe de pilotage.

L'articulation entre la licence et les masters est à travailler, afin de pouvoir offrir un parcours complet aux étudiants qui sont diplômés de la licence.

Un projet de licence bidisciplinaire en sciences du langage et sciences de l'éducation est mentionné ainsi qu'un projet de partenariat avec une ou plusieurs universités des pays du monde arabe. Il reste à en apprécier la faisabilité et l'impact pour les étudiants.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chef de projet communication* de l'Université Paris Descartes, portée par l'institut universitaire de technologie (IUT), est une formation visant à former des responsables opérationnels (chefs de projets communication) capables de s'adapter à l'évolution des outils et des techniques du domaine. Elle propose deux formules : une formule en présentiel (P) et une formule en apprentissage (APP), selon les formulations utilisées par l'établissement. Elle se structure en quatre grands pôles d'enseignement : développement du raisonnement stratégique en communication, marketing, management d'entreprise ; compétences rédactionnelles et éditoriales ; approches pragmatiques opérationnelles ; culture générale. L'enjeu est à la fois l'acquisition d'un socle de connaissances stratégiques et de culture générale et d'un ensemble de savoir-faire pratiques et techniques. Elle est dispensée sur le site de l'IUT Paris Descartes, à Paris dans le 16^e arrondissement.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement explicitées et sont cohérentes avec l'organisation pédagogique de la formation. Conformément aux pratiques professionnelles polyvalentes des métiers auxquels elle forme, cette formation a pour finalité l'acquisition de compétences plurielles opérationnelles telles que des compétences rédactionnelles et éditoriales, techniques et stratégiques, et managériales qui correspondent bien aux enjeux d'une formation de LP. Les débouchés possibles sont bien référencés. Les enseignements, dans leurs intitulés, sont cohérents par rapport aux objectifs et aux enjeux professionnels. Elle permet d'occuper des emplois en accord avec la formation.

La LP dépend de l'IUT de Paris Descartes et dispose d'un vivier d'intervenants professionnels situés à proximité. Le dossier mentionne également une adresse dans le 13^e arrondissement, mais l'organisation géographique et la répartition des enseignements entre ces sites n'apparaît pas clairement. La formation est ouverte aux validations des acquis de l'expérience (VAE).

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, la formation est bien positionnée et sa spécialité permet également un bon positionnement régional et national. Sa présence en région parisienne, où sont implantées de nombreuses agences de communication, est un atout pour l'apprentissage, les stages, les liens avec le tissu professionnel.

Les liens avec les autres formations sont établis par l'origine disciplinaire des intervenants académiques (issus de plusieurs sections disciplinaires), ainsi que par l'origine « locale » des étudiants accueillis dans la formation : diplômes universitaires de technologie (DUT), brevets de technicien supérieur (BTS), et étudiants de licences classiques.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques est bonne (voir composition de l'équipe pédagogique et du nombre conséquent d'intervenants professionnels). Si les partenariats semblent nombreux, outre les apprentissages contractualisés avec de grandes entreprises telles que TF1, Renault, Orange, l'Oréal par exemple, ils n'apparaissent pas dans le dossier comme formalisés.

Pour ce qui est de la formation en présentiel, l'équipe pédagogique mise sur l'autonomisation des étudiants qui sont aidés dans la démarche de recherche de stages mais qui ne disposent pas d'un réseau de partenariats formalisés (agences ou entreprises). Il existe un partenariat avec la société de certification digitale Alternative digitale.

Des partenariats ponctuels sont réalisés avec des entreprises pour des projets tuteurés.

Enfin, sur le plan international, malgré la présence d'enseignements en anglais et la volonté manifeste de préparer les étudiants à travailler dans un contexte international, il n'est pas fait état de coopérations internationales formalisées, bien que la formation accueille des étudiants Erasmus de l'IUT et quelques étudiants étrangers. Les étudiants peuvent bénéficier de la possibilité de faire leur stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique au travers de la lecture de la maquette est cohérente avec les objectifs de formation. Toutefois le dossier d'autoévaluation semble montrer deux organisations différentes (répartitions horaires des intervenants) entre les étudiants suivant la formation présentielle et ceux en apprentissage. Les différences entre les deux types de formation sont très peu explicites et claires, et la maquette présentée en annexes ne concerne que la filière APP. La répartition horaire semble cohérente, toutefois la présentation ne permet pas de donner un avis quant au partage des enseignements entre les semestres, ni au sujet de l'attribution des crédits européens, puisque les semestres ne sont pas différenciés.

Tous les cours sont dispensés en travaux dirigés (il n'y a aucun cours magistral (CM)), la place de la pratique et de la professionnalisation par ce biais est donc importante. Les dispositifs pédagogiques favorisent le travail sur des cas ou des commandes, et sont assurés majoritairement par des professionnels, ce qui est un point fort. Le stage, ainsi que les nombreux projets tuteurés (pour les étudiants en présentiel) assurent la professionnalisation attendue. Toutefois, la grande diversité des enseignements (8 unités d'enseignements (UE) et 23 éléments constitutifs d'unités d'enseignements (ECUE)) dispensés donne une impression d'émiettement et de dispersion dont l'équipe fait elle-même état.

Les modalités d'évaluation des projets et des stages font l'objet d'un mémoire. Le contrôle des connaissances est reconnu comme délicat dans ce type de formation du fait de son caractère professionnalisant. Les universitaires exploitent le contrôle continu alors que les professionnels se concentrent sur des prestations. Le rapport précise que l'équipe travaille actuellement à renforcer l'évaluation individuelle. Un travail est en cours pour traduire le diplôme en termes de compétences et ce nouveau référentiel est présenté dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un supplément au diplôme est fourni. La formation ne propose pas pour le moment de portefeuille de compétences.

Les liens avec la recherche se font par la présence des enseignants-chercheurs et par la démarche réflexive que ces derniers peuvent initier (il s'avère toutefois d'une part qu'il n'y a pas de CM – bien que la compétence réflexive soit un enjeu de la formation, d'autre part que les enseignants-chercheurs interviennent peu et que la plupart d'entre eux ne sont pas de la discipline). Bien que les compétences d'analyse stratégiques et réflexives soient à acquérir, et que ce soit un des aspects valorisés et valorisant pour cette LP vis-à-vis du monde professionnel (voir item pilotage), cet élément semble fragile dans la maquette. Par exemple, si les séminaires sont spécifiés comme transversaux et réflexifs, il n'est pas mentionné dans quelle unité d'enseignement ils s'inscrivent, ce qui rend difficilement appréciable leur place dans la formation. Pour autant, le souci d'adaptation et de réactivité face aux évolutions professionnelles est à souligner par le biais de dispositifs

pédagogiques innovants (agence junior, team building, etc.). La présence du numérique dans les pratiques pédagogiques est importante ; la formation dispose de matériel et de logiciels adaptés malgré un manque d'espace (difficultés pour avoir une salle permanente sur le site de Versailles).

Pilotage

La formation est pilotée par une équipe d'enseignants permanents, issus de sections disciplinaires différentes. Tous sont rattachés au département Infocom. Ils assurent 120 heures de cours APP (apprentissage) et 78 heures de cours P (présentiel). L'hétérogénéité des intervenants académiques est très importante, mais, par cette répartition, la représentativité des sciences de l'information et de la communication (SIC) reste faible (un seul enseignant titulaire) dans une filière de cette discipline. La répartition horaire entre les deux formules (P et APP) n'est pas claire et semble inéquitable (notamment la répartition horaire des intervenants académiques qui diffère d'une formule à l'autre).

Un enseignant-chercheur associé (PAST) directeur d'entreprise et consultant, co-responsable pédagogique intervient dans cinq des UE sur huit, ce qui est important et questionne encore la « diversité » et la variété de l'offre de la formation. Enfin, 37 professionnels interviennent dans chaque UE, 10 sont des gérants d'entreprise ou directeurs de service, 14 d'entre eux sont consultants. Ils assurent 259 heures en P et 282 heures en APP (ce qui là encore interroge l'équité des deux formules de formation – sachant que la part d'intervention de professionnels serait pédagogiquement recommandée et à renforcer dans la filière P). Bien qu'il soit fait mention d'une volonté d'adaptation relative à la filière choisie, les différences ne sont pas clairement explicitées ou justifiées dans le dossier d'autoévaluation et renforcent l'impression d'émiettement et de flou. Les deux filières semblent fonctionner de manière indépendante.

Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique ne sont pas explicitées. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait par une enquête anonyme (réalisée en 2017).

La formation dispose seulement depuis 2017 d'un conseil de perfectionnement représentatif et diversifié commun aux deux formules qui se réunit formellement (jusqu'alors chaque filière organisait des conseils de perfectionnement informels depuis cinq ans). Il n'y a pas de compte-rendu du conseil de perfectionnement présent en annexes.

Les procédures de recrutement sont peu développées et explicites. Il est mentionné un entretien de recrutement et les modalités de recrutement varient selon la filière : un entretien collectif par petits groupes pour l'APP (portant sur la motivation et la personnalité des étudiants), un entretien sous forme de brainstorming pour identifier le potentiel et la fragilité des différents profils pour le P. Ce point du dossier est encore peu clair entre les deux formules. La formation est ouverte à la VAE, mais les candidats ne sont pas nombreux.

Outre une volonté d'adaptabilité, un recrutement qui se veut varié en termes de profils, le dossier donne peu d'éléments quant aux dispositifs de mise à niveau ou de passerelles. Le recrutement « très sélectif » permettrait d'assurer un niveau requis, une grande motivation, une bonne connaissance des débouchés professionnels et des attentes de la LP. L'équipe pédagogique informe et met à disposition des étudiants de la documentation dans ce sens.

Résultats constatés

La formation est très attractive (plus de 500 candidatures par formation pour 25 places). La majorité des étudiants viennent de BTS, de DUT, une petite proportion (moins de 10 sur 50) de licence et de formation continue (moins de 5 sur 50). Les profils des candidats varient selon s'ils sont en P (proportion plus importante d'étudiants de licence) ou en APP (dominante BTS/DUT).

Les informations sur le devenir des diplômés sont collectées par deux biais : par enquête quantitative via l'observatoire de la vie étudiante et en interne de manière qualitative sur les postes occupés par les anciens étudiants. Les tableaux fournis permettent difficilement d'apprécier les situations dans une temporalité précise puisqu'ils font état de la situation de chacun des étudiants depuis 2012 à 2016 (pas de données à six, 12 ou 18 mois). Il est ainsi difficile d'évaluer la durée moyenne de recherche d'emploi hormis, par déduction, sur la dernière promotion.

En ce qui concerne la poursuite d'études, pour la formation en P, entre 10 et 14 diplômés par promotion (soit entre 40 % et 56 %) poursuivent des études en master, majoritairement en master en alternance et peu en master classique (5/25 personnes). Pour l'apprentissage, seulement deux à cinq diplômés ne sont pas en poursuite d'études, entre 16 et 18 étudiants (soit entre 56 % et 72 %) poursuivent leurs études en tant que salariés dans un master en alternance. Le dossier ne fournit pas d'informations plus précises sur les étudiants qui ne sont,

au terme de la formation, pas en poursuite d'études. Ces taux de poursuite d'études, même s'ils sont orientés vers des formations en apprentissage, sont bien trop importants pour une LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une attractivité importante de la formation.
- Une part significative d'intervention de professionnels et ancrage dans un bassin socio-économique.
- Des projets et dispositifs pédagogiques professionnels, transversaux et innovants.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études trop important.
- Un manque de lisibilité dans le dossier sur l'articulation entre les deux formules P et APP (intervenants, partenariats entreprises).
- Un marquage faible en SIC (intervenants universitaires de la discipline, absence de CM).
- Un manque de visibilité du devenir des étudiants insérés professionnellement au terme de la LP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La formation de LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* de l'IUT Paris Descartes est attractive et bien positionnée localement. Elle répond aux attentes en termes d'intervention de professionnels et propose des dispositifs pédagogiques innovants et adaptés à la professionnalisation des étudiants. Néanmoins, les deux filières offertes, P et APP, semblent présenter des différences notables que le rapport d'autoévaluation ne permet pas de comprendre clairement et de justifier en dehors d'un besoin d'adaptabilité à la fois aux profils des étudiants et à l'univers professionnel auquel ils sont formés. Il apparaît une part d'interventions professionnelles moindre dans la filière P. Un renforcement des aspects professionnels et de l'intervention de professionnels pour des étudiants n'étant justement pas dans le monde professionnel serait intéressante. La part des connaissances théoriques semble réduite dans les deux filières bien que ce soit un des objectifs annoncés de la formation ; les compétences théoriques, même acquises par la pratique, mériteraient d'être traduites de manière plus lisible dans la maquette et dans le choix des intervenants.

La maquette pédagogique donne un sentiment d'émiettement : d'une part la quantité très importante d'ECUE (23), les intervenants et leur répartition dans les différents enseignements, et d'autre part la faible part d'interventions d'enseignants-chercheurs issus de multiples disciplines renforcent cette impression. Le rattachement de la formation à la discipline SIC est peu lisible (un seul enseignant-chercheur en SIC).

Enfin, outre un manque de visibilité de l'insertion professionnelle des diplômés, les taux de poursuite d'études sont très importants pour une LP quelle que soit la filière, P ou APP, et ce, malgré le fait que ces poursuites d'études se fassent majoritairement dans des masters en alternance.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2004, la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* forme des professionnels de la médiation culturelle et informationnelle dans le secteur des bibliothèques, médiathèques, ludothèques et centres de documentation. Accessible en formation initiale ou continue, elle comprend un total de 420 heures de travaux dirigés, ainsi qu'un stage obligatoire et un projet tuteuré. Les enseignements ont lieu à l'Institut universitaire de technologie (IUT) Paris Descartes ; les étudiants ayant déjà un diplôme de niveau bac + 2 métiers du livre peuvent passer le premier semestre à l'étranger.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs affichés par la formation sont multiples : à l'issue de la LP, les étudiants doivent être capables de maîtriser les principaux aspects de la lecture publique, de gérer administrativement une bibliothèque, de conduire une politique documentaire et une politique d'animation, et de traiter les documents pour les rendre accessibles (catalogage, indexation). En alliant connaissances théoriques sur le milieu professionnel et compétences techniques, la formation cherche à favoriser l'autonomie des étudiants. Ces objectifs sont extrêmement ambitieux, d'autant que la formation est ouverte à tout type de public ayant un bac + 2 ; les étudiants recrutés n'ont donc pas nécessairement une formation initiale en métiers du livre et certains doivent acquérir ces compétences en un an seulement. Si la maquette comporte des cours de management et tient bien compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication, elle semble accorder peu de place à la médiation, à l'analyse des fonds et aux enseignements théoriques proprement dits. Une part importante des cours dispensés est consacrée à la communication, au détriment des autres matières.

Les diplômés occupent ensuite des emplois de bibliothécaires, ludothécaires, responsables ou directeurs de médiathèque dans la fonction publique d'État ou la fonction publique territoriale, ou encore dans des bibliothèques ou centres de documentation privés. Un tiers des diplômés en moyenne choisit de poursuivre ses études en master à l'issue de la LP.

Positionnement dans l'environnement

La LP n'a pas formalisé de partenariat avec les composantes de l'Université Sorbonne Paris Cité. Par son ouverture à tout type de public ayant un bac + 2, elle se distingue des deux autres formations régionales : l'École de bibliothécaires-documentalistes (EBD) forme plutôt des documentalistes ; la LP de l'Université Paris Nanterre (IUT de Ville d'Avray, mais localisée à Saint-Cloud) privilégie le recrutement d'étudiants possédant déjà un bac + 2 métiers du livre. N'offrant ni spécialisation pointue, ni préparation aux concours proprement dite, la formation se distingue sur le plan national, par son caractère généraliste, et par son ouverture importante à l'international.

La richesse des interactions avec la recherche constitue un des atouts de la formation. D'importantes manifestations scientifiques en sciences de l'information et de la communication ont eu lieu à l'IUT ces dernières années, comme le colloque international *qualitative and quantitative methods in libraries* auquel ont pu assister les étudiants.

Les liens tissés avec les structures professionnelles pourraient être plus étoffés : ils passent essentiellement par les projets tuteurés (qui prennent la forme de réponse à des commandes réelles) et par des stages. Il n'existe pas de partenariat avec un établissement régional formalisé par une convention. Le réseau des anciens permet toutefois de renforcer les liens avec le monde professionnel.

L'ouverture à l'international est l'un des points forts de cette LP. Des conventions Erasmus favorisant la mobilité sortante ont été mises en place avec cinq universités européennes, permettant aux étudiants de la formation déjà titulaires d'un bac + 2 en métiers du livre d'effectuer leur premier semestre à l'étranger. La mobilité entrante est moins développée en raison de la barrière linguistique et de l'absence de moyens alloués pour des cours en anglais. Quelques étudiants européens sont néanmoins recrutés, mais les effectifs ne sont pas communiqués.

Organisation pédagogique

La formation allie enseignements théoriques centrés essentiellement sur la communication, donc peu diversifiés, et cours spécialisés. Elle se déroule en quatre temps : des cours variés sur le milieu professionnel ; un stage obligatoire de 13 semaines de la mi-janvier à la mi-avril ; des enseignements spécialisés et un projet tuteuré ; un stage optionnel fortement recommandé pour les étudiants en formation initiale entre juin et septembre, dans les derniers mois de l'année universitaire. Cette organisation spécifique à la LP de l'Université Paris Descartes, avec un stage obligatoire à mi-parcours, permet aux étudiants de consolider leurs connaissances et de trouver facilement une structure d'accueil à une période où les stages à pourvoir sont plus nombreux. Plusieurs étudiants à mobilité réduite ont obtenu leur diplôme et ont trouvé ensuite un emploi.

Les liens tissés avec le milieu professionnel sont dynamiques et s'appuient sur les réseaux sociaux comme *Facebook*, le réseau des anciens étudiants, des visites et des journées professionnelles. Le stage est encadré par des tuteurs de la structure d'accueil et par des universitaires ; il donne lieu, tout comme le projet tuteuré, à un mémoire et une soutenance orale. Les sujets de projets tuteurés proposés à des petits groupes d'étudiants permettent de répondre directement aux besoins des partenaires, et donc de renforcer les liens avec les structures susceptibles d'offrir aux étudiants un stage ou un emploi. Cette dynamique avec les entreprises mériterait d'être conçue de manière plus formelle en tant que stratégie de la formation.

L'apprentissage n'est pas envisagé, faute de places disponibles dans les bibliothèques. Le nouveau portail d'offres d'emploi en apprentissage de la ville de Paris est cité, sans véritable réflexion sur son efficacité pour cette LP.

Les étudiants ont un contact direct avec le monde de la recherche, notamment grâce à l'organisation de colloques et à une adhésion à l'*European association for library and information education and research* (EUCLID) leur permettant de participer chaque année au colloque international des sciences de l'information et des bibliothèques (Bobcatss). Ces activités sont encouragées pour l'investissement des étudiants et leur ouverture à des cultures du métier étrangères.

Ils sont également formés aux logiciels professionnels, mais le volume d'heures consacrées à l'environnement numérique est faible (12 heures seulement). Les modalités d'enseignement peuvent être innovantes et s'appuient sur des outils comme Kahoot.it ou la classe inversée.

L'internationalisation de la formation est très développée : la LP favorise la mobilité sortante (même si la baisse des étudiants en Erasmus depuis 2014 n'est pas analysée), elle dispense un enseignement d'anglais professionnel et fait participer les étudiants à des colloques internationaux.

Les étudiants partant à l'étranger peuvent découvrir de nouvelles pratiques et développer des compétences

appréciées par les professionnels du secteur. Les modalités d'acquisition de crédits européens ne sont pas précisées. L'expérience des étudiants à l'étranger peut se prolonger par un stage en bibliothèque dans le pays d'accueil. Le stage donne lieu à une soutenance orale ouverte aux autres étudiants de la promotion pour permettre un échange de pratiques.

La LP peut être suivie en formation initiale ou en formation continue et être obtenue par validation des acquis (quatre cas de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) depuis 2014).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignants-chercheurs, deux enseignants-chercheurs associés (PAST) et 14 professionnels. Les enseignants titulaires assurent 177 h de cours, auxquelles s'ajoutent les 27 h assurées par les deux PAST en édition et communication. Deux tiers de ces cours sont consacrés aux sciences de l'information et communication, au détriment des autres disciplines universitaires peu représentées. La responsable de la formation est spécialisée dans le domaine des bibliothèques et assure 120 h de cours dans la formation. Le volume horaire dispensé par les professionnels est important (203 h), mais les cours sont émiettés en raison d'un nombre important de vacataires. Aucun PAST bibliothèque n'intervient dans la formation.

Il n'est pas fait état de l'existence d'un conseil de perfectionnement, même si le pilotage est collégial et si l'équipe pédagogique se réunit chaque semestre, sans que le rôle des professionnels dans ces réunions ne soit précisé. Les étudiants évaluent la formation grâce à des questionnaires en fin d'année. Ils peuvent aussi s'exprimer lors des conseils de département ou lors d'échanges avec la responsable de la formation.

L'évaluation des connaissances se fait selon le régime du contrôle continu avec des contrôles oraux et écrits, individuels ou en groupes. La maquette révèle un déséquilibre important entre les volumes horaires attribués aux unités d'enseignement (UE) 3 et 4, toutes deux pourtant dotées du même nombre de crédits européens. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et l'annexe descriptive au diplôme ne sont pas exhaustives : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place.

Le profil des étudiants est hétérogène, ils sont recrutés à bac + 2 et bac + 3, certains viennent de diplômes universitaires de technologie (DUT) ou de brevets de technicien supérieur (BTS), et plus rarement de première année de master (M1). Ils peuvent avoir reçu une formation en sciences humaines et sociales, ou en sciences dures. Malgré ces disparités de profil, les chiffres fournis révèlent un très bon taux de réussite, seuls quelques étudiants n'obtiennent pas leur diplôme chaque année (un à trois en général).

Résultats constatés

Le taux de pression n'est pas indiqué, les chiffres fournis révèlent toutefois une baisse importante du nombre d'inscrits en 2016.

Réalisée en 2016, une enquête nationale sur les diplômés de 2013 révèle que 50 % des répondants avaient un emploi fin 2014 et un tiers effectuait une poursuite d'études en master, ce qui représente un taux élevé pour une LP.

Le taux de réponse de l'enquête interne est faible et la date à laquelle elle a été menée n'est pas indiquée, ce qui rend les résultats difficiles à analyser. L'enquête révèle une augmentation très nette de l'insertion professionnelle entre 2014 et 2015, sans préciser les emplois occupés.

En septembre 2016, une enquête plus fiable a cependant été effectuée pour la promotion 2015-2016, montrant un taux d'insertion professionnelle satisfaisant à un mois : neuf étudiants sur 16 répondants avaient trouvé un emploi, majoritairement en bibliothèque ou dans des centres de documentation, mais pas uniquement ; deux étaient en poursuite d'études ; deux en recherche d'emploi. Il aurait été intéressant de comparer des suivis de cohortes à durée équivalente pour se faire une idée plus précise de l'évolution dans le temps du taux d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'ouverture à l'international importante.
- Des cours professionnels adaptés aux évolutions des bibliothèques.
- Un contact direct avec le milieu professionnel.

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre entre les volumes horaires et les crédits européens associés.
- Un taux de poursuite d'études important.
- L'absence de partenariat régional formalisé.
- Un dispositif de pilotage qui devrait être mieux formalisé et reste à renforcer.
- Un suivi des diplômés insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Par son ouverture à l'international et sa dimension généraliste, la LP de l'IUT Paris Descartes a su se distinguer de l'offre existante, tout en développant des enseignements adaptés aux mutations du monde des bibliothèques. La formation axe ses enseignements principalement sur les techniques de communication et la culture professionnelle, mais dispense peu de cours généralistes sur les fonds proprement dits. Un rééquilibrage pourrait être envisagé pour développer la culture générale des étudiants, ainsi que leur connaissance des fonds, en intégrant par exemple des cours de sciences humaines et sociales ou de littérature. L'intégration au sein de l'USPC pourrait être développée, notamment par un partenariat avec d'autres composantes afin d'élargir le vivier de recrutement des étudiants. Le recrutement d'un PAST issu du milieu professionnel pourrait être envisagé pour développer davantage les partenariats régionaux. Le pilotage de la LP devrait procéder à une collecte de données plus fiable afin de déterminer l'origine des étudiants, leur devenir et le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation. Un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants titulaires, de professionnels et d'étudiants, reste à mettre en place pour renforcer la place de l'autoévaluation dans la formation et analyser les données fournies par les enquêtes. Compte tenu de l'apparente difficulté de remplir le nombre maximum de places, il peut être envisageable de proposer des enseignements mutualisés avec d'autres formations.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte en 2004, la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, intégrée au département Information-communication de l'institut universitaire de technologie (IUT) Paris Descartes, propose depuis 2014 une formation en alternance. Elle s'est associée avec le Centre de formation d'apprentis de l'édition (CFA Asford) dans le cadre d'un partenariat pédagogique et professionnel. Unique en Île-de-France, cette formation polyvalente s'est spécialisée dans l'édition numérique et possède une capacité d'accueil de 29 places. Les étudiants suivent deux jours de cours par semaine à l'IUT Paris Descartes et sont trois jours par semaine en entreprise.

ANALYSE

Finalité

La LP forme des étudiants prêts à s'insérer dans le secteur éditorial imprimé et numérique de toute entreprise. Les diplômés peuvent aussi s'insérer dans l'ensemble de la chaîne du livre. Les quatre principaux domaines d'insertion professionnelle visés sont l'éditorial, la fabrication, la communication et la diffusion, ce qui peut sembler être un objectif trop vaste pour une LP. Elle a l'ambition de répondre aux nouveaux besoins du secteur liés aux publications numériques et consacre un volume d'heures important aux enseignements numériques. Les entreprises qui accueillent les diplômés sont des maisons d'édition de taille diverse, des groupes de presse ou multimédia, des entreprises de communication, des packagers, diffuseurs, distributeurs, agences littéraires ou de communication. Cette ouverture semble trop importante et n'est pas suivie d'une insertion directe d'une majorité de diplômés sur le marché du travail.

À l'issue de la formation, les diplômés occupent des emplois d'assistant ou chargé de projet éditorial, gestionnaire de contenus, chargé de communication, chargé de diffusion et de distribution du livre. Cependant la majorité des étudiants poursuivent leurs études dans des masters professionnels métiers du livre, principalement en alternance, dans les conditions où ils devraient intégrer le marché du travail directement après leur LP.

Positionnement dans l'environnement

Après un diplôme universitaire de technologie (DUT) Métiers du livre et du patrimoine généraliste, les étudiants de l'Université Paris Descartes peuvent se spécialiser dans une des deux LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* ou *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*. La LP de cette université est la seule à proposer une formation en « édition et commerce du livre » au niveau régional. Sur le plan national, il n'existe plus que deux autres formations similaires : l'une à Bordeaux (en alternance) et l'autre à Aix-en-Provence (sans alternance), la LP métiers du livre du site de Saint-Cloud de l'Université Paris Nanterre ayant fermé. Par sa vocation généraliste, la LP de l'Université Paris Descartes se distingue des brevets de technicien supérieur (BTS) édition (préparés dans deux établissements publics du XIII^e arrondissement de Paris).

Le master *Commercialisation du livre* de l'Université Paris 13, université également membre de la communauté Université Sorbonne Paris Cité (USPC), est considéré comme un débouché naturel de la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* de l'Université Paris Descartes puisque la totalité des étudiants en poursuite d'études y dépose une candidature. Si la cohésion à l'intérieur de l'USPC est appréciable, la forte orientation des étudiants de la LP vers la poursuite des études n'est pas conforme aux débouchés de ce type de formation.

Les cours dispensés par les enseignants-chercheurs s'appuient sur leurs travaux de recherche.

L'unique partenaire de la licence est le CFA de l'édition Asford, rattaché au Syndicat national de l'édition. Plusieurs maisons d'édition accueillent les étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Les liens avec l'international sont peu développés. Compte-tenu des contraintes liées à l'alternance, la mobilité entrante et sortante des étudiants est faible. Un étudiant étranger d'une université partenaire est accueilli pendant tous les deux ans dans le cadre des conventions Erasmus.

Organisation pédagogique

La formation se divise en six unités d'enseignement et se répartit en deux volets principaux équilibrés : d'une part des cours sur les connaissances fondamentales et le contexte professionnel et d'autre part des cours visant l'apprentissage de savoirs techniques, essentiellement en informatique éditoriale et fabrication de livres imprimés et numériques. Les étudiants passent plus de 1 200 heures en entreprise dans le cadre de leur contrat et la formation veille à ce que les enseignements dispensés soient directement reliés à leur expérience professionnelle.

Grâce au système de l'alternance, la place de la professionnalisation est prépondérante, et les mises en situation professionnelle bien évaluées. Les étudiants doivent rédiger un mémoire universitaire et un mémoire professionnel, dirigés par un tuteur enseignant titulaire qui effectue également une visite en entreprise ; cette concentration des trois activités autour d'un seul tuteur peut avoir comme effet d'éviter la diversité des approches et des points de vue dont l'étudiant pourrait bénéficier avec plusieurs tuteurs.

Certaines pratiques pédagogiques sont innovantes et devraient être développées. La pédagogie par projet est utilisée pour deux des enseignements de la licence. Dans le cadre d'un projet éditorial « papier », les étudiants sont mis en concurrence par petits groupes pour répondre à un « appel d'offres » lancé par un commanditaire du monde de l'édition. Ils doivent défendre leur projet lors d'une soutenance orale en présence du commanditaire, dont l'avis est pris en compte pour l'évaluation collective finale.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les enseignements numériques tiennent une place importante dans la formation : cours de recherche documentaire, cours sur la communication numérique incluant les réseaux sociaux, cours sur la fabrication de livres numériques visant la maîtrise de logiciels comme Adobe, Sigil, etc. La formation s'adapte à l'hétérogénéité des étudiants en les répartissant par groupes de niveaux pour certains cours professionnels. La formation envisage d'intégrer au sein des enseignements techniques des modules de E-learning de trois heures pour développer la pédagogie inversée.

Le contrat en alternance ne permet pas aux étudiants de bénéficier d'une expérience à l'étranger. En revanche, ils bénéficient d'enseignements en anglais dispensés par une enseignante-chercheuse possédant une expérience dans l'édition scolaire. Les étudiants peuvent passer le *test of english for international communication* (TOEIC) et préparer le *test of english as a foreign language* (TOEFL) au centre des langues de l'Université Paris Descartes. Le diplôme est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) (deux cas en 2014 et 2017).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, elle se compose de cinq maîtres de conférences, d'un enseignant-chercheur associé (PAST) édition, et de 18 enseignants professionnels, ces derniers assurant à eux seuls deux tiers du volume horaire global de la formation. Le responsable de la formation assure 112 h de cours. Les autres enseignants assurent chacun moins de 35 h (exception faite pour 42 h d'enseignement numérique). Le recrutement d'une PAST éditrice en 2015 a permis de renforcer la dimension professionnelle du diplôme.

Un conseil de perfectionnement annuel a été mis en place avec les enseignants titulaires et professionnels, mais sans représentant des étudiants, ce qui est regrettable. La place de l'autoévaluation est cependant satisfaisante car plusieurs dispositifs ont été mis en place pour mesurer les attentes des étudiants.

Le livret pédagogique de l'apprenti comprend, outre toutes les informations utiles, quatre grilles à remplir : bilan de l'apprentissage en novembre, puis de la visite d'entreprise en janvier, évaluation de la formation en juin, et enfin évaluation par le maître d'apprentissage à la fin de l'année. Ce dispositif d'accompagnement permet un suivi efficace de la période en apprentissage, et sert aussi à affiner l'autoévaluation de la formation.

Un entretien individuel des étudiants avec le responsable de la formation et le représentant du CFA permet de compléter le document d'évaluation remis en juin. Les remarques formulées sont bien prises en compte et ont permis de faire évoluer la maquette, en ajoutant des cours de littérature contemporaine et en augmentant le volume horaire du cours « Fabriquer un ePub ».

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas présentées. L'annexe descriptive au diplôme ne détaille pas suffisamment les compétences acquises par les étudiants à l'issue de la formation.

Les étudiants recrutés ont des profils divers : ils proviennent de BTS édition, de DUT Métiers du livre, de licence lettres ou sciences humaines, et très exceptionnellement d'un master recherche première ou deuxième année. Ils doivent posséder déjà tous une expérience dans l'édition afin de pouvoir trouver un contrat en alternance. Les dossiers sont d'abord sélectionnés par un jury composé d'enseignants, puis des entretiens et des tests sont conduits conjointement par le CFA Asfored et le responsable de la formation. Les étudiants doivent ensuite chercher un contrat et sont encadrés dans cette tâche par le CFA. Le taux de réussite des étudiants est de ce fait excellent : la totalité des inscrits a été diplômée les trois dernières années.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures est en légère augmentation depuis 2015 et le niveau des candidats augmente également, ce qui confirme l'attractivité de cette formation appréciée tant pour son contenu adapté aux attentes des étudiants que pour le système de l'alternance qu'elle a su mettre en place efficacement.

Le suivi des diplômés est insuffisant, alors que c'est une des missions de l'établissement, même si le responsable de la LP mène un travail de veille sur LinkedIn. Le CFA Asfored propose également sur son site un réseau des anciens. Une enquête a été lancée en février-mars 2017 par l'IUT pour pallier le manque de données récoltées les années antérieures. Les chiffres de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études ne sont pas analysés, le type d'emploi occupé par les diplômés non plus. L'enquête réalisée en janvier 2017 par le responsable de la LP sur les diplômés de 2016 révèle que le taux de poursuite d'études est très supérieur au taux d'insertion professionnelle (sept étudiants répondants en emploi, contre 20 en poursuite d'études, toujours par la voie de l'alternance). Cette tendance croissante observable depuis 2015 apparaît logique au regard des attentes des professionnels de l'édition, qui recrutent essentiellement des étudiants possédant un bac + 5 et une bonne culture générale. Dans ces conditions, un questionnement sur la possibilité de transformation de la LP en licence générale à l'avenir est de mise.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La polyvalence des enseignements pour répondre aux besoins variés du secteur.
- La place accordée au numérique, et plus largement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Une bonne prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants dans le dispositif d'autoévaluation.

Principaux points faibles :

- Une très forte poursuite d'études en master alors que la LP a vocation à assurer une insertion professionnelle immédiate.
- L'absence d'évaluation du devenir des diplômés.
- L'absence d'enquêtes internes annuelles d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est cohérente et bien répartie entre des enseignements théoriques et des cours professionnels spécialisés qui ont su accompagner les mutations numériques propres au monde de l'édition. La mise en place de l'alternance depuis 2014 est une réussite, elle a renforcé l'attractivité de la formation. La formation est polyvalente et prépare à plusieurs corps de métiers : éditorial, fabrication, communication et diffusion. Toutefois, la majorité des diplômés s'engage dans une poursuite d'études en master, le plus souvent en alternance, l'insertion professionnelle à bac + 3 étant rare dans le milieu de l'édition. Cette particularité du domaine professionnel entraîne une recommandation de transformation de la LP en parcours de licence générale, avec une visée formulée d'intégration d'un master dès l'obtention du diplôme. Si un cours de littérature contemporaine a bien été intégré à la maquette, les difficultés orthographiques et syntaxiques, tout comme le manque de culture générale des étudiants, doivent être davantage pris en compte et nécessiteront de développer des pédagogies innovantes pour s'adapter aux attentes des recruteurs (pédagogie inversée, jeux sérieux, exercices en ligne, outils collaboratifs...). Le conseil de perfectionnement mis en place permet une autoévaluation fine de la formation, mais devra intégrer à l'avenir les représentants des étudiants. Un suivi des diplômés plus fiable doit être mis en place, avec l'instauration d'enquêtes annuelles qui permettront d'analyser l'évolution de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

Établissements : Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création artistique* de l'Université Paris Descartes est une mention co-habilitée avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. C'est une formation qui a pour objectif de permettre aux étudiants dotés de compétences dans les domaines de l'art et de la psychologie un développement professionnel dans le domaine des arts-thérapies. La formation se décline en quatre spécialités : *Musicothérapeute*, *Danse-thérapeute*, *Drama-thérapeute* et *Plasticien art-thérapeute*, comprenant chacune 400 heures d'enseignement en première année (M1) et 400 heures en deuxième année (M2 - tronc commun et spécialités) ainsi que 200 heures de stage professionnel en M1 et 300 heures en M2 (qui peuvent se réaliser en 150 heures de stage professionnel et 150 heures de stage de recherche). Elle offre ainsi une réflexion approfondie sur la place de l'activité artistique dans le cadre de l'aide à la personne et du soin, et cela dans trois contextes : éducatif, social, santé. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris Descartes (Institut de psychologie).

ANALYSE

Finalité

Activité en plein essor en France, l'art thérapie, dans ses quatre déclinaisons spécifiques (arts plastiques, danse, musique, théâtre) requiert des formations approfondies auxquelles le dispositif mis en place par les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 vise à répondre. Précisons que le master répond aux exigences européennes en la matière. Le large éventail des connaissances et des compétences attendues est exposé de façon très méthodique et complète, et semble correspondre aux objectifs de la formation qui souhaite se positionner au plan international dans lequel les anglo-saxons ont une large avance. Pour chaque connaissance ou compétence mentionnée, les enjeux concrets sont clairement indiqués, autant pour les vastes contextes qui s'ouvrent à la pratique des arts thérapies (éducatif, social, santé) que pour la recherche. Le dossier ne nous fournit cependant aucun élément concernant le contenu des enseignements. Nous ne disposons pas non plus de données nous permettant d'établir de relations entre les champs d'application de l'art thérapie et les spécificités artistiques. Répondant à un domaine en plein développement en France, le master *Création artistique* est relativement jeune (premiers diplômés en 2013), ce qui explique sans doute une présentation des débouchés un peu trop générale, bien que mettant en avant l'étendue des besoins et l'impact que peuvent avoir ces approches dans l'ensemble des domaines mentionnés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Création artistique* de l'Université Paris Descartes est le seul de ce type en France – et le seul en Europe qui offre les quatre spécialités. On apprécie l'historique fourni dans le dossier qui explique bien pourquoi la formation actuelle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Malheureusement aucun élément n'est fourni concernant les articulations de la formation entre les deux universités (Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3) notamment au sujet de ses liens internes avec l'institut de psychologie et avec l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ainsi qu'avec le master *Théâtre* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Le dossier ne fournit pas non plus d'élément concernant les relations éventuelles avec des formations ayant trait aux arts plastiques, à la danse ou à la musique. Mentionnons en contrepoint le partenariat qui est cité entre les parcours de formations proposées au Québec et les Grands Ballets Canadiens. L'ancrage du master *Création artistique* dans la recherche (un quart des étudiants y participent en M2 et un sur 10 poursuit en doctorat) est très solidement renseigné : possibilités de doctorats, exemple de thèses, laboratoires partenaires, etc. Les liens avec l'environnement socio-économique, en cours de développement, sont un peu moins détaillés, malgré l'importance des stages dans la formation (200 h en M1 / 300 h en M2). Un certain nombre d'associations relais sont cependant mentionnées. L'intitulé *Création artistique* du master peut cependant ne pas servir de levier dans un environnement qui réclame des compétences en art thérapie. Sur le plan international, la position unique du master avec ses quatre spécialités, sa possibilité de poursuites d'études en doctorat et ses ateliers expérientiels, ainsi que sa place au sein de l'association européenne ECARTE (*European Consortium of Art Therapy Educators*) semble expliquer le grand nombre de demandes (800 demandes de renseignements) et la présence d'étudiants étrangers (25 %). Cette place est renforcée par les nombreux partenariats avec des universités partout dans le monde (Canada, Chine, Algérie, Tunisie...).²⁴

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation fait appel, pour moitié à des enseignants-chercheurs (en charge majoritairement des cours transversaux) et pour moitié à des praticiens d'arts thérapies choisis selon leur spécialité artistique. La formation en M1 se répartit à peu près entre un tiers de cours théoriques en tronc commun sous forme de cours magistraux, un tiers d'apports spécifiques aux arts concernés et un tiers concernant les stages et apports afférents. Le document communiqué pour les modalités de contrôle des connaissances (MCC) correspond au projet annoncé de basculer vers 100 % de contrôle continu (2017-2018) afin d'apprécier au plus juste les compétences et leurs acquisitions. Les effectifs d'étudiants (une quinzaine d'étudiants par spécialité) atténuent la forte part d'enseignement en cours magistraux pour un tel parcours dont les modalités d'exercice professionnel semblent principalement basées sur une capacité à construire une relation individuelle et empathique. On regrette aussi que les quatre tableaux récapitulatifs des spécialités mélangent les enseignements du tronc commun avec ceux des spécialités, ce qui n'éclaire pas, ou ne prend pas suffisamment en compte les originalités de chacun des arts référents. Il est aussi difficile de mesurer les valeurs ajoutées d'un parcours qui propose de se nourrir des transversalités entre les quatre arts référents et les parcours que proposent de nombreuses universités françaises ou étrangères dans une seule spécialité (ex. : musicothérapie, art thérapie). Le projet de consacrer le M1 aux apports transversaux et le M2 aux spécificités rendra peut-être plus lisible les apports transversaux et les gains associés. L'organisation du master s'adapte à la spécificité de son public (25 % des étudiants sont en formation continue) en regroupant ses enseignements (deux semaines de tronc commun et deux semaines de spécialités par semestre). Le dossier détaille bien la possibilité d'accès au master par la validation des acquis professionnels et par la validation des acquis de l'expérience. La place des stages et des contacts avec le milieu professionnel est bien explicitée (nombre important d'heures de stage, responsable du suivi, etc.), ainsi que les compétences additionnelles (informatique, recherche bibliographique) et les liens avec la recherche (avec entre autres un « mini-colloque » à la fin du deuxième semestre pour les étudiants de l'option « recherche » du M2). Le dossier pointe le problème de l'intitulé « création artistique » de la mention qui ne correspond en rien à la réalité de la formation et qui nuit à la lisibilité du diplôme. Une demande de changement de nomenclature est en cours.

L'international est très présent : même si le master *Création artistique* n'organise pas de cours de langue étrangère, il comprend des ateliers de traduction d'articles. Saluons aussi le désir des universités québécoises partenaires de co-labéliser les parcours. Les quatre fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que les suppléments aux diplômes correspondent aux données du dossier.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique reflète bien la réalité de l'organisation du master *Création artistique*, chaque spécialité étant pilotée par un chercheur et un professionnel en art thérapie de la spécialité concernée. L'accent est mis sur un travail en équipe, celle-ci se réunissant deux fois par semestre. Elle discute des modalités de contrôle des connaissances de manière régulière et en tient informé les étudiants. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement mais ne donne toutefois aucune indication sur sa composition. Notons aussi l'importance des rapports de stage dans l'obtention du master qui mettent en avant l'enjeu à la fois « recherche » et « professionnalisation » du parcours. L'implication des étudiants dans la réflexion et dans l'autoévaluation de la mention est prise en compte, même si l'on peut supposer qu'elle ne soit pas facile à mettre en place avec des étudiants qui ne sont présents que pendant quatre semaines (très chargées) par semestre. La rédaction du dossier peut parfois donner un sentiment d'imprécision et de contradiction entre le contenu du dossier et les tableaux fournis en annexes. Si les modalités de contrôle des connaissances sont bien renseignées, et semblent correspondre à la spécificité des quatre spécialités enseignées, rien n'est indiqué en ce qui concerne les jurys. Les quatre suppléments aux diplômes sont fournis et précis. Ils permettent un aperçu pertinent de la formation que la présence d'artistes pourrait continuer à enrichir.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits effectifs est réduit (15 étudiants par spécialité en M1 et en M2) mais la formation retient 300 candidatures par an. Le taux de réussite est très élevé : 95 %. La mention étant encore jeune (premiers diplômés en 2013), il n'y a pas encore de vrai recul sur l'insertion professionnelle. Les réponses à un sondage global donnent des résultats variables selon les spécialités : 30 mois après leurs études, les étudiants ayant trouvé un emploi sont au nombre de 58 % pour les diplômés plasticiens art-thérapeutes (plus 17 % en doctorat), de 83 % pour les danse-thérapeutes, de 78 % pour les drama-thérapeutes (plus 11 % en doctorat) et de 62 % pour les musicothérapeutes (plus 25 % en doctorat ou en poursuite d'études). Même si l'on tient compte des poursuites d'études en doctorat, l'insertion professionnelle à 30 mois est quelque peu préoccupante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La position unique en Europe de la formation avec ses quatre spécialités et son rayonnement international.
- La présence d'un tronc commun et d'ateliers expérientiels transversaux.
- Le positionnement sur un marché du travail de plus en plus en demande.
- L'adaptation de la formation à la singularité de son public.
- Le taux de réussite élevé.

Principaux points faibles :

- Le décalage entre l'intitulé « création artistique » et la réalité de la formation et des débouchés professionnels.
- Un manque de visibilité sur le montage des transversalités et des liens qui unissent les universités partenaires.
- Un manque d'informations sur la spécificité de chaque spécialité.
- Aucune information sur la composition du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master co-habilité des universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est une formation originale et reconnue des associations internationales, dans un environnement socio-professionnel en constante évolution (la demande d'art thérapeutes gagnant de plus en plus de milieu professionnel à l'instar des sociétés anglo-saxonnes). Malgré ses 95 % de réussite et une part non négligeable de poursuite d'études en doctorat, le master

gagnerait à mieux démontrer et argumenter le montage des transversalités et de ses spécificités ainsi que les liens qui unissent les universités partenaires. La présence d'artistes pourrait aussi contribuer à son rayonnement. L'organisation d'enquêtes spécifiques sur l'insertion semble utile pour son développement et pour faire en sorte que le master suive l'évolution des besoins du milieu professionnel. Il serait par ailleurs indispensable que soit rebaptisé ce master en lien avec les besoins du terrain, l'expression « art-thérapie » devant apparaître.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO ;
Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Master à la fois professionnalisant et axé sur la recherche, dédié à la formation de formateurs et de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*, le master *DDL* est proposé en formation initiale et continue. Il est coaccrédité par trois établissements : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université Paris Descartes et INALCO. Il propose une première année (M1) entièrement commune qui s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également. La deuxième année (M2) se subdivise en trois spécialités préparées pour la première à Paris 3 et à l'INALCO (*Didactique des langues et langues du monde*), pour la deuxième à Paris Descartes et Paris 3 (*Français langue étrangère-FLE, langue seconde et interculturalité*) et pour la troisième uniquement à Paris 3 (*Ingénierie de formation pour l'enseignement du FLE et des langues*).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien décrits, la formation permet bien d'atteindre la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires, tant dans sa composante formation de formateurs que dans celle de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*. Les étudiants diplômés du master pourront exercer le métier d'enseignant de français et de langue(s), dans les domaines du conseil pédagogique et de l'encadrement de formateurs, ou exercer dans des contextes d'enseignement ou de diffusion de la culture.

L'ensemble des enseignements, alliant théorie et pratique, répond de manière cohérente et pertinente aux objectifs scientifiques et professionnels fixés et publiés de manière tout à fait accessible aux étudiants. Si la formation s'intitule *DDL*, on note qu'elle se concentre fortement sur le *Français langue étrangère et seconde (FLES)*. On ne saisit d'ailleurs pas toujours comment est envisagée la *DDL* hors français langue étrangère (*FLE*) dans le programme (spécificités, considération globale ou particulière selon les langues...)

Les enseignements peuvent se faire sur les sites des trois partenaires en fonction de la complémentarité des offres de formation. Le travail d'harmonisation est bien élaboré, même si des problèmes sont parfois évoqués (distance, remontée des notes...)

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation, cohabilitée par plusieurs établissements, spécifique, et unique par rapport aux autres formations du bassin territorial (cohabilitation, autonomisation des SDL), contribue à sa réussite. Elle jouit d'une bonne renommée internationale (près de 50 % des étudiants sont de nationalité étrangère).

L'articulation recherche et enseignement est clairement décrite, tant par la/les qualité/s de chercheur des enseignants (liens avec trois laboratoires à titre principal, plus collaboration avec d'autres comme *Interactions, corpus, apprentissages, représentations* Lyon 2 (ICAR)), que par les séminaires de recherche et les directions de mémoires ou les projets de recherche impliquant les stagiaires, par exemple. La communication des informations concernant les événements de recherche circule très bien et la participation des étudiants est encouragée et importante.

Les liens avec le monde professionnel dans chaque université partenaire sont très développés tant en interne (participation de stagiaires ou d'étudiants aux différents cours pour non-francophones, par exemple), qu'au niveau local - Paris et Ile de France - (partenariat avec le centre international d'études pédagogiques (CIEP), le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), la chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France (CCIP), l'Alliance française, etc.), ou international (notamment à partir du réseau des anciens étudiants). Il existe des partenariats dans le domaine culturel également (TV5 Monde, le secteur de l'édition, ...).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) décrit les compétences et les débouchés possibles. Cependant le supplément au diplôme ne précise rien sur les parcours et spécificités de ce master.

De nombreuses conventions internationales sont signées par les 3 établissements avec des universités partout dans le monde. Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité ou de stages à l'étranger (Erasmus, Erasmus +, stages de M2), d'une codiplômation avec l'Université de Liège (qui n'est pas libre), de collaborations avec les universités de Craiova et de Genève, avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Organisation pédagogique

La première année entièrement commune s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également (une expérience de panachage est en cours). La 2^e année se subdivise en trois spécialités préparées pour la première *Didactique du français langue étrangère et langues du monde* à Paris 3 et à l'INALCO, pour la deuxième *Français langue étrangère, langue seconde et interculturalité* à Paris Descartes et Paris 3 et pour la troisième *Ingénierie de formation et pour l'enseignement du français langues étrangères et des langues* uniquement à Paris 3. La formation est dispensée en présentiel ou potentiellement à distance à Paris 3.

La structure du programme est parfaitement lisible pour les étudiants.

Rien n'est dit sur l'accueil des étudiants en situation de handicap.

La gestion de la formation continue est intégrée (environ 25 % des étudiants), avec un principe de valorisation des acquis, mais dans un cadre harmonisé très strict entre les trois partenaires.

La professionnalisation est parfaitement envisagée par la formation, avec intervention de professionnels. Les stages y participent pour beaucoup également, de même que des contrats d'alternance avec des entreprises partenaires). Le développement des compétences professionnelles (travail en équipe, création de supports, analyse des situations de classe) et le développement de la réflexivité sont des objectifs partagés. Cependant, cet encadrement n'est pas pris en compte dans la maquette (pas d'heures attribuées aux encadrants) ce qui représente un risque pour la pérennisation de ce dispositif.

Les stages sont obligatoires (40 à 50H en master-1 ; 300H, jusqu'à 6 mois en master-2), dans le cadre des partenariats internes et externes décrits plus haut. L'organisation de ces stages de qualité est présentée comme coûteuse et énergivore. Le dossier d'autoévaluation signale ce point comme à améliorer. Au niveau des stages pour la spécialisation recherche, si certains sont proposés, l'offre doit être revue et réorganisée.

Un programme de formation à la certification de la connaissance des langues est très heureusement organisé. Le centre international d'études pédagogiques (CIEP) délivre la certification à la correction des épreuves du diplôme initial de langue française (DILF), du diplôme d'études en langue française (DELF), et du diplôme approfondi de langue française (DALF).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible, et concerne aussi bien les métiers de l'enseignement que les métiers de diffusion de la culture.

Le lien avec la recherche est fort tant dans les cours que dans les travaux réalisés, les stages ou les projets.

Dans l'ensemble de la formation, dans les trois établissements, l'utilisation du numérique est en forte augmentation, aussi bien en termes d'offre de formation, que d'offre enrichie pour le présentiel sur les espaces numérique de travail (ENT) respectifs. Il est fortement fait usage de la plateforme Dailymotion ou de Moodle pour les cours, ce qui permet aux étudiants en présentiel de revoir et d'approfondir les contenus, comme aux étudiants à distance d'y avoir accès. Le partage de documents et de communication par les enseignants se fait également sur les plateformes numériques. Notons également un projet d'innovation pédagogique qui a visé à Paris Descartes l'équipement de salles, l'achat de matériel et la formation de personnel. Cela étant, le dossier d'autoévaluation considère que la communication des informations sur le master et les stages doit encore être améliorée (les étudiants organisent une communication via Facebook).

Les pratiques pédagogiques innovantes sont diverses. Outre différents projets déjà évoqués, signalons la refonte du cours « Intervention de professionnels » dans une dynamique innovante et créative.

Le programme de *DDL* vise à ouvrir à la diversité des langues et des cultures. on y compte environ 50 % d'étudiants de nationalité étrangère. Outre les programmes Erasmus(+) de mobilités et les stages évoqués plus haut, l'apprentissage obligatoire d'une langue aide à l'ouverture à l'international. Cela témoigne d'une certaine vision de l'internationalisation, qui demeure somme toute assez limitée.

On parle de l'accueil des étudiants étrangers, mais on dit peu ce qui est fait pour faciliter cet accueil et leur séjour.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et compétente. Il y a peu d'intervenants extérieurs.

Le pilotage de la formation est opéré par un conseil de perfectionnement tripartite (une réunion par trimestre) qui intègre bien toutes les composantes requises par la réglementation et veille à proposer les aménagements nécessaires aux programmes. La participation des étudiants est importante.

L'évaluation de la formation est faite par enquête auprès des étudiants. La formation semble bien tenir compte des résultats et des réponses des étudiants. On observe une évaluation auto-réflexive dans le document fourni (on annonce quelques projets d'aménagements). Des remarques concernant les difficultés ou les points d'amélioration sont faits (à propos notamment de la coordination entre les établissements, ou des difficultés relatives aux salles).

L'évaluation des étudiants, revue et harmonisée du fait de la cohabilitation, se fait par contrôle continu. Les modalités de contrôle sont précisées au début de chaque unité d'enseignements (UE). Tout ce qui concerne les principes et les modalités d'évaluation est publié dans des chartes idoines disponibles en ligne.

Une réflexion sur le portfolio des compétences des étudiants est en cours.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, publiés et plutôt individualisés, mais potentiellement énergivores pour les enseignants. Une adaptation du nombre d'inscrits est prévue à Paris 3 pour alléger la charge : réduction d'inscriptions plutôt qu'accroissement d'encadrement ; aide à la révision du séminaire « Méthodologie de la recherche ».

Résultats constatés

Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation, avec de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers (environ 50 %). Si les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés et semblent être un point d'attention, on ne trouve pas d'éléments sur les taux de réussite ou d'abandon, ce qui est problématique.

De manière générale, l'employabilité des étudiants diplômés de master *DDL* est satisfaisante (environ 65 % des étudiants ont un emploi 18 mois après leur diplôme et les 80 % après 30 mois). Les étudiants trouvent assez facilement un emploi, en France comme à l'étranger.

Les responsables du master *DDL* ont opté depuis sa création pour une diversification des débouchés et œuvrent pour améliorer l'employabilité des étudiants en augmentant la part des nouvelles technologies.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation réfléchie, solide, complète (savoirs et compétences), bien articulée, bénéficiant d'un personnel dédié compétent et diversifié.
- Une cohabilitation réussie qui fait de la formation un programme unique.
- Bonne stratégie de communication, par la mise à disposition aux étudiants et enseignants des différentes informations relatives à la formation.
- pilotage rigoureux et permettant un bon déroulement de la formation, comme en témoigne le dossier d'auto-évaluation, qui est réellement réflexif et n'hésite pas à mentionner les points de difficulté à améliorer.

Principaux points faibles :

- Insistance forte sur le *FLE* qui peut masquer les autres aspects de la didactique.
- Absence de données concernant les taux de réussite et d'abandon.
- ouverture à l'international limitée surtout à l'accueil d'étudiants étrangers.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Quelques pistes sont annoncées dans le document d'autoévaluation. Elles sont intéressantes et témoignent bien d'une formation en constante réflexion et adaptation, à l'écoute des étudiants, du contexte et du monde environnant.

Un suivi des cohortes d'étudiants et des diplômés permettrait de mieux connaître les situations de réussite, d'échec, et le devenir des étudiants.

Il serait intéressant de travailler sur la surreprésentation du *FLE* dans la *DDL*, afin de mieux aborder les didactiques des autres langues (ou traiter en globalité ou en fonction des spécificités des langues).

Une réflexion à propos de l'internationalisation pourrait également être entreprise au regard des spécificités de la formation, dans le cadre d'une réflexion globale et assumée par l'université



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO ;
Université Paris 13 ; Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), de l'Université Paris Descartes et de l'Université Paris 13 est présentée comme étant coaccréditée entre ces établissements. Toutefois, les formations dispensées au sein de ces établissements sont revendiquées comme fonctionnant de façon autonome.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, dispensé à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), propose deux spécialités : *Phonétique et phonologie*, qui est coaccréditée avec l'Université Paris Diderot (et qui se fait en partenariat avec l'École d'orthophonie de Paris), et *Langage, langues, textes et sociétés* (LLTS), qui l'est avec l'INALCO.

La spécialité *Phonétique et phonologie* n'a pas de parcours, mais des orientations (moins formalisées) sont proposées, notamment : *Phonétique et morphosyntaxe* ; *Phonétique et traitement automatique des langues* (TAL) ; *Phonétique clinique* ; *Phonétique et enseignement des langues* ; *Phonétique et chant* ; *Phonétique/phonologie et typologie*.

La spécialité LLTS est organisée en quatre parcours : (1) *Langues, terrains, variation, typologie : description et modélisation* ; (2) *Textes, discours, corpus* ; (3) *Sociolinguistique, pratiques langagières, plurilinguisme, contacts de langues* ; et (4) *Acquisition et pathologies du langage*.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Paris Descartes propose deux spécialités : *Signes, discours et monde contemporain* (SDMC) et *Expertise en sémiologie et communication* (ESC), la première présentant une orientation recherche alors que la seconde a une vocation résolument professionnalisante. Il n'est pas fait référence à l'existence de parcours au sein de ces spécialités.

L'Université Paris 13 propose quant à elle une spécialité de master *Contrastif, lexique, discours* (COLEDI), tournée vers la recherche en sciences du langage, et sans lien avec les précédentes spécialités, au-delà d'un affichage décrit comme inopérant.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a vocation à former ses étudiants en linguistique française ou générale (et en linguistique des langues enseignées à l'INALCO), en informatique pour l'analyse linguistique ou poétique et en méthodologie et en physiologie pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

Les débouchés professionnels visés sont les concours du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'enseignement (surtout en langues) et d'orthophonie, les métiers de la lexicographie plurilingue ou spécialement destinée à des personnes souffrant de pathologies du langage, divers domaines liés à l'aménagement linguistique, et les métiers de la communication.

Pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et le parcours *Acquisition et pathologies du langage*, les insertions sont plus ciblées et touchent l'analyse des productions orales et des troubles de l'acquisition phonographique, la fouille de données orales, la rééducation de la parole.

Pour certains de ces débouchés, la poursuite d'études en doctorat dans l'un des laboratoires d'adossement est nécessaire.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes forme ses étudiants à envisager le langage dans toutes ses dimensions puis à mettre à profit les connaissances dans le domaine de la recherche ou dans le domaine professionnel, après une première année entièrement en tronc commun.

Les débouchés sont majoritairement le doctorat pour la spécialité *SDMC*, alors que ceux de la spécialité *ESC* ouvrent vers l'édition et la communication, en faisant fructifier une approche croisée de ces deux domaines.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation à la recherche dans tous les domaines des sciences du langage ainsi qu'une dimension multilingue. Son débouché principal est la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique, départements Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) et Littérature et Linguistique Françaises et Latines (LLFL).

Elle mutualise des enseignements avec les mentions (i) *Didactique des langues*, (ii) *Traitement automatique des langues*, (iii) *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, (iv) *Études européennes, méditerranéennes et asiatiques* (de l'École Pratique des Hautes Études). Ces mentions sont accréditées à l'université Paris 3, mais également dans d'autres universités (Paris Descartes, Paris Diderot, Paris Nanterre ou l'INALCO).

La mention *SDL* est adossée au LabEx EFL qui compte huit unités mixtes de recherche (UMR) et quatre Équipes d'Accueil.

Une partie des enseignements est assurée par des chercheurs du CNRS et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

En première année (M1) les étudiants sont formés à et par la recherche par trois unités d'enseignement (UE) : Méthodologie, Recherche documentaire et Mémoire.

Quand ils sont dans un parcours de spécialité *LLTS* qui comporte un stage, les lieux d'insertion sont trouvés par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation déposé mentionne de « nombreuses conventions Erasmus (45 conventions avec le département de l'ILPGA et 66 avec le département LLFL) », ainsi qu'un accord avec l'Université de Sherbrooke (Canada) pour la spécialité *LLTS*, mais les chiffres de mobilité entrante et sortante pour la mention *SDL* de master ne sont pas précisés. Elle est dite « soutenue ».

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes se différencie des formations similaires par un souci constant de pluridisciplinarité, et notamment par un adossement systématique aux autres disciplines d'une faculté de sciences humaines et sociales, ainsi que par sa capacité à cultiver des synergies entre ses deux spécialités, l'une orientée vers la recherche, l'autre professionnalisante.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 a été créé pour donner une place à part aux sciences du langage, qui étaient auparavant regroupées avec les études littéraires dans une même mention de master. Son contenu a donc été pensé en fonction des autres mentions de master de l'université.

Il est à noter qu'est en cours un rapprochement entre les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13, notamment en vue de la création d'un master européen (*Sorbonne Paris Cité linguistic research school*) adossé au Laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LabEx EFL).

Organisation pédagogique

En 1^e année, le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est composé de 3 modules semestriels, dont le 1^{er} est un tronc commun aux deux spécialités, le 2^e comporte des enseignements spécifiques à chaque spécialité (et langues en *LLTS*) et le 3^e correspond aux parcours de la spécialité *LLTS* et orientations de la spécialité *Phonétique et phonologie*, et un stage (pour certains parcours de *LLTS*) ou un mémoire au 2^e semestre. En 2^e année (M2) la spécialité *LLTS* garde la même structure alors que la spécialité *Phonétique et phonologie* n'a plus que deux modules, auxquels s'ajoute le mémoire au 2^e semestre. Les mémoires doivent être soutenus, en 1^e année, devant 2 enseignants-chercheurs au moins et, en 2^e année, devant 2 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches au moins.

Concernant les stages, une différence est faite entre les parcours de la spécialité *LLTS* à visée professionnalisante, qui comportent un stage d'observation en M1 (70 h) et un stage en M2 (175 h avec rapport et soutenance de ce dernier), et les parcours recherche. Ces derniers et la spécialité *Phonétique et phonologie* ne comportent pas de stage obligatoire (ceux-ci sont optionnels, alors qu'au moins un stage en master est obligatoire selon la réglementation).

En spécialité *Phonétique et phonologie*, la professionnalisation se fait par des interventions d'orthophonistes hospitaliers et libéraux et de formateurs en orthophonie.

Les compétences acquises sont conformes à celles présentées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, mais restent très théoriques et abstraites (analyses scientifiques, rédaction, description) : il manque une projection appliquée des compétences acquises du point de vue professionnel. En outre, un supplément au diplôme intitulé *études anglaises, études espagnoles* ou *études françaises* peut être demandé, afin de permettre aux étudiants de mettre en valeur cette spécialisation dans le diplôme de master (après le cursus correspondant choisi en licence). Mais les compétences génériques et associées mentionnées dans l'exemple de supplément fourni sont elles aussi très générales.

Le numérique est présent dans la formation avec neuf enseignements impliquant des outils informatiques de traitement de corpus ou concernant les humanités numériques. Un de ces enseignements au moins doit être suivi pour l'obtention du master.

L'apprentissage de l'anglais scientifique est assuré par deux enseignements à valider et des séminaires sont proposés en anglais. En spécialité *LLTS*, d'autres langues étrangères sont mobilisées.

Une pénurie d'espace et de postes informatiques est déplorée.

Des listes d'enseignements sont fournies avec des répartitions par semestres et des indications de lieux (Paris 3, Paris Diderot, ou INALCO), mais il n'y a pas d'indication de spécialité voire de parcours, ce qui les rend inexploitable.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes s'organise autour d'un tronc commun en M1, lequel a pour but l'acquisition de savoirs et de savoir-faire clairement définis, et dont la cohérence est bien explicitée. La deuxième année propose un approfondissement dans certains des savoir-faire (spécialité *SDMC*), notamment via des mutualisations avec le M2 *Didactique des langues*. La deuxième année de la spécialisation *ESC* propose un renforcement dans les domaines du M1 ainsi qu'une ouverture sur de nouveaux domaines (image animée, histoire des médias et de l'édition notamment).

Le niveau de professionnalisation est important, notamment pour la spécialité *ESC*, sans que le lien entre le contenu des UE et l'accès au monde professionnel soit cependant suffisamment expliqué. Il est prévu d'y remédier par la mise en place d'une nouvelle UE « professionnalisation ».

L'apprentissage de l'anglais ne constitue pas un ajout cosmétique ou obligatoire, mais fait l'objet d'une véritable réflexion, pour aboutir à une grande adéquation avec les contenus de la formation, tant au niveau de la forme (anglais scientifique) que du fond (puisque des thématiques sémiologiques sont abordés dans les cours d'anglais).

L'usage du numérique ne se limite pas à la désormais inévitable plate-forme Moodle, mais mobilise d'autres

techniques de communication comme le blog ou le tweet.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite, on note une formation de vingt-quatre heures qui consistent à remettre à niveau les étudiants issus de diplômes autres que la licence sciences du langage.

On note finalement, ce qui est assez rare, un taux d'accès à la formation par validation des acquis de l'expérience (VAE) assez important.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation résolument tournée vers la recherche, qui incite et aide les étudiants à la préparation du mémoire dès la première année. En parallèle, il propose l'approfondissement dans une langue choisie dans le cadre d'un supplément au diplôme. Des éléments de professionnalisation sont cependant intégrés à la formation.

La part du numérique se résume essentiellement à l'utilisation de la plate-forme Moodle pour les enseignants, mais la formation des étudiants dans ce domaine est très riche et variée.

Le master *COLEDI* n'impose pas de stage en milieu professionnel, alors que cela est obligatoire.

En tant que master recherche, la formation se différencie par des innovations pédagogiques assurant un suivi de la progression auquel l'équipe pédagogique semble prêter une très grande attention.

Pilotage

Le master mention *SDL* repose sur quatre responsables (deux de Paris 3 et deux de Paris Diderot) pour la spécialité *Phonétique et phonologie*, et trois (un par département de Paris 3 et un de l'INALCO) pour la spécialité *LLTS*.

Le conseil de perfectionnement regroupe un responsable de mention, les quatre responsables de spécialités de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, un des responsables de spécialité *LLTS* de l'Université Paris Diderot, le responsable de la spécialité *Phonétique et phonologie* de l'INALCO, deux représentants des conseils de gestion, un secrétaire pédagogique administratif, un responsable de la scolarité, un représentant des chargés de cours, un responsable des stages, un étudiant, un représentant du monde de l'entreprise, soit 15 membres, sans que toutes ces fonctions soient pleinement interprétables hors du contexte de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.

Le conseil de perfectionnement se réunit 3 fois par an, mais aucun compte rendu n'est fourni.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants-chercheurs des universités Paris 3, Paris Diderot et de l'INALCO dont les sections du conseil national des universités (CNU) ne sont généralement pas fournies. Cette équipe compte 33 professeurs des universités (assurant de 2 à 56 H de formation), 2 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (24 à 32 H), 30 maîtres de conférences (2 à 72 H), 3 directeurs de recherches (12 à 24 H), 3 chargés de recherches habilités à diriger des recherches (12 à 24 H), 1 chargé de recherches et 1 ingénieur de recherche (18 H). Les volumes horaires n'étant que très irrégulièrement fournis, les indications ci-dessus sont basées sur ce qui est indiqué.

En spécialité *LLTS*, un questionnaire d'évaluation de la formation a été distribué aux étudiants. Il en ressort une demande de meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant dans l'élaboration de l'offre de formation.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes dispose d'une équipe pédagogique équilibrée, avec notamment une responsable par spécialité et un grand nombre d'enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. La part des intervenants professionnels en M2 *ESC* est en adéquation avec l'objectif de cette spécialité, de même que leur mode de sélection.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement depuis 2015. Son fonctionnement est bien explicité et cohérent : il s'appuie notamment sur les documents d'évaluation des formations recueillis en amont et utilisés comme base de travail lors des réunions.

L'évaluation se fait en contrôle continu intégral, ce qui permet un bon degré de suivi en continu au cours des semestres, et ses modalités font l'objet d'un bon niveau d'information auprès des étudiants.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 est piloté par un responsable. La répartition entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels n'est pas donnée.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais rien n'est dit de la manière dont il est mis à profit ni sur son fonctionnement.

L'évaluation se fait obligatoirement par contrôle continu.

Résultats constatés

De 2014 à 2016, en spécialité *Phonétique et phonologie*, les taux de réussite en 1^{ère} année sont faibles (23 % à 46 %). Pour la 2^e année, ils sont entre 43 % et 90 %. De 2012-2013 à 2015-2016, en spécialité *LLTS*, les étudiants ayant validé leur 1^e année sont entre 53 et 72 %. Pour la 2^e année, ils sont entre 40 et 70 %. Ces taux de réussite sont donc parfois faibles.

Le master 1^e année mention *SDL* attire des étudiants extérieurs à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (en 2016-2017, les 75 % des étudiants inscrits n'avaient pas obtenu leur licence à Paris 3).

Les effectifs en spécialités *Phonétique et phonologie* sont en moyenne de 10 étudiants par établissement (Paris 3 et Paris Diderot) dont 15 % d'étudiants venant de l'étranger.

D'une manière générale, les effectifs sont donc suffisants, et cohérents par rapport aux débouchés ou poursuites d'études possibles. Les effectifs de la spécialité *Phonétique et phonologie* peuvent apparaître comme un peu faibles.

Les poursuites doctorales sont comparables : un peu moins nombreuses pour la spécialité *Phonétique et phonologie* (2 diplômés sur 7 en 2014-2015 et 1 diplômé sur 9 en 2015-2016) que pour la spécialité *LLTS* (entre 5 % et 38 % des diplômés ont poursuivi en doctorat, selon les années).

Concernant les insertions professionnelles, une enquête a été effectuée entre décembre 2015 et mars 2016 auprès des diplômés de 2012-2013 ; 9 des 15 répondants ont déclaré avoir une insertion professionnelle, dont la nature n'est pas précisée.

Il est étrange que cette enquête soit mentionnée pour cette seule promotion, alors que des chiffres de poursuite d'études en doctorat sont fournis pour toutes les promotions.

Pour Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes, les effectifs sont importants, et la formation attractive si l'on en juge par le nombre de candidatures. On note cependant que la spécialité *SDMC* est parfois choisie par défaut suite à l'échec d'une candidature dans la spécialité professionnelle *ESC*, mais des solutions cohérentes sont proposées pour remédier à ce déséquilibre.

Le taux de redoublement en deuxième année est relativement important, ce qui s'explique par le choix pour certains étudiants de rédiger leur travail de mémoire en deux ans, ou par l'obligation auxquels certains font face de réaliser le stage une année, et le mémoire la suivante, ou l'inverse.

Le suivi des diplômés fonctionne bien pour la spécialité *ESC*, avec des taux de réponses aux questionnaires satisfaisants, sources de données dont l'analyse peut par conséquent être significative. On ne peut en dire autant de la spécialité *SDMC*, mais les responsables de la formation compensent en menant leur propre enquête et en favorisant des contacts informels entre enseignants et étudiants, mais aussi anciens étudiants et étudiants actuels.

Le niveau d'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisant du point de vue de ces derniers, et en adéquation avec les métiers visés par la formation. On note ici encore une différence entre les deux spécialités, la spécialité *SDMC* menant, par sa dimension recherche, à des métiers plus divers ou à la poursuite d'études en doctorat.

Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il s'avère que l'efficacité de la formation est difficilement évaluable en raison de taux de réponse bas aux enquêtes proposées par l'université, et de données insuffisantes sur les taux d'insertion professionnelle. Le suivi des diplômés se fait donc de manière informelle et parfois fortuite, par le biais d'informations trop parcellaires pour être véritablement rassurantes.

Les effectifs (une petite quarantaine en M1, une vingtaine en M2) sont relativement élevés pour un master recherche en sciences du langage, surtout dans un environnement francilien concurrentiel au sein duquel cette formation parvient cependant à cultiver sa spécificité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour l'Université Paris Descartes, une équipe pédagogique importante qui couvre l'ample programme de formation proposé aux étudiants dans les spécialités et les parcours ou « orientations ».
- Dans toutes les universités partenaires, un pilotage efficace tant au niveau de la mention (conseil de perfectionnement) que des spécialités.
- Des partenariats pertinents entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Diderot pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'INALCO pour la spécialité *LLTS*.
- Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, une mobilité étudiante entrante très forte, signe d'une véritable attractivité internationale.
- De nombreuses stratégies d'amélioration sont d'ores et déjà mises en place pour améliorer les formations à l'avenir, notamment en renforçant les partenariats au sein de la COMUE.

Principaux points faibles :

- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, une organisation de la formation qui manque de lisibilité en spécialité *LLTS*, où des parcours et des particularisations par langues étudiées doivent se combiner. La présentation de la liste des enseignements parmi lesquels choisir est peu lisible, et il semble compliqué de faire des choix parmi ceux-ci.
- Une gestion matérielle des étudiants qui semble difficile en termes de salles et de nombre de postes informatiques par salle dans les locaux de Paris 3.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un taux d'échec fort.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, le suivi des diplômés n'est pas effectué, et ne produit donc pas de résultats exploitables par les responsables de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier rédigé pour l'évaluation du master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pose clairement en introduction que les coaccréditations avec l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13 ne sont pas effectives, mais les rédactions relatives aux formations des Universités Paris Descartes et Paris 13 figurent dans le document remis, ce qui n'a pas de pertinence. En outre la qualité rédactionnelle de la partie consacrée à la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et de ses partenaires effectifs (Paris Diderot et l'INALCO) ne valorise pas la formation. Elle présente des contradictions, garde des traces du bâti du dossier.

Peu de perspectives sont présentées dans le dossier d'autoévaluation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; elles se limitent au projet de rapprochement avec les universités Paris Descartes et Paris Diderot, en vue de la création d'un master européen adossé au LabEx EFL et à la meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant en spécialité *LLTS*. Les perspectives du master de l'Université Paris Descartes sont quant à elles plus réfléchies et plus cohérentes. Il faut souhaiter que les responsables de la formation aient les moyens de les mettre en œuvre.

Pour la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un meilleur affichage des enseignements pourrait permettre aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité dans leurs choix de matières. Il transparaît notamment une certaine complexité, en particulier dans le parcours *LLTS* où plusieurs contraintes coexistent. Ces améliorations pourraient conduire à une prise en compte globale de la structuration de la formation de nature à favoriser la gestion logistique (salles, postes informatiques), en assurant une meilleure coordination entre les différents modules articulés.

Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et pour l'Université Paris 13, il est urgent d'assurer un meilleur suivi des diplômés. Pour Paris 3, un tel suivi pourrait être de nature à améliorer le taux de réussite en première année notamment.

Pour le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il est indispensable de mettre en place le stage, obligatoire en master.

Enfin, pour les trois universités, il serait souhaitable de rétablir l'équilibre entre mobilité étudiante entrante et sortante, par des dispositifs d'encouragement aux séjours à l'étranger, indispensables pour des formations en langues.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université Paris Descartes a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES sur l'ensemble de son offre de formation et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les remarques du HCERES concernant l'offre de formation de l'Université Paris Descartes font principalement référence (quel que soit le domaine) à la professionnalisation, à l'international et à la formation des Enseignants-Chercheurs. Des remarques plus spécifiques concernent le pilotage des licences et la politique des Licences professionnelles. Quelques remarques concernent certains domaines disciplinaires seulement.

L'université Paris Descartes étant membre de la COMUE USPC, elle participe à ce titre à des actions communes à l'ensemble des établissements qui sont une première réponse à un certain nombre de ces commentaires. Dans une première partie elle présentera donc ces observations communes rédigées par les membres de la COMUE USPC. Comme elle complète ou amplifie un certain nombre de ces actions par des actions qui la concernent plus particulièrement, elle présentera ces actions spécifiques dans un second temps. Enfin elle conclura par les observations qui concernent plus particulièrement le domaine Arts, Lettres, Langues.

Observations des établissements de USPC sur les rapports d'évaluation des formations

Les établissements, membres de la Comue USPC, souhaitent revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC¹, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence

Le suivi des compétences

La mise en place d'un e-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC propose, au niveau licence, la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entrepreneuriat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un décloisonnement entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

Un semestre décalé sera mis en place dans les IUT pour que certains des étudiants de licences professionnelles en réorientation puissent accéder à une formation de DUT dès le mois de janvier de leur année post-bac.

¹ Découvre, Explore, Construis ta LICence.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations a également été repensée au niveau général pour les licences (et spécifiquement par formation pour les masters) dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Financement de la mobilité des étudiants

Les programmes de bourses de mobilité (MIEM et MIREs) ont permis de soutenir la mobilité entrante et sortante des étudiants de master. Grâce aux bourses entrantes (MIEM) ce sont 410 étudiants en master 1 et 2 sur des critères d'excellence académiques dans des masters internationaux. Le programme de mobilité sortante a permis à 138 étudiants de Master 1 et 2, de partir étudier 6 mois dans des universités partenaires de USPC. Ils ont été accueillis dans les universités de Sao Paulo, Montréal et Singapour.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. De premiers masters, éligibles aux bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL² un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

Le projet NCU DECLIC prévoit aussi que des langues rares dispensées par l'INALCO (swahili, indonésien, persan, hindi...) puissent être étudiées en UE optionnelles par les étudiants des autres établissements de USPC.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maîtres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maîtres de conférences de USPC.

² Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.

Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes au niveau de l'ensemble des domaines

Professionnalisation des formations : Effectivement il serait important de formaliser plus que nous ne le faisons actuellement les liens avec le monde socio-économique. Une partie des actions à mener se trouve dans les liens tissés avec les entreprises partenaires dans le cadre du projet global NCU DECLIC (cf supra) mais aussi dans la politique de mise en apprentissage des masters qui permettra d'avoir une professionnalisation autrement que sous la seule forme de stages et dans la modularisation de ces masters pour permettre une intégration plus facile des publics de formation tout au long de la vie.

Pilotage des formations

Conseils de perfectionnement : La formalisation des liens avec le monde socioéconomique permettra de résoudre une partie des insuffisances des conseils de perfectionnement en ce qui concerne la présence de ses représentants. Une partie de la réponse est aussi dans le projet NCU DECLIC (cf supra) et dans l'organisation de conseils de perfectionnement sans doute à un niveau autre que celui des diplômes eux-mêmes (par secteur ? par champ ? Par domaine ?) en lien direct avec la CFVU ou ce qui en tiendra lieu et en impliquant plus systématiquement les étudiants et les alumni à ce niveau global

Suivi du devenir des étudiants : il faut effectivement revoir les processus de mise à disposition des statistiques de l'ove, en particulier résoudre le problème du nombre de répondants, sans doute en décentralisant l'envoi des questionnaires au niveau des équipes pédagogiques qui sont en lien direct avec les étudiants tout en centralisant l'analyse technique de ces questionnaires et en faisant l'analyse en terme de politique pédagogique et de stratégie au niveau secteur/champ/domaine aussi bien qu'au niveau du diplôme lui-même.

Poursuite d'études après les licences professionnelles : Effectivement ce taux est important, mais cela ne veut pas dire que les licences elles-mêmes sont construites dans une perspective de poursuite d'études. Il n'en est rien. Simplement l'Université n'a pas les moyens de contraindre les étudiants à ne pas poursuivre en Master, encore moins du fait que les entreprises elles-mêmes incitent les étudiants de licence professionnelle à poursuivre leurs études en alternance, en leur présentant les contrats d'alternance en master comme une insertion professionnelle à la suite de leurs licences professionnelles. Et nous n'avons aucun moyen d'agir sur ce comportement des entreprises à l'égard des étudiants.

Politique d'enseignement des langues :

En complément de la participation au service partagé PERL de USPC et de son utilisation dans le cadre du projet DECLIC, l'Université Paris Descartes est en train de mener une réflexion autour de l'enseignement / apprentissage de l'anglais, vecteur clé de l'employabilité en Europe aujourd'hui. Deux pistes sont actuellement retenues

Premièrement, proposer une approche didactique centrée sur des contenus disciplinaires (langue sur objectif spécifique), par une modalité hybride (tâches à réaliser en ligne et en présentiel) proche des réalités professionnelles permettra de garantir la pertinence de la formation par rapport aux futurs métiers des étudiants.

Deuxièmement, l'exposition à l'anglais dans le domaine des loisirs, que ce soit par le visionnage de séries, l'écoute de musiques ou encore l'interaction sur les réseaux sociaux, est une réalité pour la majorité des étudiants aujourd'hui. La prise en compte et la valorisation des compétences et connaissances associées à ces pratiques par des activités de classe et des tâches en ligne permettront de garantir la pertinence des cours par rapport au vécu des étudiants.

Politique de formation des enseignants et enseignants chercheurs :

En complément de l'offre de formations du service partagé SAPIENS, le service AGIR de l'université Paris Descartes propose à partir de la rentrée 2018 un dispositif de formation hybride sur les pratiques pédagogiques universitaires. Il s'agit de 8 séances de 3h, complétées par des heures de tutorat (selon les besoins des enseignants), alternées avec des travaux individuels.



Le programme couvre les domaines suivants : découverte des méthodes pédagogiques, méthodes de gestion de projets pédagogiques stratégies et objectifs pédagogiques, accompagnement à la conception générale du parcours et la conception détaillée de séquences pédagogiques, accompagnement dans la conception, réalisation, diffusion des contenus selon les projets, prise de parole en public, préparation au tournage et tournage de micro-vidéo. Ces modules sont dans un premier temps offerts dans le cadre de la formation obligatoire des MCF stagiaires et sont destinés ensuite à être proposés à un public plus large sur la base du volontariat.

Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes pour le domaine ALL

L'Université se réjouit de voir que le HCERES souligne le sérieux et l'investissement des équipes du domaine ALL, qui ont témoigné d'une volonté d'amélioration manifeste dans la prise en compte des remarques précédente de l'AERES et dans le processus d'autoévaluation. et qui ont un réel désir de se positionner sur des éléments originaux ou des formations rares.

En dehors des observations précédentes pour répondre aux remarques qui concernent le domaine ALL au même titre que les autres domaines (en particulier pour les poursuites d'études des licences professionnelles, la composition des conseils de perfectionnement et l'ouverture internationale), il est important de noter que la poursuite d'études après la licence Sciences du Langage se fait non seulement en Master Sciences du langage mais aussi en master MEEF puisqu'1/3 des étudiants de la licence sont inscrits dans le parcours « Professeur des écoles ». De plus les deux LP Métiers du Livre sont bien à distinguer, elles font d'ailleurs référence à deux mentions bien différentes (cf. nomenclature de 2014 : Bibliothèques et documentation, d'une part, et Edition et commerce du livre d'autres part. Cette distinction doit être conservée car ce sont deux formations aux contenus très différents et qui préparent à des métiers également très différents. En outre, elles reposent sur un référentiel de compétences spécifiques. Enfin, l'une est en apprentissage, la seconde non (groupe de formation initiale classique qui accueille quelques stagiaires de formation continue). L'apprentissage en Documentation et bibliothèques est pour le moment impossible en raison de la difficulté des partenaires institutionnels (pour la plupart publics) de dégager suffisamment de fonds pour supporter le coût d'un contrat d'apprentissage ou pro. La formule « stage » est préférée. À l'inverse dans le secteur de l'édition, l'apprentissage a pris une place désormais incontournable, et nous travaillons avec l'ASFORED, un CFA créé en 1972 par le Syndicat National de l'Édition (SNE).

Frédéric Dardel
Président de l'Université Paris Descartes



Liste des diplômes du domaine

- Licence Sciences du langage : Observations précisées ci-après page 6
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication : Observations précisées ci-après page 7
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques : Observations précisées ci-après page 9
- Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre : Observations précisées ci-après page 11
- Master Création artistique (Paris Descartes, Sorbonne Nouvelle) : Observations précisées ci-après page 14

Fiches d'évaluation de la formation relevant de la synthèse de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

- Master Didactique des langues (Inalco, Paris Descartes, Sorbonne Nouvelle): Observations précisées ci-après page 15
- Master Sciences du langage (Inalco, Paris 13, Paris Descartes, Sorbonne Nouvelle) : Observations précisées ci-après page 16

Licence Sciences du langage : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement, sont les suivantes :

Le rapport considère comme discutable dans son principe « Le fait que cette licence SDL donne, après obtention, accès à des licences professionnelles (LP) proposées en institut universitaire de technologie (IUT) » dans la mesure où les étudiants sont orientés vers une régression de niveau." Or les étudiants ne sont pas réorientés vers une licence pro. Il est surtout question, par cette mention dans le rapport, de rappeler que, pour ceux qui se seraient découvert une autre vocation en cours de route après avoir assisté à quelques cours spécifiques en L1 (et en L3) et surtout en L2, une réorientation demeure possible après l'obtention d'une L2 ou d'une L3 en sciences du langage.

Le rapport relève "Un manque de lien avec les masters de l'université (11 % seulement des diplômés de la L3 poursuivent leurs études vers un des masters)." Or ce n'est vrai qu'à la condition que l'on exclue du pourcentage les étudiants intégrant le master MEEF de Paris. Or, le parcours Professeur des écoles, qui comprend un tiers des étudiants en licence 3, continue en master MEEF et la grande majorité des étudiants inscrits dans le parcours PE en L3 SDL continuent dans cette mention de master.

Enfin le rapport souligne que "La formation propose un panel important d'opportunités qui sortent du cœur de métier d'une licence SDL classique, mais (qui) ne semblent pas être assez mises en valeur auprès des étudiants." C'est là un problème résolu dans la maquette 19-23.



Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication Observations

En complément des observations générales formulées au niveau de l'établissement d'une part et au niveau de l'IUT d'autre part, vous trouverez ci-dessous les observations spécifiques

Les responsables de la **LP Métiers de la communication : Chef de projet** prennent acte des observations du HCERES, mais souhaitent relever de nombreuses erreurs

- Nous ne mentionnons nulle part assurer des cours dans le 13eme arrondissement, ce qui explique pourquoi nous ne justifions pas cette délocalisation supposée.
- La maquette de la formation pour les 2 groupes a bien été fournie contrairement à ce qui est indiqué : il s'agit d'une maquette unique, gage de cohérence, précisant les nombres d'heures pour chacun des groupes. Dans une logique d'adaptation aux public, ces volumes sont évidemment ajustés pour tenir compte de ce que les apprentis apprennent ou non dans le cadre de leur contrat en entreprise.
- L'équipe pédagogique ne fait nullement état d'un émiettement des enseignements, elle consacre au contraire ½ page à décrire toutes les actions mises en place pour l'éviter, et articuler les très nombreux cours rendus nécessaires par la complexification des univers de la communication : séminaires transversaux, projets tuteurs, études de cas.
- La stratégie est au cœur de nombreux cours et exercices, contrairement à ce qui est affirmé, comme on le constate à la lecture des intitulés de cours (stratégie de communication, stratégie d'entreprise, stratégie marketing, recommandation stratégique etc.).
- Avec 37 professionnels intervenant dans cette formation, près de 20 dans chaque groupe, il est difficile de parler de « manque de diversité des approches ». Le PAST du département n'est pas omniprésent, il intervient dans seulement 2 modules pour chaque groupe et non pas 5, et de surcroît pour un faible nombre d'heures, comme précisé : 30h de cours en APP, 40 en P, à quoi s'ajoute le travail de recherche de partenariats entreprises pour les projets en P, et du suivi de stage dans chaque groupe.
- Les compte-rendu du conseil de perfectionnement ne figurent pas en annexe car ils n'étaient pas dans les pièces demandées : ils sont à disposition du HCERES pour les 3 dernières années.
- Les modalités de recrutement sont explicitées, contrairement à ce qui est dit.
- Les chiffres d'insertion reprennent les tableaux fournis, et nous comprenons mal qu'on nous fasse grief de les avoir utilisés. Une annexe précise les intitulés exacts des emplois pour les 75 étudiants du groupe P, à 6 mois et à ce jour, ce qui rend fragile le reproche formulé en conclusion de « manque de visibilité du devenir des étudiants insérés professionnellement au terme de la LP. »

Commentaire général des évaluations HCERES portant sur les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes

La lecture des rapports démontre que les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes répondent à leurs objectifs de qualité et de cohérence en mettant en place une dynamique générale en lien direct avec les besoins des environnements socio-économiques et leur évolution.

Certains points de fragilité identifiés ne peuvent faire l'objet de commentaire critique de notre part puisque la plupart d'entre eux ont été explicités par les rapports d'auto-évaluation eux-mêmes.

Une remarque générale revient quasi systématiquement, à savoir : le taux trop important de poursuite d'études. En dépit du caractère non discutable de ce constat, il est important de souligner que toutes les actions portées par les équipes pédagogiques démontrent que chaque licence professionnelle de l'IUT est pilotée et opérée pour rendre possible cette insertion professionnelle. L'arrêté du 17 novembre 1999 précise d'ailleurs que toute licence professionnelle « est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle »³. Cette conception est au cœur de notre préoccupation et est par-là une réalité irréfutable. Pour preuve : les pratiques pédagogiques explicitées dans les rapports d'auto-évaluation, la présence des projets tutorés, la forte proposition de licences professionnelles en apprentissage, la collaboration forte avec des vacataires professionnels experts du domaine enseigné, l'organisation de rencontres métiers, etc. Il reste que vis-à-vis de la problématique de cette insertion professionnelle, autant nous pouvons y

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000397481>

répondre dans la conception d'une formation adéquate et efficiente, autant nous ne pouvons maîtriser l'insertion professionnelle effective des étudiants, et ce pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons est que cette insertion professionnelle relève fondamentalement de la responsabilité de l'étudiant. Nous ne pouvons contraindre un étudiant dans ses décisions et la démarche qu'il souhaite adopter.

En outre, ces décisions et cette démarche, l'étudiant les négocie et les conçoit avec d'autres interlocuteurs que les seules équipes pédagogiques de l'IUT. Parmi ces derniers, il y a la famille qui, en raison d'un imaginaire social certes discutable mais fortement ancré et par-là difficile à déconstruire, va inciter l'étudiant à être diplômé d'un Master avant même d'intégrer le marché de l'emploi.

Parallèlement, les entreprises elles-mêmes vont inciter les étudiants à poursuivre leurs études en alternance, tout en présentant cette poursuite d'études comme une forme d'insertion professionnelle – présentation qui, dans une certaine mesure, est recevable.

Aussi est-il important de noter que l'insertion professionnelle est un indicateur que nous ne pouvons maîtriser seuls. Bien plus, c'est une problématique qui engage l'ensemble des acteurs politiques et sociaux, et plus spécifiquement les entreprises. Celles-ci reconnaissent l'employabilité de nos étudiants diplômés de licence professionnelle, en revanche, en raison d'une politique de recrutement qu'il faudrait sans doute questionner, préfèrent leur proposer une alternance dans le cadre d'un Master. De fait, la qualité des licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes ne peut être seulement appréciée et mesurée au regard du taux d'insertion professionnelle corrélé au taux de poursuite d'études. Cette offre de formation, comme certaines évaluations en témoignent, doit être surtout appréciée au regard de sa conception, de son pilotage, de son organisation, de ses contenus, de sa politique de recrutement et de partenariats, et des projets pédagogiques mis en place, l'ensemble de ces éléments étant toujours et déjà pensés en vue de la professionnalisation des étudiants et de l'assurance de leur employabilité.

Xavier Sense

Directeur de l'IUT de Paris / Université Paris Descartes

Le Directeur de l'IUT de Paris

Xavier SENSE



Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement et de celles indiquées ci-dessous par le directeur de l'iut

Commentaire général des évaluations HCERES portant sur les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes

La lecture des rapports démontre que les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes répondent à leurs objectifs de qualité et de cohérence en mettant en place une dynamique générale en lien direct avec les besoins des environnements socio-économiques et leur évolution.

Certains points de fragilité identifiés ne peuvent faire l'objet de commentaire critique de notre part puisque la plupart d'entre eux ont été explicités par les rapports d'auto-évaluation eux-mêmes.

Une remarque générale revient quasi systématiquement, à savoir : le taux trop important de poursuite d'études. En dépit du caractère non discutable de ce constat, il est important de souligner que toutes les actions portées par les équipes pédagogiques démontrent que chaque licence professionnelle de l'IUT est pilotée et opérée pour rendre possible cette insertion professionnelle. L'arrêté du 17 novembre 1999 précise d'ailleurs que toute licence professionnelle « est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle »⁴. Cette conception est au cœur de notre préoccupation et est par-là une réalité irréfutable. Pour preuve : les pratiques pédagogiques explicitées dans les rapports d'auto-évaluation, la présence des projets tutorés, la forte proposition de licences professionnelles en apprentissage, la collaboration forte avec des vacataires professionnels experts du domaine enseigné, l'organisation de rencontres métiers, etc. Il reste que vis-à-vis de la problématique de cette insertion professionnelle, autant nous pouvons y répondre dans la conception d'une formation adéquate et efficiente, autant nous ne pouvons maîtriser l'insertion professionnelle effective des étudiants, et ce pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons est que cette insertion professionnelle relève fondamentalement de la responsabilité de l'étudiant. Nous ne pouvons contraindre un étudiant dans ses décisions et la démarche qu'il souhaite adopter.

En outre, ces décisions et cette démarche, l'étudiant les négocie et les conçoit avec d'autres interlocuteurs que les seules équipes pédagogiques de l'IUT. Parmi ces derniers, il y a la famille qui, en raison d'un imaginaire social certes discutable mais fortement ancré et par-là difficile à déconstruire, va inciter l'étudiant à être diplômé d'un Master avant même d'intégrer le marché de l'emploi.

Parallèlement, les entreprises elles-mêmes vont inciter les étudiants à poursuivre leurs études en alternance, tout en présentant cette poursuite d'études comme une forme d'insertion professionnelle – présentation qui, dans une certaine mesure, est recevable.

Aussi est-il important de noter que l'insertion professionnelle est un indicateur que nous ne pouvons maîtriser seuls. Bien plus, c'est une problématique qui engage l'ensemble des acteurs politiques et sociaux, et plus spécifiquement les entreprises. Celles-ci reconnaissent l'employabilité de nos étudiants diplômés de licence professionnelle, en revanche, en raison d'une politique de recrutement qu'il faudrait sans doute questionner, préfèrent leur proposer une alternance dans le cadre d'un Master. De fait, la qualité des licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes ne peut être seulement appréciée et mesurée au regard du taux d'insertion professionnelle corrélé au taux de poursuite d'études. Cette offre de formation, comme certaines évaluations en témoignent, doit être surtout appréciée au regard de sa conception, de son pilotage, de son organisation, de ses contenus, de sa politique de recrutement et de partenariats, et des projets pédagogiques mis en place, l'ensemble de ces éléments étant toujours et déjà pensés en vue de la professionnalisation des étudiants et de l'assurance de leur employabilité.

Xavier Sense
Directeur de l'IUT de Paris / Université Paris Descartes

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000397481>

Le Directeur de l'IUT de Paris

Xavier SENSE



Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre Observations

En complément des observations générales formulées au niveau de l'établissement d'une part et au niveau de l'IUT d'autre part, vous trouverez ci-dessous les observations spécifiques à la Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre.

Le responsable pédagogique de la Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre prend acte de l'évaluation de la formation par la HCERES. Les éléments présents dans la fiche d'évaluation le conduit à réagir sur quatre points.

Premièrement, nous sommes conscients du taux élevé de poursuite d'étude des diplômés de la Licence professionnelle. Face à la recommandation de transformer ce diplôme en parcours d'une troisième année de licence au sein de notre université, il convient d'ouvrir la discussion avec les différentes tutelles de notre offre de formation : la direction du département Info-com de l'IUT, la direction de l'IUT Paris Descartes, les présidence et vice-présidence de l'Université Paris Descartes en charge de ces questions. Nous souhaitons toutefois rappeler que la poursuite d'études se fait, dans la quasi-totalité des cas, par la voie de l'alternance. Par ailleurs, il faut souligner qu'une partie – certes minoritaire – de nos effectifs s'insère en entreprise, en CDD comme en CDI, à l'issue du diplôme. Notre offre de formation doit aussi répondre à ce type de projet personnel et professionnel.

Notre formation vise à former des professionnels de quatre domaines de la chaîne de conception du livre : éditorial, fabrication, promotion, diffusion. Sans apporter le moindre argument, la fiche d'observation juge cet objectif trop vaste. Notre point de vue et celui de notre partenaire, le CFA Asford, sont différents. Premièrement, rares sont les professionnels de l'édition à connaître une carrière « figée » en termes de métiers, ne serait-ce que dans les petites et moyennes structures où la polyvalence est de mise. Il est donc pertinent que tous les diplômés acquièrent des connaissances et des savoirs pratiques dans ces quatre secteurs. Et pour des étudiants qui désireraient s'orienter vers l'un des quatre secteurs, il est aujourd'hui indispensable de connaître et maîtriser les enjeux technologiques, économiques et intellectuels de l'ensemble des processus éditoriaux.

Nous retenons une recommandation très pertinente, capable de répondre aux échanges menés dans le cadre du conseil de perfectionnement concernant la mise à niveau des étudiants en orthographe, syntaxe et culture générale. Nous réfléchissons d'ailleurs actuellement à l'intégration de modules innovants de culture générale – au-delà de la culture du secteur – visant à satisfaire les intérêts des étudiants tout en profitant des nombreuses opportunités culturelles offertes par notre localisation dans la capitale. A l'automne 2017, la visite, encadrée par une guide-conférencière, de l'exposition consacrée à René Goscinny au Musée d'art et d'histoire de judaïsme, a fortement intéressé les étudiants et a permis d'approfondir leur connaissance de l'histoire du livre de jeunesse et de la bande-dessinée, d'une part, et de l'histoire des migrations des intellectuels juifs au XXème siècle, d'autre part. L'organisation de ce type d'évènements sera renforcée. Enfin, le recours aux pédagogies innovantes au sein de la formation, comme l'usage de la méthode par projet salué par l'évaluateur de la HCERES, s'est poursuivi dès la rentrée 2017 avec l'introduction de quatre modules de E-learning conçus par les formateurs de la licence professionnelle (cours de fabrication, contrôle de gestion, édition numérique, lecture-correction). Ces modules ont été vus par les étudiants lors de séances en autonomie puis ont été suivis de séances classiques de cours pendant lesquelles un retour sur le contenu des modules était programmé (question des étudiants, précisions apportées par le formateur).

À ces quatre observations, nous souhaiterions ajouter un élément à la connaissance de la HCERES. Si la veille sur le réseau Linked In, les questionnaires en ligne et l'ensemble du suivi réalisé par le CFA concernant l'avenir des diplômés aboutissent à des données lacunaires, le taux de réponse aux sondages effectués demeure faible au fur et à mesure que les diplômés s'éloignent de l'IUT. Mobiliser des outils est une chose, obtenir des réponses de la part des diplômés en est une autre.

Le responsable pédagogique :
Vincent Chabault, MCF sociologie

Commentaire général des évaluations HCERES portant sur les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes

La lecture des rapports démontre que les Licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes répondent à leurs objectifs de qualité et de cohérence en mettant en place une dynamique générale en lien direct avec les besoins des environnements socio-économiques et leur évolution.

Certains points de fragilité identifiés ne peuvent faire l'objet de commentaire critique de notre part puisque la plupart d'entre eux ont été explicités par les rapports d'auto-évaluation eux-mêmes.

Une remarque générale revient quasi systématiquement, à savoir : le taux trop important de poursuite d'études. En dépit du caractère non discutable de ce constat, il est important de souligner que toutes les actions portées par les équipes pédagogiques démontrent que chaque licence professionnelle de l'IUT est pilotée et opérée pour rendre possible cette insertion professionnelle. L'arrêté du 17 novembre 1999 précise d'ailleurs que toute licence professionnelle « est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle »⁵. Cette conception est au cœur de notre préoccupation et est par-là une réalité irréfutable. Pour preuve : les pratiques pédagogiques explicitées dans les rapports d'auto-évaluation, la présence des projets tutorés, la forte proposition de licences professionnelles en apprentissage, la collaboration forte avec des vacataires professionnels experts du domaine enseigné, l'organisation de rencontres métiers, etc. Il reste que vis-à-vis de la problématique de cette insertion professionnelle, autant nous pouvons y répondre dans la conception d'une formation adéquate et efficiente, autant nous ne pouvons maîtriser l'insertion professionnelle effective des étudiants, et ce pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons est que cette insertion professionnelle relève fondamentalement de la responsabilité de l'étudiant. Nous ne pouvons contraindre un étudiant dans ses décisions et la démarche qu'il souhaite adopter.

En outre, ces décisions et cette démarche, l'étudiant les négocie et les conçoit avec d'autres interlocuteurs que les seules équipes pédagogiques de l'IUT. Parmi ces derniers, il y a la famille qui, en raison d'un imaginaire social certes discutable mais fortement ancré et par-là difficile à déconstruire, va inciter l'étudiant à être diplômé d'un Master avant même d'intégrer le marché de l'emploi.

Parallèlement, les entreprises elles-mêmes vont inciter les étudiants à poursuivre leurs études en alternance, tout en présentant cette poursuite d'études comme une forme d'insertion professionnelle – présentation qui, dans une certaine mesure, est recevable.

Aussi est-il important de noter que l'insertion professionnelle est un indicateur que nous ne pouvons maîtriser seuls. Bien plus, c'est une problématique qui engage l'ensemble des acteurs politiques et sociaux, et plus spécifiquement les entreprises. Celles-ci reconnaissent l'employabilité de nos étudiants diplômés de licence professionnelle, en revanche, en raison d'une politique de recrutement qu'il faudrait sans doute questionner, préfèrent leur proposer une alternance dans le cadre d'un Master. De fait, la qualité des licences professionnelles de l'IUT Paris Descartes ne peut être seulement appréciée et mesurée au regard du taux d'insertion professionnelle corrélé au taux de poursuite d'études. Cette offre de formation, comme certaines évaluations en témoignent, doit être surtout appréciée au regard de sa conception, de son pilotage, de son organisation, de ses contenus, de sa politique de recrutement et de partenariats, et des projets pédagogiques mis en place, l'ensemble de ces éléments étant toujours et déjà pensés en vue de la professionnalisation des étudiants et de l'assurance de leur employabilité.

Xavier Sense

Directeur de l'IUT de Paris / Université Paris Descartes

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000397481>

Le Directeur de l'IUT de Paris

Xavier SENSE



Master Création artistique (Paris Descartes, Sorbonne Nouvelle)

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau des établissements.

Master didactique des Langues : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles indiquées au niveau des établissements, sont les suivantes :

1) le taux d'échec. Il y a environ 3 étudiants par an en Master 1 sur 40 qui abandonnent vers Noël à chaque fois, pour des causes organisationnelles et financières. Ils ont sous-estimé le poids des trajets domicile/université et aussi la fatigue occasionnée par les petits boulots qu'ils occupent en parallèle pour financer leurs études. Au moment de rendre les dossiers de fin de semestre, ils n'y parviennent pas. Ceux qui franchissent ce cap du M1 finissent normalement le M2.

2) le peu de visibilité des autres langues en dehors du FLE. La plupart des cours à Paris Descartes, du fait de l'interculturalité mise en avant dans l'intitulé local, fonctionnent par comparaisons. Ainsi pour le cours d'enseignement du français aux publics professionnels, est évoqué aussi le cas de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du suédois etc. avec présentation de manuels et de dispositifs de formation. Mais cela ne se voit pas. On peut sans doute modifier quelques intitulés de la future maquette 2019 pour faire ressortir ce travail sur d'autres langues.

3) enfin, pour l'accueil des étudiants étrangers, dans la nouvelle maquette sera proposé un cours de Français Sur Objectifs Universitaires (qu'on leur conseillera vivement de prendre). Ce cours développera les points importants à faire passer à des publics en mobilité pour qu'ils réussissent leur cursus académique en France. Si nos « mastérants » internationaux appliquent à eux-mêmes ces éléments réflexifs, cela devrait faire d'une pierre deux coups et mieux les accompagner.



Master Sciences du langage (Inalco, Paris 13, Paris Descartes, Sorbonne Nouvelle)

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau des établissements.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)